

**Les trajectoires de vie de femmes judiciairisées ayant eu des comportements violents
et résidant en maison de transition**

par

Vincent-Philippe Tremblay

Rapport de stage – volet académique

École de criminologie

Université de Montréal

8 septembre 2017

RÉSUMÉ

Puisque les femmes commettent beaucoup moins de délits que les hommes, disent les statistiques, elles ont longtemps été oubliées par les études scientifiques en criminologie. Notamment, il existe peu d'écrits sur les femmes ayant des comportements violents. Les études sur les femmes et la criminalité se sont plutôt, originellement, concentrées sur les femmes en tant que victime uniquement.

Or, il apparaît que les femmes qui manifestent des comportements violents présentent un profil qui laisse présager des besoins sexospécifiques. Afin de mieux intervenir auprès de cette clientèle, il est important de faire un retour aux sources et d'identifier les bases théoriques des comportements violents chez les femmes. Il s'agit de mieux cerner, empiriquement, les caractéristiques, comportements et besoins de ces femmes.

Dans le cadre d'un stage en maison de transition pour femmes, il a été possible de côtoyer certaines de ces femmes. L'objectif principal du projet académique s'associant au stage d'intervention est, dès lors, devenu de documenter et analyser les trajectoires de vie de femmes judiciairisées ayant ou ayant eu recours à la violence et qui ont été hébergées en maison de transition.

Pour ce faire, des entrevues biographies semi-dirigées ont été réalisées auprès de trois résidentes de la maison Thérèse-Casgrain à Montréal. Par la suite, une analyse qualitative thématique a été faite sur les verbatim transcrits. Les trois principaux thèmes fouillés dans le cadre du présent projet sont les conditions de vie, la socialisation et la violence. Trois facteurs ont été relevés par les participantes comme pouvant expliquer la provenance de leurs comportements violents : l'apprentissage social, l'expérience de traumatismes, et la consommation de substances psychoactives. Différents types de pensées ont envahi les participantes à l'étude lors d'un passage à l'acte violent, révèlent-elles. Ces pensées peuvent être divisées en cinq catégories : a) la violence permet d'obtenir ce que je veux; b) c'est la faute de la victime; c) ce n'est pas si pire; d) je dois faire peur pour avoir de l'estime ou du respect; et finalement e) la violence permet de se défendre ou de protéger les autres. Une variété d'émotions positives et négatives a été relevée suite à l'utilisation de la violence, soit : un sentiment de force et de bien-être ; le stress ; la peur ; et se sentir misérable. Face à ces résultats, certaines recommandations sont faites quant à l'intervention à préconiser et aux avenues de recherches futures à développer auprès de femmes qui présentent des comportements violents.

Mots-clés : contrevenantes, femmes judiciairisées, comportement violent, maison de transition, socialisation, attentes normatives, conditions de vie, victimisation, traumatismes, logiques d'action, conceptualisation de l'expérience, trajectoires de vie, récits de vie, études de cas, approche biographique, approche sexospécifique, féminisme intersectionnel.

ABSTRACT

Seeing as women commit fewer offenses than man, they were invisible for a long period of time in criminological studies. In particular, there is only a small literature about violent women because they were originally only seen as victims.

However, this population presents a profile with sexospecific needs. In order to help them better, it is important to get back to the theoretical basis of the women's violent behavior. In other words, it means to identify, empirically, the characteristics, the behaviors and the needs of these women.

During an internship at a halfway house, it has been possible to interact with some of these women. Consequently, the main objective of this project has become to document and analyze the life paths of women who use or have used violence and that have lived in a halfway house.

Thereby, biographical semi-directed interviews have been made with three residents of the Maison Thérèse Casgrain in Montréal. The three main subjects are the living conditions, the socialization and the violence. Three factors have been identified by the participants that could explain the origin of violent behavior: social learning, traumas and drugs or alcohol addiction. Different kinds of thoughts overrun the participants mind when they committed violent behavior. These could be divided in five categories : (a) violence can get me what I want, (b) it is the victim's fault, (c) it isn't that bad, (d) I have to be scary to get people esteem or respect and (e) violence helps me defend or protect others. Positive or negative emotions were mentioned after the use of violence like feeling great and strong, stress, fear and feeling miserable. In conclusion, recommendations are made about future intervention practices to recommend and about possible future researches with women expressing violent behavior.

Keywords : female offenders, judicialized women, violent behavior, halfway house, normative expectations, living conditions, victimization, traumas, socialization, life course pathways, life histories, case studies, biographical approach, gender-based approach, intersectional feminism.

REMERCIEMENTS

J'adresse mes remerciements les plus sincères aux différentes personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce projet de stage.

Je souhaite particulièrement remercier Mme Marie-Marthe Cousineau, professeure et chercheure à l'École de criminologie de l'Université de Montréal. En tant que directrice de maîtrise, elle a su me guider dans ce projet grâce à ses judicieux conseils, mais aussi grâce à son humanisme et sa patience.

Je remercie également Mme Dominique Damant, professeure et chercheure associée à l'École de travail social de l'Université de Montréal, qui m'a intégré à son projet de recherche en m'offrant une formation sur la réalisation de récits de vie et en me fournissant la documentation nécessaire. Aussi, je remercie Isabelle Marchand, docteure en service social, qui m'a enseigné la création de frises de vie.

Je profite de l'occasion pour remercier la Société Élisabeth Fry et la maison de transition Thérèse Casgrain de m'avoir permis d'effectuer un stage et un projet de recherche au sein de leur établissement. Je remercie aussi les trois résidentes qui ont accepté de participer à l'étude en s'ouvrant sur leur parcours de vie.

Enfin, je souhaite remercier mes parents qui m'ont transmis l'importance de se dépasser et qui m'ont encouragé à le faire. Je n'oublie pas mes amis et mes collègues qui, par leur soutien et leur écoute, ont été indispensables dans les inévitables hauts et bas d'un projet de deuxième cycle : merci pour tout.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	i
ABSTRACT	ii
REMERCIEMENTS	iii
TABLE DES MATIÈRES	iv
CHAPITRE 1 :Les femmes judiciairisées et la violence : une recension d’écrits	2
1.1 Parlant de violence, de quoi parle-t-on au juste ?	2
1.2 Portrait statistique des femmes judiciairisées.....	2
1.3 Quelques caractéristiques des femmes criminalisées.....	3
1.4 Des trajectoires menant à la criminalité	4
1.5 Portrait statistique des femmes violentes	5
1.6 Quelques caractéristiques des femmes violentes	7
1.7 Les femmes et les théories criminologiques de la violence	9
1.8 L'intervention sur la violence pour les femmes.....	14
1.9 La théorie des parcours de vie pour comprendre la violence	16
1.10 Le féminisme intersectionnel pour tenir compte des conditions de vie des femmes	17
CHAPITRE 2 : La méthodologie du projet de stage, volet académique	19
2.1 Objectifs de l'étude.....	19
2.2 Portrait des participantes	20
2.3 Procédure de collecte de données	20
2.3.1 <i>Des entrevues semi dirigées de type trajectoire de vie</i>	21
2.3.2 <i>Les frises de vie</i>	22
2.4 L’analyse des données	22
2.5 Considérations éthiques	23
2.6 Limites du projet	24

CHAPITRE 3 : Le parcours de vie de femmes ayant eu des comportement violents :

	une analyse globale	25
3.1	Les conditions de vie.....	25
3.2	Les influences culturelles et religieuses.....	28
3.3	Les études et le travail.....	30
3.4	Les relations familiales	31
	3.4.1 Avec la mère	31
	3.4.2 Avec le père	33
	3.4.3 Avec les autres membres de la famille.....	34
	3.4.4 Avec les enfants	35
3.5	Les fréquentations	36
	3.5.1 Les fréquentations amicales	36
	3.5.2 Les fréquentations amoureuses	38
3.6	La consommation.....	42
3.7	La prostitution.....	46
3.8	Les problèmes de santé	47
	3.8.1 La santé mentale.....	47
	3.8.2 La santé physique	48
	3.8.3 Les comportements autodestructeurs	51
3.9	Les expériences liées au système judiciaire et carcéral.....	52
	3.9.1 La description des expériences de judiciarisation et d’incarcération.....	52
	3.9.2 Les expériences négatives de judiciarisation et d’incarcération.....	53
	3.9.3 Les expériences positives de judiciarisation et d’incarcération.....	55
3.10	Les services publics, communautaires et l’aide informelle.....	57
	3.10.1 Les services publics et communautaires à la rescousse	57
	3.10.2 L’aide informelle reçue et nécessaire	63
3.11	La socialisation : les attentes normatives de genre	65
	3.11.1 La femme	65
	3.11.2 L’homme.....	67
	3.11.3 Le rôle de mère	68

3.12	La violence.....	69
3.12.1	<i>La violence vue</i>	69
3.12.2	<i>La violence vécue</i>	70
3.12.3	<i>La violence exercée</i>	75
3.13	Les logiques d'action.....	80
3.13.1	<i>La provenance de la violence</i>	80
3.13.2	<i>Les pensées associées à la violence</i>	83
3.13.3	<i>Les émotions associées à la violence</i>	85
3.14	Les perspectives futures en réinsertion sociale.....	86
CHAPITRE 4 :Approfondir les résultats : la discussion		89
CHAPITRE 5 : Quelques recommandations et pistes de réflexions		94
RÉFÉRENCES		98
ANNEXE 1 :Schéma de la première entrevue		viii
ANNEXE 2 : Schéma de la deuxième entrevue		viii
ANNEXE 3 : Formulaire de consentement à participer à la recherche		viii
ANNEXE 4 : Les frises de vie		xi

INTRODUCTION

En criminologie, la clientèle féminine a été oubliée durant de nombreuses années. La prévalence des femmes judiciairisées, étant proportionnellement beaucoup plus faible que pour les hommes, a amené les chercheurs à se concentrer uniquement sur la clientèle masculine et à créer les théories criminologiques en se fondant sur cette population. Toutefois, il apparaît de plus en plus que la criminalité varierait sur certains aspects d'un genre à l'autre et qu'il existerait des besoins sexospécifiques. Par conséquent, il est nécessaire de créer de nouvelles bases en criminologie tenant compte des femmes, et d'explorer avec elles certains sujets qui ont fait l'objet de plusieurs études auprès des hommes. Bien qu'un effort de contrer l'effacement de la clientèle féminine en criminologie soit présent, entre autres, via les recherches féministes, la violence exercée par les femmes est une sphère encore peu explorée.

Dans le cadre de mon stage de deuxième cycle à la maison de transition Thérèse Casgrain, maison de transition pour femmes, j'ai eu la chance d'intervenir auprès de femmes issues de différents milieux, mais qui partageaient toutes le fait d'avoir été judiciairisées, incarcérées, puis assignées à un centre résidentiel communautaire pour une durée variable. Parmi ces résidentes, certaines présentaient une trajectoire marquée par l'utilisation de la violence. Dans ce contexte, il est apparu pertinent de se pencher sur les expériences de vie de ces femmes et d'explorer de quelle manière cette violence s'est inscrite dans leur trajectoire de vie respective dans une optique descriptive et compréhensive exploratoire.

Pour ce faire, une recension des écrits scientifiques sur le sujet a d'abord été réalisée. Le résultat en découlant est décrit dans un premier chapitre. Dans un deuxième chapitre, la méthodologie employée pour traiter le sujet d'étude, soit une approche biographique de type trajectoires de vie, ainsi que les caractéristiques des participantes à l'étude, les modalités de réalisation de celle-ci, les considérations éthiques l'entourant et ses limites sont précisées. L'analyse des résultats obtenus grâce aux entrevues semi-dirigées de type récit de vie réalisées en deux temps et analysées à partir de l'interprétation des *frises de vie* est détaillée dans un troisième chapitre. La discussion des résultats se fait dans un quatrième chapitre qui aboutit, dans un cinquième et dernier chapitre à des recommandations quant à l'intervention à préconiser auprès de ces femmes ainsi qu'à la direction que devraient prendre les recherches futures.

CHAPITRE 1

Les femmes judiciairisées et la violence : une recension d'écrits

1.1 Parlant de violence, de quoi parle-t-on au juste ?

Avant toutes choses, il est important de bien saisir le concept de la violence au cœur des interrogations traitées dans ce rapport de stage en ce qui concerne les femmes, et plus spécialement les femmes judiciairisées. D'entrée de jeu, mentionnons qu'aucune définition ne peut adéquatement capturer toutes les manifestations possibles du comportement violent (Graves, 2007). Dans un contexte criminologique, « par violences criminelles, nous entendons les atteintes intentionnelles et prohibées à l'intégrité physique d'autrui causant des souffrances, des blessures ou la mort » (Cusson, Guay, Proulx et Cortoni, 2013).

Toutefois, la violence ne se limite pas à cela. Le plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale (Gouvernement du Québec, 2012) offre une définition claire de chacune des formes que prend la violence conjugale, qui peut s'appliquer également à des relations non intimes. Grossièrement résumé, il s'avère que la violence physique se manifeste par des coups et des blessures pouvant aller jusqu'à provoquer la mort. La violence psychologique, individuelle ou sociale, contient les attitudes et les propos méprisants, c'est-à-dire l'humiliation, le dénigrement, l'isolement, le chantage ou la négligence. Elle vise directement l'estime de soi et a pour but de remettre en question les rôles de victime et d'agresseur. La violence verbale s'associe à la précédente et comprend les sarcasmes, les menaces, les insultes, les propos dégradants et humiliants, le chantage et l'intimidation. La violence psychologique crée de l'insécurité et de la peur chez la victime. La violence sexuelle, pour sa part, est une violation de l'intimité de l'individu dans des rapports brutaux et non consentants. On reconnaît que la victime peut s'y soumettre en espérant éviter les autres types de violences. Finalement, la violence économique est la restriction de l'accès aux finances et aux biens matériels de la victime par un contrôle et une surveillance qui créent une dépendance financière.

1.2 Portrait statistique des femmes judiciairisées

Il est bien reconnu par de nombreuses recherches empiriques que les femmes commettent moins de délits que les hommes (Carrabine, Iganski, Lee, Plummer et South, 2004). Pour cette raison, cette population a été ignorée longtemps par les productions scientifiques. Toutefois, au Canada, les femmes sont de plus en plus présentes dans le paysage carcéral. La proportion de femmes judiciairisées n'a en effet cessé de progresser durant les trente dernières années.

Les données policières de 2009 révèlent environ 233 000 auteurs présumés de crimes, comparativement à 776 000 auteurs présumés, ce qui représente 23% de tous les adultes inculpés de charges criminelles au Canada, alors que cette proportion s'élevait à 15% en 1979 (Statistiques Canada, 2011). Le rapport annuel de la Sécurité publique du Canada (2014) montre que le nombre de femmes admises au Service correctionnel fédéral a subi une augmentation de 38,6%, passant de 236 à 327 entre les années 2004 et 2013-2014.

Une explication pouvant justifier cet écart entre les genres, soutenue notamment par Sheenan, McIvor et Trotter (2007), serait les différences de trajectoires liées à la criminalité. Pour ces auteurs, par exemple, les femmes seraient plus sujettes à n'avoir été accusées qu'une seule fois et à avoir eu une carrière criminelle relativement courte. Ces mêmes auteurs rapportent qu'en 2006, au Royaume-Uni, la cruauté et la négligence envers des enfants étaient les seuls délits où les femmes étaient plus souvent inculpées, soit dans 59% des cas. Pour ce qui est de la peine encourue en réponse à une infraction criminelle, les femmes paraissent moins susceptibles de recevoir des sanctions pénales à la suite de leur délit que les hommes (Bélangier, 2001). En 1999 et 2000, 20% des hommes condamnés pour voies de fait ont été incarcérés contre 8% des femmes accusées du même type d'infraction, soutenant la thèse d'une certaine clémence du tribunal à l'égard des femmes.

Autrement, l'augmentation de la proportion de la criminalité féminine pourrait s'expliquer en contrepartie à la baisse générale de la criminalité observée chez les hommes, indique Bertrand (2003). L'auteure note aussi la possibilité que cette évolution soit due à un changement de pratiques judiciaires ou à l'effet d'une politique nationale de lutte contre la violence intrafamiliale mettant au jour des délits familiaux qui, traditionnellement, passait sous le radar. Quoiqu'il en soit, il est certain qu'un chiffre noir de la criminalité existe encore et rend difficile l'estimation de la criminalité des femmes et sa position relative dans l'ensemble de la criminalité.

1.3 Quelques caractéristiques des femmes criminalisées

Certaines tendances sont constatées quant aux caractéristiques que présentent les femmes incarcérées. D'après Blanchette et Brown (2006), celles-ci seraient généralement plus jeunes, plus pauvres, moins éduquées que les femmes de la population générale et posséderaient peu d'habiletés en employabilité. Les femmes de minorité visible seraient également surreprésentées dans la population carcérale. De manière générale, cette clientèle aurait tendance à vivre plus de honte et de culpabilité en lien avec leur délit que les hommes, selon les mêmes auteurs. Certaines réalités, telles la maternité et la garde des enfants caractériseraient aussi plus spécialement les femmes par rapport aux hommes, situations qui impliqueraient des contraintes sur le plan de l'employabilité et de l'indépendance financière (Koons, Burrow, Morash, et Bynum, 1997).

Également, les femmes vivraient davantage de victimisation de façon générale, de violence domestique et d'abus sexuels en particulier que les hommes. Selon Estrada et Nillson (2012), les femmes judiciairisées présentent plus de problématiques dans leur enfance dans chacune des catégories (pauvreté, problèmes familiaux, expériences de victimisation) et plus d'abus de substances psychoactives et de dépression à l'âge adulte que les hommes. Ces chercheurs rapportent qu'en raison de la plus grande stigmatisation à laquelle elles font face, il existe un plus grand risque que les femmes toxicomanes ou judiciairisées soient socialement exclues. Enfin, la victimisation et l'abus de substances seraient des facteurs importants menant à l'implication criminelle chez les femmes (Tyagi, 2006).

1.4 Des trajectoires menant à la criminalité

Daly (1992) a mis au jour cinq trajectoires susceptibles de mener les femmes à s'adonner à la criminalité : 1) la femme de rue, 2) la femme connectée à la toxicomanie, 3) la femme battue, 4) la femme blessée qui blesse, 5) et les autres femmes. Dans une tentative de contribuer à cette théorie, Simpson, Yahner et Dugan (2008) ont cherché à préciser les différents facteurs liés à la criminalité en fonction de la trajectoire de la contrevenante. Ainsi, 351 femmes incarcérées ont rempli un calendrier d'évènements de vie afin de recueillir des informations nécessaires à la classification. Les auteurs ont relevé plusieurs résultats. La femme de rue présentait un historique de criminalité. La femme connectée à la toxicomanie était sans emploi, consommait des substances psychoactives, avait des conjoints toxicomanes, faisait du trafic de drogues et vivait de la violence conjugale. La femme battue avait un conjoint violent et effectuait surtout des crimes contre la propriété. La femme blessée qui blesse avait été victimisée à l'enfance et à l'âge adulte et était accusée pour des crimes violents. Finalement, les autres femmes étaient plus âgées et ne présentaient pas les caractéristiques des autres trajectoires.

Plus récemment, en utilisant le modèle associé à l'approche théorique développementale développée d'abord par Moffitt (1993), il a été possible d'identifier huit trajectoires féminines de la criminalité à l'aide d'une approche narrative centrée sur la personne (Brennan, Breitenbch, Dieterich, Salisbury et Van Voorhis, 2012). On y retrouve deux types de femmes dépendantes aux drogues, mais avec un fonctionnement normal, soit celles monoparentales (trajectoire 1) et celles sans enfant (trajectoire 2). Il existerait aussi deux trajectoires de femmes victimisées, soit celles déprimées/stressées (trajectoire 3) et celles à plus forte criminalité, influencées par leur socialisation (trajectoire 4). Deux autres catégories regroupent les femmes appartenant à une sous-culture criminelle, soit celles monoparentales dépendantes affectives avec un faible sentiment d'efficacité personnelle (trajectoire 5) et celles à plus forte criminalité, moins dépendantes, amoureuses (trajectoire 6). Finalement, les femmes agressives et antisociales se divisent en deux trajectoires, soit celles non psychotiques (trajectoire 7) et celles psychotiques à haut risque de suicide (trajectoire 8).

Bien que ces trajectoires aient été spécifiquement identifiées, plusieurs d'entre elles partagent des ressemblances, montrant qu'elles ne sont pas aussi clairement définies. Les auteurs expliquent les nombreux chevauchements entre les trajectoires de plusieurs façons. Cette complexité pourrait être due au taux élevé de criminalité dans l'échantillon, à l'inclusion d'une grande quantité de facteurs neutres et sexospécifiques, ou à leur approche holistique centrée sur la personne. Une des principales conclusions de l'étude est que les facteurs sexospécifiques semblent être très pertinents dans la compréhension du crime chez la femme. De fait, seule la trajectoire 2 n'a pas présenté un nombre significatif de facteurs sexospécifiques. De plus, 37% de l'échantillon, qui correspond aux trajectoires 3-4-7-8, a rapporté avoir vécu des abus physiques et sexuels répétés. Les 3-7-8, ont pour leur part obtenu un résultat élevé à l'évaluation des problèmes de santé mentale.

Pour DeHart (2008), et d'autres après lui, il semble clair que les femmes auraient multiplié les traumatismes avant de se retrouver en prison. Dans cette étude, en investiguant la subjectivité de 60 femmes incarcérées dans des institutions à sécurité maximale, la victimisation a été observée comme étant associée à la criminalité. Parfois, elle était un précurseur à celle-ci, par exemple dans des situations de contrôle par une personne significative ou d'abus par le partenaire. Dans d'autres cas, la criminalité menait à la victimisation. C'était le cas pour la prostitution mettant à risque de violence par les clients ou l'utilisation de drogues pouvant mener à une agression sexuelle ou à un vol. Sachant que plusieurs écrits scientifiques soutiennent que des expériences traumatiques sont liées à un risque élevé de présenter des problèmes de santé mentale (DeHart, Lynch, Belknap, Dass-Brailsford et Green 2014), il n'est pas surprenant de retrouver une majorité de parcours de vie de femmes judiciairisées où des problématiques telles le trouble de stress post-traumatique et l'abus de substances sont aussi présentes.

1.5 Portrait statistique des femmes violentes

Même si un nombre moins élevé de femmes que d'hommes commettent des délits violents, il est tout de même nécessaire de s'attarder à celles qui le font. Alors que les études féministes se sont originellement concentrées sur la femme en tant que victime, le domaine de l'analyse de la violence au féminin est en pleine effervescence.

Pollock et David (2005) rapportent avoir eu des discussions, il y a une trentaine d'années, avec des acteurs du milieu carcéral et judiciaire qui s'inquiétaient que les femmes judiciairisées soient de plus en plus violentes. D'après l'argumentation des auteurs, il s'agirait véritablement d'un mythe puisque la contribution des femmes aux crimes violents continue de n'être qu'un petit pourcentage.

Pour appuyer cette position, il est possible de considérer le taux de recondamnations de manière rétrospective. Dans l'étude de Gobeil et Barrett (2007), deux cohortes de femmes judiciairisées ont été suivies sur une période de deux ans durant les années 2002 à 2004. Le taux général de recondamnation était de 28,2% à 28,8% et celui pour un crime violent de 4,2% à 5,2%. Cette étude rapporte aussi que les femmes incarcérées pour un crime violent présentaient un risque significativement plus élevé d'être déclarée à nouveau coupable pour un crime violent (8,1% et 9,3%) que les femmes judiciairisées pour un crime non violent (0,6% et 1,2%).

De fait, une faible proportion des femmes sont responsables de crimes violents par rapport aux hommes. En 2009 aux États-Unis, parmi l'ensemble des adultes arrêtés relativement à un crime violent rapporté par le FBI, seulement 19% étaient des femmes (Chesney-Lind et Pasko, 2013). De même, en 2005 au Canada, les femmes étaient cinq fois moins arrêtées pour des crimes contre la personne en comparaison aux hommes (Mahoney, 2013). Au Canada, 56,5% (559 sur 989) des femmes ayant purgé une peine fédérale avaient été inculpées pour une infraction violente et 11% (59) d'entre elles avaient commis plus d'une infraction violente (Bottos, 2007). Les délits violents les plus communs identifiés chez les femmes étaient les vols qualifiés, les voies de fait et les meurtres au deuxième degré. Enfin, comme on pouvait s'y attendre, comparées aux femmes judiciairisées de manière générale, les femmes ayant commis un délit violent étaient plus susceptibles d'obtenir une peine de détention plutôt qu'un suivi en communauté.

Certains scientifiques soutiennent la possibilité que les femmes soient aussi violentes que les hommes, mais qu'elles le seraient davantage dans le contexte du foyer familial, un milieu où la possibilité de détecter la violence est plus ardue (Murphy, Stevens, McGrath, Wexler, et Reardon, 1998). Les auteurs avancent que le niveau de violence utilisé par les femmes serait plus élevé que ce que les recherches montrent généralement, mais qu'elles sont réticentes à le dévoiler, notamment par peur de perdre la garde de leurs enfants. Il n'y a toutefois aucune preuve empirique à ce sujet. Il est néanmoins un fait que la violence perpétrée par les femmes se produit rarement à l'encontre d'étrangers.

Au Canada, en 2009, 29,4% des victimes d'actes violents commis de la part des femmes étaient des connaissances, 23,2% des ex-conjoints(es) et 22,3% des partenaires amoureux, alors que les étrangers et autres membres de la famille représentaient respectivement 13,6% et 11,5% des victimes (Kong et Aucoin, 2009).

1.6 Quelques caractéristiques des femmes violentes

Selon Brickey (2005), les discours criminologiques habituels ont présenté la femme violente comme étant soit mauvaise (*bad*), folle (*mad*) ou victime. Pour l'auteure, dans le but d'éviter de tomber dans ces pièges, l'accent doit être mis sur l'éventail des comportements violents commis par des femmes, plutôt que sur les cas isolés et sensationnels. Aussi, le contexte social et structurel dans lequel la violence féminine prend place doit être analysé en regard d'inégalités, que ce soit de genre, de race, ou autres. Bref, les comportements de violence doivent être compris en s'intéressant aux multiples facettes qui déterminent l'identité de la femme, puisqu'elle peut être à la fois victime et agresseure.

Il paraît par ailleurs exister certaines différences entre les caractéristiques des femmes non violentes et celles violentes. L'étude américaine menée par Pollock, Mullings et Crouch (2006) visait à comparer un échantillon composé de 657 femmes de ces deux catégories. Les auteurs ont observé que les femmes violentes étaient généralement plus jeunes, afro-américaines, sans emploi et possédaient un long historique de criminalité, provenaient plus souvent de familles dysfonctionnelles et avaient été plus souvent victimes d'abus sexuels ou physiques à l'enfance que celles non violentes. De même, celles-ci avaient plus de probabilités d'être mariées, d'être moins éduquées, d'avoir vécu des difficultés à l'enfance et d'avoir des problèmes de santé mentale que les hommes (Rossegger, Urbaniok, Elbert, Cortoni et Endrass, 2009). La recherche a aussi globalement montré que les femmes judiciairisées violentes étaient surtout issues d'un groupe ethnoculturel minoritaire, avaient une cote de sécurité plus élevée et présentaient des niveaux de besoins plus élevés que les femmes judiciairisées en général (Poels, 2005). Sommers et Baskin (1993) considèrent que la surreprésentation des femmes noires dans le système judiciaire serait en lien avec le fait que les minorités font plus souvent partie de classes sociales inférieures, vivaient plus souvent dans des quartiers pauvres et que ces lieux seraient traditionnellement associés à de hauts taux de crimes violents.

Certaines études suggèrent que les femmes judiciairisées violentes seraient plus à risque de présenter des besoins en santé mentale (Weizmann-Henelius, Viemerö, et Eronen, 2003 ; Logan et Blackburn, 2009). Notamment, une étude sur des femmes violentes de Weizman-Henelius, Sailas, Viemerö et Eronen (2002) soutient que 82,2% des femmes judiciairisées de leur échantillon (n=61) remplissaient les critères diagnostiques d'au moins un trouble de personnalité. La prévalence de troubles psychotiques et de toxicomanie chez les femmes violentes serait également plus élevée que dans la population en général (Fazel, Sjöstedt, Grann, et Långström, 2010).

Les femmes présentant des comportements violents auraient vécu plus souvent des épisodes de violence, d'abus sexuel, de relations amoureuses empreintes de violence et auraient aussi plus souvent vécu dans une famille où la violence était présente (Murphy, Stevens, McGrath, Wexler et Reardon, 1998).

La violence conjugale exercée par une femme survient principalement dans un contexte où elle est également les victimes (Swan, Gambone, Caldwell, Sullivan, et Snow, 2008). Plusieurs études rapportent des taux avoisinant les 90% de femmes ayant des comportements violents envers leur conjoint, mais qui subissent aussi celle-ci. Toutefois, même dans ce contexte, les femmes seraient environ 1,5 fois plus susceptibles d'être blessées et 2,5 fois d'être agressées sexuellement. Les auteurs soulèvent certaines motivations de ces femmes à user de violence : l'autodéfense, la peur, la protection des enfants, le contrôle et la punition. Babcock, Miller et Siard (2003) ont créé a priori deux catégories de femmes perpétrant de la violence domestique, en se fondant sur la typologie masculine de Holtzworth-Munroe et Stuart (1994). D'une part, celles qui utilisent la violence seulement dans un contexte intime, associée à des comportements principalement réactifs, parfois même dans un but d'autodéfense, d'autre part, celles qui sont violentes en général et qui utilisent ce type de comportement dans une variété de situations. Leur motivation pourrait être plus instrumentale. Les auteurs ont évalué 60 Texanes violentes en contexte conjugal ciblées par l'organisme Working Together for Change dans un but de réhabilitation. Les résultats montrent que les femmes violentes en général présentaient des fréquences plus élevées d'abus physiques, psychologiques et de lésions corporelles envers leur partenaire que les femmes violentes en contexte intime. Aussi, elles avaient plus souvent été témoins de l'agressivité de leur mère envers leur père, rapportaient un nombre plus élevé de symptômes traumatiques, malgré un historique d'abus sévère semblable. En contrepartie, il est intéressant de mentionner que les deux catégories de femmes rapportaient que leur partenaire était plus sévèrement violent qu'elles dans la dernière année et qu'ils agissaient au moins deux fois plus souvent qu'elles.

Il est possible qu'un lien significatif existe entre l'expérience d'abus physiques au cours d'une vie et les comportements violents autorapportés (Byrd et Davis, 2009). En effet, dans leur étude auprès de 151 femmes incarcérées, dont 38 pour crime violent, les auteurs établissent que 12% de la variance de ces comportements violents est expliqué par le vécu d'agressions physiques.

Depuis longtemps, des études soulignent que les femmes violentes ne constituent pas un groupe homogène. Par exemple, les femmes responsables de vols violents seraient également impliquées dans d'autres activités criminelles et présenteraient davantage de problèmes liés à l'abus de substance que les femmes qui auraient commis des voies de fait ou des vols non violents (Sommers et Baskin, 1993).

Les résultats de Robitaille et Cortoni (2014) appuient cette conception, distinguant deux profils de femmes violentes : l'agresseuse antisociale et l'agresseuse classique. Dans leur étude, l'agresseuse antisociale avait plus souvent une histoire de délinquance juvénile, avait passé en moyenne plus de temps en prison, présentait plus de deux délits violents à son actif, avait moins souvent des enfants et ne connaissait pas ses victimes, comparée à l'agresseuse classique. Verona et Carbonell (2000) ajoutent que les femmes judiciarisées qui ont commis des crimes violents de manière répétée sont plus antisociales et commettraient plus de violence instrumentale. En contrepartie, Murdoch, Vess et Ward (2012) présentent des résultats qui soutiennent que les femmes violentes seraient une population plus homogène que les hommes en matière de risque et de besoin.

Une étude américaine récente s'est affairée, de son côté, à différencier deux types d'utilisation de la violence chez des femmes incarcérées : la violence isolée (isolated violence) et la violence modelée (patterned violence ; Kubiak, Kim, Fedock et Bybee, 2013). La violence isolée représente les situations où un seul cas de comportement violent est noté, tandis que pour la violence modelée, ils sont multiples et récurrents. Les femmes de la catégorie violence modelée sont apparues significativement plus susceptibles que celles de la violence isolée d'avoir reçu un traitement psychiatrique en communauté (52% vs 36%), d'avoir un trouble mental sérieux (29% vs 17%), d'être dépendantes à une substance (75% vs 55%), d'avoir vécu de l'intimidation (44% vs 24%) et d'être victimes d'abus physiques (46% vs 23%).

En ce qui concerne les motivations du passage à l'acte, plusieurs avis sont formulés. Blanchette et Brown (2006) soutiennent que les femmes commettraient des homicides pour des raisons similaires aux hommes, soit par vengeance ou honneur. D'autres auteurs estiment plutôt que les femmes utiliseraient la violence pour des raisons économiques, de survie, pour soulager une tension accumulée, par perception d'un manque de respect ou d'humiliation, par jalousie, par autodéfense ou par contrainte (Sommers et Baskin, 1993 ; Kruttschnitt et Carbone-Lopez, 2006 ; Bottos, 2007).

Celles-ci agiraient souvent de manière impulsive, suite à l'abus de substance et lors de relations interpersonnelles (Sommers et Baskin, 1993 ; Pollock et Davis, 2005 ; Kruttschnitt et Carbone-Lopez, 2006 ; Murdoch et coll., 2012).

1.7 Les femmes et les théories criminologiques de la violence

Depuis longtemps, les chercheurs se questionnent sur l'application des théories criminelles existantes aux femmes. En effet, les auteurs contemporains s'entendent pour dire que la majorité des théories ont été créées en se fondant sur une population masculine (Bloom, Owen et Covington, 2003).

Il est en fait possible de distinguer les connaissances sur la criminalité féminine en deux grands paradigmes : les théories neutres, expliquant la criminalité de la même manière chez les deux sexes, et les théories sexospécifiques, considérant des différences liées au sexe. La différence entre les délits des hommes et des femmes suggère que les trajectoires qui mènent à la délinquance sont différentes d'un sexe à l'autre (Sheenan et coll., 2007). De manière générale, les trajectoires les plus communes chez les femmes sont fondées sur la survie à la victimisation, à la pauvreté et à l'abus de substance (Bloom, Owen, et Covington, 2003). En raison de cette différence, seules les théories s'efforçant de décrire les réalités spécifiques aux femmes seront traitées dans ce texte.

En comparant des adolescents délinquants, Megargee (1966) a soulevé deux types de personnalités pouvant mener aux comportements violents. Le premier type inhiberait peu ses comportements agressifs et réagirait avec violence suite aux provocations ou aux frustrations. Le second inhiberait fortement sa violence, risquant ainsi d'accumuler sa colère jusqu'à une éventuelle détonation. Ogle et ses collègues (1995) ont appliqué cette théorie aux femmes déclarées coupables d'homicides, soutenant qu'elles n'apprendraient donc pas à exprimer leur colère de manière adéquate. Les processus de socialisation inculqueraient aux femmes l'inhibition de leur colère, intériorisant ainsi des affects négatifs telles la culpabilité et la dépression. De plus, la prévalence de leur victimisation précoce associée à leurs besoins relationnels laisse entendre que ces femmes pourraient avoir peur des hostilités potentielles si elles exprimaient leur colère (Sorbello, Eccleston, Ward et Jones, 2002). Ce sentiment pourrait être réprimé afin de maintenir l'harmonie dans leurs relations et de respecter la notion stéréotypée de la « bonne femme ». Bien que la colère des femmes serait intériorisée, une étude sur 50 femmes et 121 hommes en milieu carcéral a rapporté plus de colère chez les femmes judiciairisées non violentes que chez celles violentes et chez les hommes (Suter et Byrne, 2000). L'hypothèse des auteurs attribue cette différence à l'incidence plus élevée de psychopathologies chez ces femmes.

Une autre explication pourrait, selon Flemke et Allen, 2008, se trouver dans la terminologie, où la colère, une émotion contrôlable et dirigée envers un objet précis, est différente de la rage, une expérience accablante qui prend contrôle des actions et des émotions. Selon ces auteurs, chez la femme en général, la rage serait principalement déclenchée par un sentiment d'être en danger ou d'être émotionnellement surmenée.

Dans leur modèle descriptif expliquant le passage à l'acte, Murdoch et ses collègues (2012) suggèrent que la réponse affective négative, impliquant souvent un échec à réguler l'état émotionnel associé aux traumatismes vécus et à l'exacerbation de facteurs de stress, est la première étape du processus menant à l'actualisation d'un comportement violent chez les femmes. Les cognitions qui en découlent peuvent alors servir à envisager le crime comme une solution justifiable. Ce sont souvent des distorsions cognitives qui visent à attribuer le blâme à la victime et à ne pas reconnaître les torts potentiels de l'acte. Dans certains cas, c'est plutôt la fausse perception que la victime a été provocante, humiliante ou menaçante à leur égard. Deux catégories de cognitions en lien avec le passage à l'acte sont identifiées : « sans pouvoir » et « sans défense ». La première catégorie renvoie au fait que la situation s'incruste dans un modèle récurrent de victimisation et la seconde renvoie à l'attribution d'intentions malveillantes chez l'autre. Ces pensées mèneraient directement à la formation d'un but dominant, soit un désir, soit la perception de nécessité de s'engager dans un comportement violent. À ce moment, plusieurs variables peuvent venir influencer la réalisation du but, notamment la connaissance de la victime et la présence de témoins. De même, deux motivations distinctes émergent : la réparation d'un préjudice ou l'acquisition de biens. La première s'exprime par des cognitions liées au désir de rétribution et de punition qui sont principalement soutenues par un échec d'autorégulation. La seconde s'exprime par des cognitions liées à l'autogratisation principalement soutenues par un sentiment de le mériter, d'être dans son droit. Enfin, les auteurs identifient la phase de planification comme la dernière étape menant à la violence potentielle, divisée en deux types : la planification systématique explicite — où la femme a planifié son délit — et non systématique implicite — où la femme adopte un style réactionnel, impulsif ou opportuniste. Les auteurs rapportent également que les femmes sous-estimeraient grandement le risque associé au comportement criminel et n'envisageraient pas les conséquences à long terme.

St-Hilaire (2012) propose pour sa part un modèle du passage à l'acte violent en quatre phases. La première se fonde sur les antécédents et forme un portrait général des femmes violentes qui comporte les vulnérabilités à l'enfance et à l'adolescence, le style de vie à l'adolescence et à l'âge adulte, le réseau social, les difficultés personnelles, l'accumulation d'épreuves et d'émotions négatives ainsi que les stratégies d'adaptation inadéquates. La deuxième est la période qui précède l'acte violent, divisée en deux volets : l'entrée dans le processus de la violence par l'accumulation de nombreuses difficultés et la phase aiguë qui survient avant le délit, caractérisée par une augmentation de la consommation de psychotropes et un changement dans la routine de vie. La troisième comporte deux scénarios possibles en lien avec le passage à l'acte violent : a) la violence est employée en réaction à une interaction avec la victime ou b) la violence est utilitaire et est propulsée par certains besoins, par exemple, monétaires ou d'appartenance. La quatrième est celle qui suit l'acte de violence, constituée des conséquences positives ou négatives vécues par les femmes et de la compréhension qu'elles ont de leur délit.

Les théories implicites, qui sont des schémas cognitifs, ont été établies à partir de connaissances qui prennent la « forme de croyances interreliées sur soi, les autres et le monde » et sont utilisées afin d'expliquer, de prédire et d'interpréter le monde qui nous entoure. Dans leur article, Robitaille et Cortoni (2014) identifient deux théories implicites neutres. La théorie « la violence est normale », moins prévalente, est la normalisation de la violence, entre autres par la croyance que la violence est un moyen efficace d'atteindre un objectif. Elle comporte des distorsions cognitives autour du thème de l'influence sociale comme étant la cause de leur violence. La théorie « je perds le contrôle » est celle la plus fréquemment retrouvée dans l'échantillon et s'explique par une impression d'être incapable de s'autoréguler. Elle contient des distorsions cognitives autour du thème de la drogue, des menstruations ou des troubles de santé mentale comme étant la cause de leur violence. Quatre autres théories implicites concernent spécifiquement les femmes d'après l'auteure. « Ceux qui agissent injustement et méritent d'être battus » s'explique par la nécessité de protéger les victimes d'injustices en recourant à la violence. « J'ai besoin de me protéger et de protéger les autres » est différente, car il n'y avait pas de notion d'injustice perçue ; elle s'explique plutôt par la notion de protection et le respect qui en découle. « Je ne suis pas violente » renvoie à la perception qu'elles sont douces et attentionnées et implique une certaine déresponsabilisation et minimisation vis-à-vis l'acte violent. Enfin, « la vie est trop difficile » s'exprime à travers un historique de victimisation cumulée à une difficulté d'autorégulation émotionnelle ; le recours à la violence devient dans ce cas un moyen de ventiler l'accumulation des émotions négatives.

Dans le même ordre d'idée, il a été mis en évidence que certaines femmes violentes auraient une grande propension à attribuer le blâme aux autres (Weizmann-Henelius et coll., 2002). Cette réaction serait liée au biais d'attribution hostile, formé par des schémas cognitifs qui ont été classés en quatre catégories distinctes (Barriga, Morrison, Liao, et Gibbs, 1996) : a) agir dans son propre intérêt, b) blâmer les autres, c) minimiser ou attribuer une étiquette ; et d) assumer le pire. D'après Murdoch et coll. (2012), ce biais jouerait un rôle significatif en lien avec la réaction violente chez les femmes.

En contexte conjugal, l'utilisation de la violence selon le sexe varie historiquement et culturellement et aussi dans ses motivations et son contexte (Dasgupta, 2002 ; Dragiewicz et DeKeseredy, 2012). Byczek (2005) met en lumière qu'il existe en fait deux courants de pensée.

D'une part, le courant de la violence familiale tend à décrire la violence conjugale exercée par la femme comme un conflit. La recension des écrits de Bair-Merritt et ses collaborateurs (2010) soutient l'existence de quatre motivations principales chez les femmes à utiliser ces comportements : la colère, le manque d'attention dans le couple, la légitime défense et la vengeance. Pour ces auteurs, cette violence serait donc plus expressive qu'instrumentale.

D'autre part, le courant féministe décrit la violence en tenant compte du contexte et l'associe au patriarcat et à l'utilisation du pouvoir des hommes sur les femmes. Effectivement, la violence envers un partenaire intime chez la femme est historiquement considérée comme une contradiction à leur rôle sexuel (Dasgupta, 2002). Il est donc primordial d'analyser le contexte dans lequel a lieu ce comportement. S'inscrit dans ce courant la typologie proféministe de Johnson (2008) qui est incontournable dans le domaine. Selon l'auteur, il existe différentes formes de violence conjugale : le terrorisme intime, la résistance violente, la violence bidirectionnelle et la violence de couple situationnelle. Le terrorisme intime, majoritairement masculin, se caractérise par un cercle vicieux durant lequel l'agresseur utilise les différentes formes de violence pour instaurer un climat de terreur et de contrôle sur sa conjointe (Johnson, 2011). La résistance violente est décrite comme une stratégie principalement féminine, près de la légitime défense, qui se développe essentiellement en réaction au terrorisme intime. Pouvant simplement exacerber la violence, il arrive que les gestes réactifs mènent à un homicide commis par l'agresseur. La violence bidirectionnelle implique indistinctement les deux partenaires. Enfin, la violence de couple situationnelle, pour sa part, se manifeste par un conflit qui escalade vers la violence. Elle peut résulter d'un problème de communication et de gestion, souvent en raison des enfants, de la maison, de la consommation de substances psychoactives et des finances.

Byczek (2005) a intégré les différentes connaissances concernant les « femmes violentes » en contexte conjugal pour développer une typologie. La saturation des thèmes a été atteinte une fois que 12 femmes ont rempli les questionnaires. La chercheuse a relevé quatre types de femmes utilisant la violence conjugale, soit la femme pratiquant l'autodéfense, l'auteure principale, la femme participant à de la violence mutuelle équitable et celle se livrant à de la violence mutuelle toutefois dominée par l'homme. Cette perspective est intéressante pour comprendre la violence des femmes puisque l'ensemble des participantes de l'étude ont rapporté avoir été victimisées par un partenaire dans leur vie, celles étant dans la catégorie auteure principale en ayant vécu plus sévèrement et plus fréquemment.

Néanmoins, puisque les caractéristiques personnelles ne sont pas suffisantes pour bien saisir la violence chez les femmes, il est nécessaire de considérer les facteurs environnementaux (Cortoni, 2009). Par exemple, l'association à des pairs délinquants, la fréquentation d'un quartier avec un haut taux de crime et l'abus de substances psychotropes augmenteraient la probabilité d'être exposé à des situations conflictuelles qui peuvent mener à la commission d'un comportement criminel (Sommers et Baskin, 1993).

En somme, de nombreuses différences entre les hommes et les femmes en lien avec l'expression de comportements violents soutiennent l'importance des théories sexospécifiques et d'études qui se développent en ce sens. Les recherches empruntant cette voie se font encore rares, alors même qu'elles paraissent primordiales pour développer des interventions adaptées au genre. Tout bien considéré, il appert que les théories actuelles ne sont pas suffisantes pour bien saisir le phénomène de la violence chez les femmes judiciairisées.

1.8 L'intervention sur la violence pour les femmes

Lorsque la communauté scientifique s'est intéressée à la violence familiale, ce sont d'abord les caractéristiques et les comportements des hommes violents qui ont fait l'objet d'étude (Dowd, 2001). De plus en plus, les études reconnaissent et supportent que la réalité des femmes est différente des hommes et il apparaît nécessaire de développer des services et des traitements qui sont sensibles au genre (Covington et Bloom, 2006 ; Tyagi, 2006).

L'ensemble des interventions utilisées en milieu correctionnel se font en groupe, en couple, en individuel ou en une combinaison de ces modalités (Dowd, 2001). Il semblerait que des éléments du modèle de Duluth (Pence et Paymar, 1993), des techniques de gestion de la colère ainsi qu'une considération pour la victimisation se retrouvent principalement dans la plupart des approches de traitement (Dowd, 2001).

Par ailleurs, peu de programmes ont été créés et évalués à ce jour. Carney et Buttell (2004) ont développé un traitement de 16 semaines, principalement constitué de psychoéducation, pour vaincre la minimisation, le déni et permettre que la femme prenne la responsabilité de ses actions. Le programme d'une durée de 20 semaines développé par Dowd (2001) était fondé sur une approche cognitivocomportementale. Il visait plus précisément certaines cibles, soit l'éducation sur les émotions (la colère, le regret, la tristesse, la jalousie, l'humiliation, la peur), le développement de compétences en gestion de conflits et en communication, la stabilité émotionnelle et comportementale, les problèmes relationnels, les distorsions cognitives ainsi que la gestion de l'anxiété et les techniques de relaxation. Leisring, Dowd et Rosenbaum (2003) ont proposé d'apporter certaines modifications aux interventions utilisées auprès des femmes, reconnaissant l'importance d'accorder de l'attention aux besoins de base, à la responsabilité parentale ainsi qu'à l'identification et au traitement des troubles de l'humeur, post-traumatiques, ou autres conditions susceptibles de créer une instabilité dans le comportement. Aucun de ces programmes n'a fait état d'une évaluation de l'efficacité satisfaisante.

Le programme *Responsible Choices for Women* développé par Tutty, Babins-Wagner, et Rothery (2006) rapporte une baisse significative de la violence psychologique. Ce programme vise à réduire les comportements violents en acceptant la responsabilité de ses actes, en améliorant les relations familiales, en augmentant l'estime de soi, en diminuant le stress, en développant l'empathie et en soutenant la parentalité. Selon ses auteurs, il serait préférable de privilégier un couple d'intervenants homme/femme afin de confronter les stéréotypes sur les rôles sexuels et résoudre les problèmes qui surviennent grâce à une négociation prosociale.

Chez les femmes violentes avec leur partenaire intime, les dynamiques familiales complexes où elles peuvent parfois être à la fois agresseure et victime rendent difficile la compréhension de l'historique de violence (Kernsmith et Kernsmith, 2009). Les techniques d'autorégulation, telles la relaxation, la gestion des émotions et de l'impulsivité, seraient importantes en raison des problématiques d'attachement et de santé mentale qu'elles vivent (Goldenson, Spidel, Greaves et Dutton, 2009). Plus spécifiquement, pour celles présentant un trouble de personnalité limite, une thérapie comportementale dialectique s'avérerait efficace. Selon les auteurs, les prochaines études devraient porter une attention particulière aux traumatismes, à la personnalité ainsi qu'aux troubles neurocognitifs.

Au Québec, des chercheuses se sont penchées sur les représentations sociales de la violence des femmes chez les intervenantes travaillant dans différentes maisons d'hébergement, de transition ou des centres d'aide (Damant, Guay, Cantin, Thibault et Shaw, 2005). À l'aide d'entrevues ouvertes, 26 intervenantes ont été interrogées. Il a été possible d'explorer les différentes pratiques d'intervention identifiées par les intervenantes. Dans la plupart des cas, un acte physique violent est jugé inacceptable et mène à l'éviction ou à l'appel aux autorités policières. Cette technique empêche toutefois de venir en aide à ces femmes expulsées. En outre, les interventions se font graduellement en suivi individuel, en utilisant les événements qui surviennent pour identifier la violence que les femmes subissent pour enfin reconnaître celle qu'elle exerce.

Un programme québécois, *Violente, moi ? Explorer, décider, agir autrement - Mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence*, a été développé selon une perspective féministe intersectionnelle pour que les femmes puissent exprimer leurs expériences individuelles et collectives (Roy, Damant, Chbat, Johnson et Gervais, 2016). Ainsi, il est prévu que les femmes fassent preuve d'aide mutuelle afin d'atteindre les objectifs posés en utilisant les forces de chacune. Les dynamiques de groupe sont travaillées par le partage des expériences. Le programme comporte 15 rencontres de trois heures découpées en deux modules : le premier vise à comprendre la violence, développer des comportements alternatifs et assurer la sécurité des femmes. Le second amène les femmes à réfléchir sur l'impact de leurs conditions de vie et à développer leur pouvoir d'agir sur celles-ci.

Bref, il semblerait que les interventions de groupe où l'aide mutuelle est favorisée par des supports relationnels et environnementaux seraient efficaces auprès de femmes impliquées dans des situations de violence conjugale (Tower, 2007). La sécurité des femmes, les dynamiques de l'abus, la gestion de la colère, la parentalité, les stratégies d'adaptation, le pouvoir d'agir, la victimisation, les problèmes relationnels ainsi que prendre soin de soi sont autant de domaines qui devraient être explorés avec cette population en prenant en considération les facteurs sexospécifiques qui modulent la trajectoire de vie.

1.9 La théorie des parcours de vie pour comprendre la violence

Comme le disent Pineau et Legrand (2002), « l'histoire de vie n'a pas attendu l'avènement des sciences anthroposociales pour exister ». Lorsque des individus rapportent leur histoire de vie, la narration peut difficilement être autre chose qu'une reconstruction subjective et teintée de l'expérience vécue par l'individu. Or, ce principe peut devenir une force dans le cadre de nos pratiques de recherches qualitatives actuelles.

Les récits de vie sont constitués à partir d'entretiens narratifs durant lesquels il est demandé au participant d'élaborer sur un sujet en racontant son expérience vécue (Bertaux, 2005). Ainsi, les récits sont développés par le sujet qui est lui-même acteur de son histoire (Poirier, Clapier-Valladon et Raybaut, 1993). Selon Bertaux (2005), l'intérêt principal d'utiliser cette méthode objectiviste est de pouvoir étudier un élément précis d'une réalité sociohistorique dans la durée. Cela permet d'élaborer sur le fonctionnement de cette réalité, la manière dont elle se transforme, ses mécanismes, ses processus et ses logiques d'action, où les rapports sociaux sont au centre de l'analyse. L'enquête vise ainsi à développer sur une réalité sociohistorique afin d'explorer un sujet avec peu de connaissances a priori ; il est possible de dire que le chercheur s'intéresse plutôt à construire des hypothèses qu'à élaborer une théorie. Les événements sont d'abord compris selon un ordre diachronique, puis mis en contexte et finalement mis en relation. En se concentrant sur les processus sociaux qui sous-tendent les histoires de vie, des récurrences peuvent être discernées, devenant un terrain fertile au développement d'hypothèses.

Bertaux (2005) rapporte trois types d'objets d'étude de telles enquêtes ethnosociologiques. D'abord, les mondes sociaux sont centrés sur des activités spécifiques, que ce soit des emplois, des sports, des associations ou autres. Ensuite, les catégories de situation regroupent des individus vivant une situation particulière, sans avoir nécessairement d'activité commune. Finalement, bien que complexe, il est possible de s'attarder à un type de trajectoire sociale.

L'utilisation de la théorie des parcours de vie a plusieurs fonctions (Bertaux, 2005). D'abord, elle se veut exploratoire, permettant d'apprendre sur la réalité des individus et de désapprendre en laissant aller ses préjugés. Ensuite, elle possède une fonction analytique, permettant une compréhension des mécanismes de fonctionnement de l'individu, et d'obtenir des données plus riches et fiables que par questionnaire. Finalement, puisque les récits de vie sont des exemples tirés d'expériences réelles, ils ont une fonction expressive qui illustre et attire l'attention, tout en étant facile à comprendre.

1.10 Le féminisme intersectionnel pour tenir compte des conditions de vie des femmes

Les études féministes ont permis de non seulement se questionner sur les causes de la criminalité féminine, mais également de prendre en considération le contexte social et historique (Wattanaporn et Holtfreter, 2014). Entre autres, les féministes noires des États-Unis ont publié des travaux pionniers sur les rapports de domination et de subordination (Bilge, 2009).

De ces travaux est né le concept de l'intersectionnalité, qui réfère à une approche intégrée sur la complexité des identités et des inégalités sociales. Cette théorie postule l'interaction des différents axes de différenciation sociale, soit le sexe, le genre, la classe sociale, la race, l'ethnicité, l'âge, le handicap et l'orientation sexuelle. Ces interactions engendrent des configurations imprévisibles et même contradictoires de subordination et de domination.

L'analyse intersectionnelle se fait à deux niveaux (Henderson et Tickamyer, 2009). Au niveau microsocial, il est possible d'observer les effets des interactions entre un ensemble d'axes sur la vie d'un individu et d'ainsi constater l'unicité de ces croisements. Au niveau macrosocial, ce sont plutôt les systèmes de pouvoir et leur implication dans la production, l'organisation et le maintien des inégalités sociales qui sont examinés.

Collins (2000) considère plutôt quatre niveaux d'analyse qui sont en fait des domaines de pouvoir : structurel (institutions et lois), disciplinaire (bureaucratie et hiérarchie), hégémonique (idéologies, culture et conscience) et interpersonnel (relations et interactions).

Ainsi, le féminisme intersectionnel apporte un angle intéressant pour la compréhension de la violence commise par les femmes. Cette approche tient compte de leurs conditions de vie et met en lumière les relations de pouvoir et de subordination auxquelles elles font face en fonction des différents axes de différenciation sociale qui les concernent — et non seulement leur genre, sachant que les femmes violentes, on l'a vu plus tôt, ont, pour un grand nombre, un historique saillant de victimisation, de problèmes de santé mentale, d'abus de substances et de conditions de vie difficiles.

Deux concepts supplémentaires permettront d'analyser la violence commise par les femmes judiciairisées : la conceptualisation de l'expérience et les logiques d'action. La conceptualisation de l'expérience est une approche s'intéressant à la façon dont est comprise une expérience sociale (Castel, 1995). Couplée à l'approche biographique mentionnée plus tôt qui recueille la subjectivité du sujet, elle servira à mettre en lumière l'articulation des différents registres d'action présents dans les trajectoires de vie de ces femmes. En effet, puisque l'expérience sociale est le résultat d'une combinaison hétérogène et dynamique de logiques d'action, c'est-à-dire une manière d'éprouver, de penser et de construire une action, pouvant être dans le présent cas la violence, elle est donc subjective et réflexive (Dubet, 1996). Par conséquent, ces logiques d'action pourront être mises en relation avec le sens donné à la violence par les femmes, avec leurs conditions de vie ainsi que leur socialisation afin de comprendre les différentes interactions entre ces trois éléments conduisant à la production de comportements violents.

CHAPITRE 2

La méthodologie du projet de stage volet académique

Dans cette section, la méthodologie utilisée pour la réalisation du présent rapport de stage dans sa portion académique sera détaillée. Ainsi, seront d'abord présentés les objectifs de l'étude. Ensuite, un portrait des participantes sera brièvement exposé en précisant les facteurs d'inclusion ou d'exclusion dans l'étude. Par la suite, une description de la procédure de collecte et d'analyse des données sera faite. Finalement, les thèmes et sous-thèmes qui ont été retenus lors de l'analyse des entrevues seront définis.

2.1 Objectifs de l'étude

L'objectif principal du projet de recherche constituant la partie académique de cette maîtrise avec stage en intervention est de documenter et analyser les trajectoires de vie de femmes ayant ou ayant eu recours à la violence et qui, suite à une condamnation criminelle, ont été hébergées en maison de transition. Par conséquent, il s'agit de femmes qui, à un moment ou plusieurs moments de leur vie, ont été judiciairisées. Pour ce faire, certains objectifs spécifiques devront être atteints. Le projet devra permettre de :

- 1) reconstituer les trajectoires de vie des femmes participant à l'étude ;
- 2) décrire les conditions de vie dans lesquelles ces femmes ont vécu et vivent actuellement ;
- 3) identifier les processus de socialisation de ces femmes, en accordant un intérêt particulier aux attentes normatives de genre auxquelles elles sont exposées ;
- 4) isoler les logiques d'action qui sous-tendent l'utilisation de la violence par ces femmes et comprendre le sens qu'elles lui donnent.

La poursuite de ces objectifs permettra une exploration de la conceptualisation des comportements violents chez les femmes judiciairisées participant à l'étude. La compréhension accrue en découlant pourrait éventuellement permettre d'adapter les interventions auprès de cette clientèle afin de tenir compte du sens qu'elles donnent à la violence et la manière dont elles l'utilisent. L'analyse des résultats de ce projet de recherche exploratoire conduira à isoler les thèmes les plus pertinents à cette compréhension.

2.2 Portrait des participantes

Les trois participantes rencontrées dans le cadre de cette étude sont des résidentes de la maison de transition Thérèse-Casgrain qui y séjournent dans le cadre de leur peine faisant suite à une condamnation criminelle. Pour être éligible à participer à l'étude, les femmes devaient montrer une reconnaissance de leurs comportements violents. Toutefois, leur délit ne devait pas nécessairement être en lien avec ceux-ci. Aucun autre critère d'inclusion ou d'exclusion n'a été identifié.

Ainsi, trois participantes ont été rencontrées. Hannou est une femme d'origine marocaine dans la fin trentaine ayant emménagé au Québec dans sa jeunesse et qui a commis des voies de fait dans un contexte conjugal. Clara est une femme métissée, également dans la fin trentaine, qui a été jugée pour plus d'une trentaine de délits dont des séquestrations, vols et un incendie criminel. Amélie est une femme caucasienne dans le début de la quarantaine qui a commis plusieurs vols qualifiés et a été impliquée dans une situation de séquestration et extorsion. L'expérience de vie de ces femmes sera détaillée au chapitre 3.

2.3 Procédure de collecte de données

Les conseillères cliniques de la maison de transition Thérèse-Casgrain ont été approchées afin qu'elles nous réfèrent des femmes qui présentent des comportements violents passés ou actuels potentiellement intéressées à participer à l'étude. Les résidentes ciblées ont été directement contactées et l'objectif de l'étude leur a été présenté. Il leur est alors expliqué que la théorie des trajectoires de vie est utilisée pour mieux comprendre le sens qu'elles donnent à leurs comportements violents. Cette information leur est donnée lors du recrutement afin de servir de filtre lorsqu'elles livrent leur récit de vie. À la suite d'une acceptation verbale de participer à l'étude, un rendez-vous était pris pour une première entrevue. De fait, les données ont été recueillies auprès de chaque participante à partir de deux entrevues individuelles semi-dirigées d'une durée d'environ une heure et demie. Et, bien que leur ait été proposé de se rendre dans un autre lieu que la ressource d'hébergement pour la réalisation de l'entrevue, elles ont toutes décidé d'effectuer les rencontres dans une *salle de programme* de la Maison de transition.

Ainsi, les participantes ont été rencontrées à la maison de transition Thérèse-Casgrain, selon leurs disponibilités. La seconde entrevue prenait place environ deux semaines après la première, afin de permettre aux participantes de réfléchir sur le récit livré et les aspects non révélés qui pourraient être d'intérêt pour une seconde entrevue et au chercheur d'identifier des aspects superficiellement traités dans la première entrevue qu'il souhaiterait fouiller plus en profondeur de manière à pouvoir répondre aux objectifs de l'étude. Une allocation financière de 50\$ était fournie aux femmes avant chacune des entrevues en remerciement de leur participation à l'étude.

2.3.1 *Des entrevues semi-dirigées de type trajectoire de vie*

Afin de maximiser la collecte d'informations et pour avoir un portrait le plus complet possible de la trajectoire de vie des femmes rencontrées, l'utilisation de questions ouvertes a été privilégiée tout au long des entretiens, guidée par deux grilles de questions disponibles aux Annexes 1 et 2. Les entrevues ont été enregistrées grâce à un appareil numérique afin d'en faciliter la réécoute et la retranscription.

À la première entrevue, les modalités de l'étude ont été expliquées et le formulaire de consentement a été signé (Annexe 3). Des questions sociodémographiques ont été posées pour briser la glace et entamer l'exploration du sujet d'étude. Par la suite, une question ouverte, du type « Racontez-moi votre vie », a été posée. Lorsque les participantes se montraient hésitantes sur le chemin à emprunter, il leur était expliqué que c'était à elles de décider des aspects qu'elles souhaitaient aborder pour commencer. La première entrevue a été retranscrite avant la tenue de la seconde entrevue. À cette occasion, les événements marquants ont été listés chronologiquement, de manière à pouvoir les approfondir dans le cours de la deuxième entrevue. Ainsi, une liste de sujets à développer a été produite pour chacune des participantes lesquels complétaient la seconde grille de questions (Annexe 2).

À la deuxième entrevue, les points saillants et les événements marquants l'expérience de vie des femmes surgis dans le cours de la première entrevue étaient repris un par un afin de valider la compréhension générale de la trajectoire de vie et pour compléter les informations ou dates manquantes.

Globalement, cette procédure en deux temps a permis la réalisation des *frises de vie* (annexe 4), telle qu'expliquée dans la prochaine section. Les questions ouvertes ont été dirigées vers certains sujets moins développés, habituellement en lien avec la socialisation et la violence.

Pour terminer, des précisions sociodémographiques étaient demandées en vue de compléter la fiche signalétique entamée au début du processus de collecte des données et l'occasion était donnée aux femmes de compléter l'entrevue sur une note personnelle en livrant des données ou formulant des commentaires non sollicités ou trop sommairement traités, de leur point de vue, en cours d'entrevue.

2.3.2 *Les frises de vie*

Une frise de vie est une représentation visuelle de la trajectoire de vie d'une personne. Celle-ci prend habituellement l'apparence d'une ligne du temps sur laquelle sont inscrits les événements marquants identifiés d'emblée par l'interviewée ou repérés lors de l'analyse des entrevues. Pour la générer, les informations sont entrées sur un site Internet (<http://frisechronos.fr>). Pour ce faire, il est nécessaire de lire les verbatim d'entrevues avec l'objectif de cibler chaque événement marquant de la vie des femmes interviewées. Ces événements peuvent avoir eu lieu à une date précise ou s'échelonner sur une période. Par la suite, les événements sont regroupés en différentes thématiques associées à une couleur pour en faciliter le repérage et l'enchaînement dans la ligne de vie des personnes. Les frises de vie de chacune des participantes ainsi constituées se trouvent à l'Annexe 4 de ce rapport.

L'utilisation des frises de vie permet d'avoir une meilleure vue d'ensemble de la trajectoire de vie d'une personne, de bien comprendre dans quel ordre sont arrivés les événements marquants et de quelle manière ils se sont enchaînés suscitant, ou non, des interactions entre eux. Aussi, elle met en relief les périodes de la vie que les participantes ont en commun facilitant ainsi l'analyse transversale des données conduisant à des conclusions globales plutôt qu'individuelles. Un plus grand nombre de participants pourraient éventuellement permettre de découvrir des trajectoires types, par la comparaison des frises de vie traduisant l'histoire de vie de chacun.

2.4 **L'analyse des données**

Le verbatim des entrevues a été intégralement retranscrit et a été analysé selon les principes de l'analyse qualitative thématique en sciences humaines (Paillé et Mucchielli, 2003). Une analyse verticale des entrevues a permis de dégager individuellement les principaux thèmes liés aux trajectoires de vie des trois femmes ayant des comportements violents rencontrés. Par la suite, une analyse horizontale a permis de recouper les témoignages afin de créer une arborescence de thèmes et de sous-thèmes au cœur de la présente étude.

Les trois principaux thèmes traités dans le cadre du présent projet sont, comme mentionné dans les objectifs, les conditions de vie, la socialisation et la violence. Chacun de ces larges thèmes se découpe en plusieurs sous-thèmes qui forment la trame de l'analyse présentée au chapitre suivant.

D'abord, pour les conditions de vie, il est question des conditions socioéconomiques, des influences culturelles et religieuses, du parcours scolaire et des expériences de travail, des conditions de santé physique et mentale, de la maternité, le cas échéant, et des relations interpersonnelles, de la consommation de substances psychoactives, des expériences de prostitution et d'itinérance, de la recherche d'aide et des réponses de l'entourage, des services communautaires et des institutions publiques et, finalement, des expériences avec les systèmes judiciaires et correctionnels. Ensuite, la socialisation est explorée à partir de la perception des attentes normatives de genre, soit par rapport aux femmes et aux hommes, et face au rôle de la mère. Enfin, la violence vue, vécue et exercée est mise en évidence. Les différents types de violence, soit la violence physique, psychologique, verbale et sexuelle, sont étayés dans chacune des catégories. Pour compléter, les logiques d'action de la violence sont identifiées considérant sa provenance, les pensées et les émotions y étant associées, et ce, afin d'avoir un aperçu du sens que les femmes donnent à ce concept. Finalement, des perspectives quant à la réinsertion sociale et l'intervention des femmes violentes sont abordées, du point de vue des femmes.

2.5 Considérations éthiques

Bien qu'un certificat d'éthique n'était pas formellement requis pour cette étude puisqu'elle s'inscrit dans le cadre d'un stage en intervention à la maison de transition Thérèse Casgrain, elle est néanmoins encadrée par les conditions mentionnées dans le certificat d'éthique d'un projet plus large dirigé par Mme Dominique Damant obtenu auprès du Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal.

Les femmes judiciairisées ont été instruites qu'elles pouvaient décider de ne pas répondre à certaines questions posées en cours d'entrevue ou de cesser leur participation à l'étude à tout moment. Elles ont été informées de la confidentialité de leurs noms ainsi que de toutes informations pouvant les identifier ou identifier quelqu'un dans leurs récits de vie. Ainsi, des pseudonymes ont été employés pour les nommer dans la présente étude. Leur participation n'a pas été divulguée aux intervenantes de la maison de transition ; toutefois, puisque les entrevues se sont déroulées sur les lieux, elles sont conscientes de la possibilité que la confidentialité de cette information ait été compromise.

Dernièrement, la position double de chercheur et d'intervenant posait un risque d'utiliser inconsciemment certaines informations obtenues via l'étude dans le contexte d'intervention. Afin de s'assurer d'une séparation claire entre les deux rôles, les entrevues ont été réalisées seulement une fois que le stage a été complété. Toutes ces considérations éthiques se retrouvent dans le formulaire de consentement qui a été dûment signé par les participantes (Annexe 4).

2.6 Limites et intérêt du projet

Il est nécessaire de mentionner les limites que porte un tel projet. Les femmes interviewées partagent certaines caractéristiques communes au plan démographique et socioéconomique. En effet, elles sont toutes dans la même tranche d'âge, ayant respectivement dans la fin trentaine ou le début quarantaine. Il est possible que cela affecte les résultats puisqu'elles semblent être rendues à des étapes comparables en ce qui a trait à leur réflexion sur les comportements violents et leur désistance de la criminalité. En contrepartie, une attention particulière a été mise afin d'avoir des femmes issues de différentes cultures ce qui a permis d'observer un effet sur la conceptualisation de la violence selon les influences culturelles. Aussi, il apparaît que les répondantes dans notre étude ont des vécus similaires en ce qui a trait à la toxicomanie, à la criminalité de rue et à la prostitution. Il faut alors se questionner s'il s'agit d'expériences communes chez les femmes judiciairisées violentes ou si le petit échantillon de l'étude camoufle d'autres réalités non représentées, comme la trajectoire violente psychotique décrite dans l'étude de Brennan, Breitenbch, Dieterich, Salisbury et Van Voorhis (2012). En effet, aucune trajectoire de la présente recherche ne s'apparente à ce type de situation.

Il est clair également que le présent projet a une visée exploratoire et qu'il décrit trois expériences de vie précises. Il est donc impossible de généraliser celles-ci à une population plus large en raison du petit échantillon et du fait qu'elles sont toutes des résidentes de la maison de transition Thérèse Casgrain. N'empêche que les thématiques abordées grâce à la subjectivité des participantes permettent d'offrir des pistes de réflexion intéressantes en lien avec la compréhension de la violence, avec l'intervention et avec la recherche auprès de cette population.

CHAPITRE 3 :

Le parcours de vie de femmes ayant eu un comportement violent : une analyse globale

À travers ce chapitre, il est visé de reconstituer les trajectoires de vie de trois femmes, Hannou, Clara et Amélie¹, ayant eu des comportements violents, condamnées pour un acte criminel et hébergées en maison de transition, telles qu'obtenues lors des entrevues individuelles semi-dirigées menées auprès, ou plutôt avec elles. L'arborescence qui se dessine pour la présentation des résultats se construit autour de trois thèmes principaux privilégiés pour organiser l'analyse, soit : les conditions de vie, la socialisation et la violence. Ceux-ci seront divisés en nombreux sous-thèmes afin de bien faire ressortir les ressemblances et les différences dans les parcours de vie révélés.

3.1 Les conditions de vie

Hannou est née au Maroc au début des années 1980. Elle s'identifie comme étant une femme musulmane non pratiquante hétérosexuelle, à la fois marocaine, africaine, canadienne et québécoise. Elle révèle avoir été élevée principalement par sa mère et sa grand-mère parce que ses parents se sont séparés lorsqu'elle avait six mois, n'étant pas en accord sur l'éducation des enfants. Elle a trois frères et deux sœurs qui étaient alors sous la garde de son père, car nés de deux autres femmes précédentes. Hannou décrit dans son enfance une ambiance de surprotection par sa mère :

J'ai été élevée dans un environnement surprotégé, mais vraiment trop protégé, parce que je ne pouvais même pas aller jouer avec les enfants dehors, ou quoi que ce soit. [...] J'imagine qu'elle (sa mère) voulait tout faire pour me protéger, c'est-à-dire qu'elle ne voulait pas que je joue dehors et que je tombe et que je me blesse, des trucs comme ça. (Hannou, 35 ans)

Hannou raconte que sa mère a eu un grave accident avant sa naissance et a dû se faire amputer une jambe. Pour cette raison, elle s'est tournée vers la production d'œuvres artistiques qu'elle vendait. Des membres de sa famille payaient le loyer alors que sa mère et sa grand-mère subvenaient aux autres besoins de base. Sa mère et elle sont venues vivre au Canada au début de ses dix ans pour aller rejoindre son père qui y était déjà déménagé avec sa famille. Elle raconte avoir vécu cette séparation très difficilement :

¹ Les noms employés sont fictifs. De même certains noms de lieux ont pu être changés dans le but de protéger l'anonymat des participantes.

Juste avant de venir au Canada, m'installer au Canada, j'ai vécu un vrai déchirement. Quitter ma grand-mère, quitter mes amies d'enfance. Quitter mon entourage, mon école. [...] Je l'ai peut-être pas nécessairement compris, [...] je veux dire je l'ai senti, mais je l'ai pas compris. (Hannou, 35 ans)

Hannou mentionne ensuite qu'elle a passé la fin de son enfance et son adolescence dans un petit quartier défavorisé de Montréal, vivant dans ce qu'elle décrit comme étant un beau condo. Elle dit s'être fait des amis de quartier, parce que tout le monde s'y connaissait et était connecté. En se tenant avec des gens de la rue, elle a développé, comme elle le dit elle-même, la *mentalité ghetto* et a été en contact avec la drogue, la violence et la criminalité :

Les armes à feu sont très présentes dans le quartier. Tu veux une arme à feu c'est comme, 230, 260 dollars. J'ai été à l'école primaire là-bas. Les gens me connaissent. J'habite là-bas, mes parents habitent là. On m'a pas mise de côté. Ça a été facile pour moi de voir ce qui se passe. De voir que c'était comme ça, la normale, ici. L'intoxication, [...] ça aide pas à voir clair non plus. Dans le fond, un moment donné dans ce temps-là, on essaie juste de passer nos journées. [...] Il y a beaucoup de criminalité. Il y a beaucoup de vente de drogues, de vente de whatever. C'est de cette façon-là que c'est gens-là... que ces jeunes à [nom du quartier] font leur chemin. C'est sûr que j'ai été en contact avec l'esprit de violence. (Hannou, 35 ans)

Hannou explique qu'elle a développé un sentiment d'appartenance avec son quartier et avec les gens qui y habitaient. Elle décrit toutefois cet endroit comme étant lugubre et dangereux. Pour réussir à y faire sa vie, il fallait développer, selon elle, un sang-froid et une assurance à toute épreuve :

Tu es comme dans le *no man's land*. Il n'y a pas aucun lampadaire d'allumé et tu marches dans le noir. Il fallait avoir une confiance, une certaine confiance que rien n'allait t'arriver à toi, pour marcher pis pas avoir peur. Parce que je te dis, tu es dans le noir. N'importe qui, n'importe quoi peut te sortir de n'importe où. Mais j'étais quand même, j'étais dans mon quartier. (Hannou, 35 ans)

Clara, elle, est née au Québec au tournant des années 1980. Elle s'identifie comme étant une femme catholique bisexuelle québécoise d'origine haïtienne. Ses parents se sont séparés alors qu'elle avait sept ans, et c'est son père qui obtient la garde légale des cinq enfants. Elle raconte son enfance avec ses deux frères plus vieux et ses deux frères plus jeunes en des termes positifs, malgré qu'elle ait été placée chez de la parenté pendant quatre ans parce que son père n'était plus capable de subvenir seul aux besoins de ses enfants.

Moi pis mes deux frères plus jeunes, on a été placés, placement volontaire, parce que [mon père] voyait que mes frères dépérissaient pis qu'il voulait pas que ça attaque les trois autres plus jeunes. [...] Mais, tu sais, ça s'est bien passé. J'ai été placée dans une famille dans laquelle c'était ma famille du côté à ma mère. Faque non, j'ai eu une belle école. Ça a bien été à l'école au primaire. Je te dirais que... Ouais, j'étais bien quand même dans ma jeunesse, je faisais des activités : la Ronde, le Biodôme avec mes frères. Mon père travaillait tout le temps. (Clara, 36 ans)

Bien qu'elle se souvienne que sa famille n'avait pas beaucoup d'argent, Clara ne considère pas qu'il y ait eu de manque à cause de cette situation. Lorsqu'il a repris la garde de ses cinq enfants, elle relate que son père s'est toujours débrouillé pour qu'aucun d'eux ne manque de rien :

On était tous habillés. Du manger en masse dans le frigidaire. L'école, les livres. On allait aux dîners d'école. On dînait à l'école et le dîner était payé... Ah, on était pas riche-là! Mon père avec cinq enfants... [...] Il a vendu son permis de taxi qui lui a donné quand même beaucoup. [...] Pis après ça, il s'est mis sur l'aide sociale pis ça a continué comme ça. On a jamais rien manqué. (Clara, 36 ans)

Enfin, **Amélie** est née au Québec au milieu des années 1970. Elle s'identifie comme une femme croyante hétérosexuelle blanche québécoise canadienne. Elle relate avoir été adoptée à l'âge de six mois parce que sa mère biologique ne pouvait pas s'occuper d'elle. Selon elle, il existait, dans sa famille adoptive, une pression sociale à engendrer et puisque sa mère ne pouvait pas avoir d'enfants, le couple a décidé d'adopter :

Dans ces années-là, mes parents venaient du [nom de la région] les deux. C'est des gens de ferme, du village, tout ça. La pression sociale était forte pour les enfants. Tu avais une femme, c'était pour avoir des enfants ; c'était comme ça. La famille de mon père, quand ma mère a su qu'elle pouvait pas avoir d'enfant, s'est mise à mettre de la pression sur mon père pour qu'il divorce et tout et tout. (Amélie, 43 ans)

Cette décision ne venait apparemment pas de sa mère. Amélie raconte qu'elle a toujours su que sa mère ne voulait pas avoir d'enfants. Elle relève que son arrivée dans la famille n'était pas prévue de prime abord, car les parents avaient déjà adopté son frère quelques années auparavant. Elle décrit dans le passage suivant l'atmosphère qui ressort dans ses souvenirs en lien avec son adoption :

Mes parents pensaient vraiment pu avoir d'enfants. Ils ont appelé un samedi matin : « On a trois petites filles, venez en choisir une », boum boum, comme ça. Je suis arrivée comme un cheveu sur la soupe. Ma mère en voulait déjà pas ; elle avait mon frère. Je suis arrivée dans un espèce de contexte un peu déjà malsain, je pense. [...] Dans le sens où ma mère était pas équipée pour avoir des enfants, que j'ai compris quand ma mère est morte. J'ai su qu'elle avait été abusée pis violée par son père. (Amélie, 43 ans)

Amélie signale que son père était camionneur et travaillait beaucoup, faisant qu'il était souvent parti sur la route. Elle considère que sa famille n'était ni riche, ni pauvre. Ils avaient assez d'argent pour subvenir à leurs besoins, dira-t-elle :

Une maison familiale, une belle maison canadienne. Piscine creusée. On était pas riche. On était correct. On était pas dans l'abondance. On manquait jamais de rien. Tout le temps, la bouffe. On mangeait du steak chez nous, pis tout ça. J'ai jamais senti de pauvreté. Il y a toujours eu du budget. (Amélie, 43 ans)

Amélie raconte également que ses parents avaient des comportements violents envers elle et son frère, mais que c'était principalement sa mère qui était l'instigatrice des nombreuses attaques physiques et psychologiques. Son père, quant à lui, montrait par ses gestes que la criminalité était une solution acceptable, parce qu'il volait son employeur augmentant ainsi ses revenus en vue d'assurer le train de vie de la famille. Elle explique donc avoir eu des modèles parentaux qui par leurs mots définissaient les interdits, mais par leurs gestes les rendaient acceptables :

Elle était super hypocrite ma mère. Mettons, il y avait les voisines qu'elle parlait dans leurs dos, pis quand elles arrivaient elle était fine avec. [...] Mon père volait de l'essence, où est-ce qu'il travaillait. On avait une grosse affaire chez nous, pis le monde venait se tiquer chez nous. [...] Tu comprends, c'était toujours la contradiction dans les messages, c'était tout le temps des doubles messages, c'était toujours dans... [...] Contradictions sur la violence, contradictions sur l'hypocrisie, contradictions sur le vol. C'était toujours ça. (Amélie, 43 ans)

3.2 Les influences culturelles et religieuses

Ces femmes aux origines diverses signalent des influences culturelles pertinentes pour le présent projet de recherche. Hannou rapporte que les seuls actes violents de la part de ses parents étaient des corrections. Selon elle, ces comportements sont habituels et inscrits dans la culture marocaine :

J'ai reçu quelques fessées lorsque j'étais petite. Mais pas plus que ça. Il n'y avait pas de violence verbale ni physique chez moi. [...] Mais, c'est un peu dans la culture chez nous. (Hannou, 35 ans)

Elle explique également qu'à la mort de son père, l'héritage a été distribué inéquitablement dans la famille. En effet, les femmes auraient reçu beaucoup moins que les hommes. Mais, encore là, ce serait une pratique courante d'où elle vient :

Les gars ont deux fois plus que les filles et la mère a deux fois moins que la fille. Elle a la moitié de la fille. C'est-à-dire que mes frères ont huit hectares chaque. [...] Moi et mes sœurs, on a quatre hectares chaque, ma mère en a deux. Il a aussi laissé une maison, au [pays d'origine]. Une maison de quatre étages. Pas à la ferme, mais dans la petite ville à côté de la ferme. Ma mère me l'a vendu pour un dollar. [rires](Hannou, 35 ans)

Hannou estime que, suite au décès de son père, elle aurait eu besoin d'aide psychologique. Elle explique que, toujours dans sa culture, ce n'est pas chose commune que de demander de l'aide et encore moins de rencontrer un psychologue :

Dans ma culture, on fait les choses par nous-mêmes. C'est-à-dire que c'est pas très connu, voir un psychologue, ou une assistante, ou je sais pas trop... (Hannou, 35 ans)

De son côté, Clara se considère chanceuse que les origines de son père ne se soient pas trop fait sentir dans son éducation, et ce, plus spécialement sur certains points. En effet, elle attribue à cette culture une vision stricte par rapport à l'importance de l'école, de la famille et de la religion. Elle souligne que les gens, dans son pays d'origine, seraient particulièrement durs envers la drogue et la criminalité :

C'est : « Tu vas à l'école, tu fais tes études, tu fais ton travail, tu te trouves un métier ». Faut que tu fasses quelque chose. Faut que tu rentres de bonne heure. Faut pas que tu te tiennes avec les bums, faut que tu pries, faut que tu ailles à l'église. [...] L'église, la prière. La relation de famille, c'est important. [...] Quand on peut, on se réunit tous pis on soupe ensemble, avec ma mère pis les enfants. Ça a toujours resté. Je pense que... C'est important. C'est là qu'on parle le plus de nos affaires. (Clara, 36 ans)

Amélie, de son côté, raconte que la sexualité était un sujet tabou dans sa famille. Que ce soit un vestige du catholicisme ou de la vie en région plus éloignée au Québec, elle juge ne pas avoir reçu l'éducation nécessaire sur le sujet :

On m'a jamais dit ces choses-là. On parlait pas de ça. Chez nous, c'était genre : « La sexualité, c'était quand tu es mariée ». Tout ce que je savais, c'est qu'on pouvait faire l'amour quand on est marié. Point barre. Pis je suis pas née dans les années 40 [...]. C'est le début des années 80. [...] C'était assez fucké. (Amélie, 43 ans)

Même si elles ont des origines diversifiées, les trois femmes ont en commun d'avoir besoin de croire en une force supérieure quelconque. Elles affirment que, malgré qu'elles aient oublié cet aspect alors qu'elles étaient dans la rue ou dans la consommation, elles ont repris contact avec la spiritualité à divers moments dans leur vie. Elles disent aussi avoir délaissé les formalités en lien avec leur religion pour ne garder que ce qu'il leur fait du bien. Hannou, qui dit croire en son dieu, explique être restée attachée aux croyances véhiculées par ses origines, bien qu'elle ne pratique plus aujourd'hui :

Je crois en Dieu, j'ai la foi. C'est sûr. Je suis xxx, non-pratiquante. C'est ça, je pratique pas. Je veux dire, je fais pas les prières, je fais pas les fêtes, parce que c'est trop me demander pour ma discipline à moi. Mais je crois en Dieu, je crois en mon Dieu de ma petite enfance. (Hannou, 35 ans)

Du côté de Clara, la religion paraît s'être particulièrement inscrite dans son parcours de vie lorsqu'elle a fait des arrêts respiratoires suite à des surconsommations de drogues. En frôlant la mort, elle dit avoir repris contact avec un Dieu qu'elle avait laissé de côté pendant plusieurs années. Pour elle, la prière aide à se recentrer sur soi-même et à évacuer les pensées et les émotions négatives :

Je me suis dit : « Lui il vient de me lancer un signe. Prend-toi en main parce que... Tu resteras pas longtemps ». C'est de là que j'ai commencé à prier. [...] Moi j'ai besoin de croire en quelque chose. Quand j'ai quelque chose à confier, que j'ai de la peine ou whatever, il faut que quelqu'un m'entende quelque part, sans nécessairement être obligée d'aller chercher quelqu'un ou de le dire verbalement. Soit de l'écrit, ou je fais juste prier. [...] Ça calme pis ça fait enlever les mauvaises pensées pis tout le négatif. (Clara, 36 ans)

Enfin, Amélie, elle, dit ne s'être jamais réellement identifiée au catholicisme, bien qu'elle présume que ses croyances viennent de là. Elle révèle s'être approprié sa manière de voir la spiritualité en lien avec ses expériences de vie en général. Entre autres, elle dit croire que sa mère aujourd'hui décédée accomplit le rôle de protection qu'elle n'a pu faire alors qu'elle était en vie :

Je suis croyante, pour être croyante je suis croyante. [...] Je crois en Dieu tel quel, pis je crois beaucoup en ma mère qui est décédée, qui est proche de moi et qui a pas pu m'aider de son vivant pis qui est là maintenant pour me... Ouais, je crois que je suis protégée parce qu'il aurait pu m'arriver tellement d'affaires dans ma vie pis je suis encore là. Ça se peut pas que ça soit juste le fruit du hasard... Je crois qu'il y a plus grand que moi, plus fort que moi. Pis ça me fait du bien de croire que je peux m'abandonner pis quand que c'est trop, de pouvoir déléguer, de pouvoir dire : « Ok, prends ça, parce que moi je suis pas capable de le gérer, c'est trop ». (Amélie, 43 ans)

Il apparaît donc que l'apport de la religion s'est manifesté lors de période où chacune des femmes rencontrées avait besoin de trouver un sens à sa vie pour être rassurée et les aider à surmonter des épreuves difficiles.

3.3 Les études et le travail

Les expériences d'études et d'emplois se font plutôt rares pour les trois participantes. Effectivement, elles ont toutes commencé à consommer des psychotropes à l'adolescence et, disent-elles, cela a eu un impact majeur sur leur parcours scolaire, menant à un décrochage prématuré dans tous les cas. Hannou rapporte qu'elle réussissait bien à l'école, malgré qu'elle ait vécu un grand déchirement lorsqu'elle a émigré au Québec en quatrième année scolaire. Elle explique avoir ensuite changé d'école lorsque la consommation est entrée dans sa vie et, à 16 ans, a atterri dans des gangs :

Je me suis fait mettre dehors de l'école. J'ai changé d'école, pis c'était comme un autre environnement complètement. [...] C'est la polyvalente, il y avait des détecteurs de métaux, dans ce temps-là, à l'entrée de l'école. Il y avait comme la gang d'arabes, la gang de latinos, la gang d'asiatiques. (Hannou, 35 ans)

La fréquentation de l'école paraît aussi avoir été une période difficile pour Amélie, dans son cas dès la jeune enfance. Elle décrit qu'elle essayait d'attirer l'attention de ses pairs ou des professeurs en se tirillant, en tapant les autres ou même en volant. À 15 ans, elle a décroché parce que, selon elle, plusieurs sphères dans sa vie étaient problématiques :

Je me suis fait mettre dehors de l'école, ça allait vraiment mal. J'étais tout le temps en train de me battre avec tout le monde. Ils m'ont envoyée à [nom d'une école], je lofais tout le temps. Je fumais du hash tout le temps, je prenais de l'acide. Je sortais avec un gars, c'était conflictuel. Ça allait pas bien à la maison. [...] Ma première fugue, ça a été là aussi. (Amélie, 43 ans)

À différents moments, les femmes rencontrées ont toutes trois renoué avec l'univers scolaire. Bien que cela n'ait pas toujours été facile, les formations suivies leur paraissent avoir apporté temporairement une certaine stabilité dans leurs vies. Amélie associe la période où elle a commencé son DEP, en 2005, à une bonne période alors même qu'elle vivait en maison de transition. De son côté, Clara a complété un DEP et a travaillé dans son domaine d'études pendant quatre ans. Elle explique que cela la changeait d'être toute seule à sa maison, mais que ses habitudes de consommation avaient toutefois un gros impact sur ses capacités à suivre des études :

Je travaillais, pis je faisais ma journée de travail, pis j'arrivais à la maison ben je me gelais. Je dormais pas de la nuit pis le lendemain matin, travailler. Je fais ma journée, je dormais pas de la nuit. Je rentrais pochée de même. Pis un moment donné, le boss m'a pognée à me geler dans les toilettes. Il m'a rencontré pis il m'a offert de me payer une thérapie. Je l'ai pas prise. J'ai dit que j'étais capable de m'en sortir toute seule. Faque c'est ça. Une deuxième fois, il m'a pognée dans les toilettes pis il m'a foutue dehors. J'ai perdu une bonne job. (Clara, 36 ans)

Somme toute, les trois femmes n'ont pas beaucoup d'expériences d'emplois puisqu'elles ont, selon leur récit, principalement tiré leurs revenus de la criminalité ou de la prostitution. Hannou a travaillé un peu chez son demi-frère qui avait des commerces. Ayant eu un emploi comme serveuse et comme secrétaire, Amélie explique qu'elle trouvait son revenu où elle pouvait à différentes périodes de sa vie :

Je me suis vraiment démerdée ; je travaillais au noir, je retirais un peu d'aide sociale. (Amélie, 43 ans)

Hannou et Clara se sont toutes les deux inscrites à l'école lors de leur dernier passage en détention. Il semblerait que cette activité soit une bonne source de valorisation dans leur réinsertion sociale :

Écoute, pendant cette incarcération-là justement, j'ai repris l'école, j'ai commencé tout de suite, pis bam bam bam, je fais des examens, j'ai des bonnes notes, j'ai même réussi mes maths de secondaire trois [ton fier]. (Hannou, 35 ans)

3.4 Les relations familiales

3.4.1 Avec la mère

Les relations interpersonnelles sont déterminantes pour l'apprentissage et la socialisation. Cela peut avoir un effet sur les valeurs ou les actions d'un individu. Par conséquent, il est pertinent de s'attarder sur chacune des relations marquantes dans la vie de ces femmes. Hannou reconnaît que, durant son enfance, elle a été plus proche de sa grand-mère que de sa mère. Arrivées au Canada, sa mère était souvent à l'hôpital pour accompagner son père qui avait de graves problèmes de santé. La femme lui reproche un manque d'encadrement, comparativement au climat de surprotection qui régnait auparavant à la maisonnée. Sans même en comprendre les raisons, Hannou rapporte qu'elle réalise que sa relation avec sa mère a été difficile :

Ben écoute, je crois que... Je sais pas si c'est comme ça pour tout le monde, mais moi, ma mère c'était le pire ennemi de ma vie. Ben oui. Je l'haïssais à mourir. Je comprends même pas pourquoi [rires]. J'imagine qu'il y a une période où on veut juste haïr quelqu'un, faqu'on choisit notre mère, je sais pas. Je l'ai pas toujours aimée, mais c'est sûr qu'avec le temps, avec les évènements, et cetera, j'ai appris à la connaître. (Hannou, 35 ans)

Clara et Amélie paraissent avoir en commun que leurs mères leur auraient fait ressentir très tôt qu'elles n'étaient pas désirées. La première se souvient que sa mère a voulu se faire avorter parce qu'elle ne voulait avoir que des garçons. La seconde dit que sa mère n'a jamais vraiment voulu avoir d'enfants, et que son adoption est arrivée de manière imprévue dans sa vie. Ces deux femmes paraissent avoir été marquées par le rejet ressenti de la part de leur mère respective. Dans le cas de Clara, son père aurait contribué à renforcer son impression :

On parlait des enfants [mon père et moi], et il m'a dit : « Tu sais Clara que quand ta mère était enceinte de toi, elle voulait se faire avorter ». Je lui ai demandé pourquoi : « C'est parce que ta mère a jamais voulu avoir de petite fille ». (Clara, 36 ans)

Clara comprend, avec du recul, que sa mère était dépendante à l'alcool. Elle se souvient que, pendant deux années, sa mère et elle consommaient des drogues dures ensemble. Elle explique que sa mère souhaitait comprendre la dépendance de sa fille, mais qu'elle est devenue accro à son tour. Cela a changé la dynamique dans leur relation, qui a pris du temps à reprendre de l'aile, raconte-t-elle :

J'ai déjà consommé avec ma mère... Ça, ça nous a vraiment... Il y avait aucun espace pour mère et fille là-dedans. C'était vraiment des chums dans le fond, [...] pis c'était pas beau à voir. [...] Ça a pris du temps avant qu'on s'entende bien parce que quand ma mère a arrêté de consommer, moi j'ai continué. Pis pour elle, j'étais juste une pute. Pis j'étais une ci, pis j'étais une ça. J'aurais pas d'amour dans ma vie. Pis finalement, je pense qu'elle s'est regardée. [...] Elle a fait amende honorable. Pis c'est comme ça que c'est revenu, moi pis ma mère, la relation. (Clara, 36 ans)

D'aussi jeune qu'elle se rappelle, Amélie dit avoir toujours su qu'elle avait été adoptée. Elle confie qu'en raison de l'attitude violente de sa mère adoptive, elle était convaincue que celle-ci ne l'aimait pas, si bien qu'elle s'inventait une belle relation avec sa mère biologique :

Je me rappelle, je me cachais dans le garde-robe pis je m'inventais ma mère. Je m'inventais que ma vraie mère, moi elle m'aimait. [...] Je me faisais un scénario dans ma tête. (Amélie, 43 ans)

Les trois mères des participantes ont, tel que rapporté dans les frises de vie, eu une maladie grave qui a permis de remettre en perspective leur relation conflictuelle. La mère d'Amélie est la seule qui est décédée à ce jour. Le récit d'Amélie montre que cet évènement l'a ravagé, elle qui tentait à cette époque de recoller les morceaux brisés de sa relation avec sa mère. Aujourd'hui, Amélie rapporte qu'elle réalise que sa mère ne la détestait pas, mais qu'elle n'avait pas ce qu'il fallait pour être mère :

Ma mère m'aimait, je le sais qu'elle m'aimait, mais elle était pas équipée pour s'occuper de moi. Elle avait pas ce qu'il fallait. Quand ma mère est morte, il s'est vraiment cassé quelque chose. Oublie ça, le soir même, je te mentirais pas, je me suis gelée avec une seringue. J'ai rechuté le soir même. (Amélie, 43 ans)

Ainsi, les mères des participantes à notre l'étude ont été identifiées par chacune d'elles comme ayant été une *ennemie* à différentes périodes de leur vie. En effet, chacune signale, d'une manière ou d'une autre, que leur mère a été soit violente, absente ou encore trop protectrice, créant des relations conflictuelles entre elles. Par ailleurs, les trois femmes rencontrées signalent toutes avoir tenté ou réussi à rétablir un lien avec celle qui les a mis au monde, parce qu'elles jugeaient cela important.

3.4.2 Avec le père

Hannou raconte qu'elle a connu son père lorsqu'elle a visité le Québec à quelques reprises avant d'y immigrer au début de sa préadolescence. Elle confie, qu'auparavant, elle ne connaissait que son nom et savait qu'il habitait au Canada, mais que sa mère n'avait jamais rien dit de négatif contre lui. Alors qu'elle avait renoué avec lui depuis seulement quelques années, la famille a appris que le père souffrait d'une maladie grave et mortelle. Il est décédé trois ans plus tard, et Hannou relate un immense deuil qu'elle a peiné toute sa vie à surmonter :

Déjà que je l'ai pas eu toute ma vie, hein, je l'ai pas connu quand j'étais petite. Pour moi c'était comme un autre... Hum... C'est ça. Un autre abandon ou rejet, bon. [...] Et j'ai eu une très belle relation avec mon père. [silence] [...] J'ai des souvenirs de la dernière fois que j'ai vu mon père à l'hôpital, c'est-à-dire deux trois jours avant qu'il meurt. La dernière phrase qu'il m'a dit c'est : « La meilleure chose que tu peux faire, c'est écouter ta mère ». [rires] (Hannou, 35 ans)

Amélie explique que son père était camionneur ; elle ne le voyait donc que rarement. Même s'il est le seul maître de ses actions, Amélie considère que sa mère restait l'instigatrice de la violence qu'elle vivait à la maison, parce que celle-ci poussait son père à cran. Après tout, il n'était jamais là, dira-t-elle :

Pis mon père était bien absent, il était camionneur et il était pas beaucoup à la maison. Quand qu'il était là, il était très fatigué pis ma mère elle utilisait beaucoup- mon père pour... L'utilisait ça fait bizarre de dire ça, mais mon père avait du boulot, mettons pis elle disait, quand j'étais petite à l'école, mettons «Bon tu sais pas ce qu'elle a encore fait à l'école» [ton moralisateur]. On dirait qu'elle le crinquait. (Amélie, 43 ans)

Somme toute, les participantes à notre étude décrivent en des termes positifs leur relation avec leur figure paternelle. Elles considèrent que leur présence, malgré toutes les difficultés rencontrées, témoigne de l'amour qu'ils leur portent :

J'étais sa seule fille, j'étais son bébé. [Mon père] a toujours été là en arrière de moi,-même dans mes pires moments. Il m'a jamais lâchée. Même aujourd'hui, il est malade pis il est encore là. Sont encore là quand même. La relation que j'ai, en tout cas avec mon père, c'est vraiment... Mais quand j'ai été incarcérée, il y a eu un moment où il y a quelque chose qu'il a voulu me faire comprendre. Que fallait que ça arrête. Faqu'il m'a pas donné des nouvelles, pis j'ai compris. [...] Pour moi mon père c'est un héros.(Clara, 36 ans)

J'allais vers mon père. C'est lui que je rappelais malgré tout, pis c'est ma mère que je tassais. Je la tenais pour responsable de tout. [...] Mon père je l'aimais d'un amour démesuré... [...] Tu sais, ma mère m'empêchait de l'aimer. Quand je le collais trop, elle trouvait toujours le moyen de venir briser le party. (Amélie, 43 ans)

3.4.3 Avec les autres membres de la famille

Les premiers souvenirs d'enfance dévoilés par Hannou en lien avec sa fratrie sont ceux de son demi-frère qui étudiait en France. Elle raconte qu'il la visitait tous les étés lorsqu'il était en vacances. Ensuite, elle est déménagée au Québec et s'en est suivi la grande séparation vécue avec sa grand-mère, de qui elle était très proche et dont elle rapporte le déchirement ressenti :

J'étais très proche de ma grand-mère, c'est-à-dire que quand j'étais petite, ma mère je l'appelais par son prénom. [...] Je dormais avec [ma grand-mère], j'étais toujours main dans la main avec elle. Bon. Alors quand j'ai quitté mon pays, il y a eu la coupure, avec mes amis d'école, ben ma meilleure amie d'école, avec ma grand-mère aussi. Faque ça, ça été comme un déchirement, sûrement... [silence] (Hannou, 35 ans)

Elle dit avoir seulement connu ses quatre demi-frères et demi-sœurs lorsqu'elle est arrivée au Canada, parce qu'ils étaient sous la garde de son père. C'était maintenant à son tour de passer des étés chez sa demi-sœur parce qu'elle avait une fille d'à peu près son âge. Toutefois, elle explique que sa dépendance aux drogues, sa criminalité et ses incarcérations ont mis un frein aux relations qu'elle développait avec sa nouvelle fratrie :

J'ai surtout repris contact avec mon frère qui est en Côte d'Ivoire en ce moment. J'avais un cellulaire et il y a une application *What's App*, alors on parle tout le temps. J'avais un entourage familial, ok, j'avais un réseau familial, mais j'avais pas de réseau social, dans ce temps-là. J'ai coupé toutes mes fréquentations. (Hannou, 35 ans)

Pour sa part, Clara a deux frères plus vieux et deux frères plus jeunes. Ses souvenirs rappellent qu'ils ont toujours privilégié les jeux physiques et les batailles. Elle se souvient que ceux-ci étaient protecteurs avec elle, la seule fille de la famille :

On jouait la lutte. C'était pas dans le cadre de violences, ben oui, c'est de la violence, on jouait à la lutte. [rires] Ils m'entraînaient là! Mais je veux dire, ils ont jamais été violents négativement. Ils ont toujours été là pour me protéger, j'étais leur petite sœur. Jamais une claque, ou un coup de pied, ou un coup de poing, ou un lançage de jouet par la tête, qui s'est passé... (Clara, 36 ans)

Tout comme Hannou, Clara estime que sa consommation abusive a créé un gouffre avec les membres de sa famille. Elle relate une période où elle était incarcérée dans une prison provinciale et où plus personne ne répondait à ses appels pour lui faire comprendre qu'elle devait reprendre sa vie en main et que la décision devait venir d'elle :

Il y a eu un laps de temps où est-ce que j'ai resté en prison et pas avoir de nouvelles. J'appelais et personne ne me répondait, mais d'après moi c'était pour me faire comprendre quelque chose. Il fallait que je fasse quelque chose avec ma vie. Ça peut pu continuer comme ça. [...] Mes frères sont tous des gens qui ont consommé. Mais maintenant, ils sont rétablis depuis plus que cinq ans. Faque ouais, on s'est rapprochés comme ça [...] Parce que moi j'étais le petit mouton noir. Moi, j'étais la seule qui s'en était pas sortie encore. (Clara, 36 ans)

3.4.4 Avec les enfants

À l'âge de 18 ans, Clara est tombée enceinte d'un copain qu'elle avait à l'époque et qui s'est dissocié de cette grossesse alors qu'elle envisageait de garder l'enfant et de l'élever seule au besoin. Elle confie avoir fait une fausse couche en raison de sa consommation de drogues dures :

Il m'a dit : « Si tu veux le garder, garde-le, mais tu vas mettre père inconnu » Je l'aurais fait, j'aurais mis père inconnu. Il aurait eu besoin d'un sevrage d'héroïne. J'avais arrêté la coke, j'avais arrêté les paquets de cigarettes, mais l'héroïne c'est dur se défaire de ça. Faque je l'ai perdu. (Clara, 36 ans)

Clara conclut que cette perte a créé un vide chez elle, parce qu'elle voyait dans l'enfant la possibilité de donner un sens à sa vie :

Ça m'a fait de la peine. Ça fait de la peine parce que je savais que celui-là, ce moment-là, cet être-là m'aurait donné la force de mettre l'effort à quelque part. Il était pas là pour rien. Là je croyais vraiment que j'étais capable de m'en sortir. Pis, finalement il est parti. Il est disparu, disparu dans la toilette [ton enfantin, petite voix]. [silence] (Clara, 36 ans)

Suite à cet évènement, de 2004 à 2007, elle est tombée enceinte à nouveau à quatre reprises, mais a pris la décision sans remord de se faire avorter. Elle explique qu'elle était ancrée dans la criminalité et la consommation, et les pères de ces enfants provenaient tous de relations éphémères ou de la prostitution.

Amélie est la seule des trois participantes de la présente étude qui a eu des enfants, soit deux filles nées de pères différents. Elle décrit une relation fusionnelle avec son premier bébé se traduisant par l'amour inconditionnel que l'une et l'autre se portaient. Pour elle, ce lien satisfaisait son besoin d'aimer et d'être aimée qu'elle portait depuis son enfance :

Je suis tombée enceinte à 18 ans, je l'ai eu à 19. [...] Tout ce que je voulais c'est un bébé pour m'occuper d'elle, pis quelqu'un pour m'aimer. C'était malsain, mais en même temps, j'aimais ma fille, là je l'aime encore, mais mon bébé c'était quelque chose. Je la traînais partout partout partout. On était en symbiose. (Amélie, 43 ans)

La venue de cet enfant a créé, de l'avis d'Amélie, une accalmie dans la relation entre elle et sa propre mère. Toutefois, la jeune femme relate qu'elle refusait de se faire dire comment élever son enfant, jugeant que sa mère n'avait aucune leçon à lui donner sur le sujet :

Un moment donné ma petite elle pleurait dans la chambre, pis la famille était tout là en train de faire le souper de Noël. Ma fille pleurait pis je me suis levée pour y aller une couple de fois, pis après je sais pas 2-3 fois, ma mère a dit : « Laisse-la pleurer, faut pas que tu la gâtes ». J'étais fatiguée en plus, je venais d'accoucher, pis je me suis tellement fâchée contre ma mère : « J'élèverai pas ma fille comme toi, pis si elle pleure ça va pas la gâter que je la colle ». [...] Ma mère s'est comme reculée, mais en même temps elle était super présente pour ma fille. Elle la gâtait beaucoup, elle la collait. Un moment donné je me demandais pourquoi elle avait pas été de même avec moi... Prendre soin d'elle, de lui offrir du beau linge, des petits habits. Elle était fine avec elle... (Amélie, 43 ans)

Plus tard, Amélie affirme avoir toujours essayé de garder un bon lien avec ses enfants. Même lorsqu'elle était dans la rue, qu'elle se prostituait, qu'elle était en liberté illégale et qu'elle consommait, elle se souvient qu'elle s'arrangeait pour les voir ou avoir, à tout de moins, un contact avec elles.

Personne aurait su où j'étais, je l'avais dit à personne. Même ma fille savait pas j'étais où. Je l'appelais, je gardais tout le temps contact avec elle, mais elle savait pas où j'étais. Pis j'allais la voir aussi des fois. (Amélie, 43 ans)

3.5 Les fréquentations

3.5.1 Les fréquentations amicales

Bien que marquantes, les relations familiales ne sont pas les seules à avoir une incidence sur les récits de vie ; les fréquentations amicales et amoureuse en ont une également. Les trois femmes confirment s'être trouvées à se tenir avec d'autres personnes de la rue, délaissant parfois les relations familiales et amicales qu'elles avaient préalablement. Hannou raconte qu'elle s'est mise à côtoyer des jeunes du milieu criminel lorsqu'elle est déménagée dans un quartier pauvre de Montréal. Clara pour sa part explique s'être détachée de ses anciennes fréquentations quand la consommation est entrée dans sa vie :

Tu sais j'avais éloigné tout le monde autour de moi, mes amis d'enfance voulaient pu me parler, ma famille voulait pu me parler. J'étais juste rendue avec des vendeurs de drogue, des prostituées. Tu vas pas chier loin avec ça. (Clara, 36 ans)

Hannou se rappelle qu'elle avait un cercle d'amis dans son adolescence, et qu'il s'agissait principalement de jeunes de la rue. Il s'agissait des seuls garçons qu'elle ne voyait pas comme de potentielles victimes. Ensuite, sa relation avec un homme pendant quatre ans l'aurait isolée de son cercle amical. Elle rapporte, en effet, que c'est seulement lorsqu'ils se sont laissés qu'elle a repris contact avec des vieilles connaissances.

Pendant que j'étais avec lui aussi, j'avais plus de fréquentations autres que lui. J'avais pu d'amis, j'avais pu de rien. Alors, quand que j'ai décidé de mettre un terme à la relation, j'ai commencé à reprendre contact avec mes anciens amis. (Hannou, 35 ans)

Hannou estime que ce retour aux sources ne fut pas nécessairement salubre parce qu'elle s'est alors mise à consommer de nouvelles substances telles l'ecstasy et le crack, et à se prostituer, notamment pour préserver son rythme de vie.

Clara, de son côté, raconte avoir rencontré une personne significative dans sa vie, son ami homosexuel Pascal, mais comme la plupart de ses fréquentations, elle constate qu'il s'est épuisé à force de vouloir l'aider à s'en sortir. Bien qu'il lui apportait beaucoup de plaisir sans qu'elle ait besoin de consommer, il a fini par rompre ses liens avec elle lorsqu'elle s'est vue imposer une sentence fédérale :

Il essayait de m'aider pis il m'a dit : « Clara si t'arrêtes pas... » Il était tanné de perdre son énergie. Pas son énergie, mais, comment je peux dire ça ? Tu sais, tout l'espoir qu'il avait que je m'en sorte. Quand j'étais avec cette personne-là, je consommais pas. On faisait plein de choses, j'avais pas le temps de consommer. C'était tellement le fun. (Clara, 36 ans)

Clara et Amélie ont en commun de toujours avoir voulu plaire aux autres, et d'avoir été prête à faire pratiquement n'importe quoi pour aller chercher l'attention et l'amour qu'elles mentionnent avoir besoin, pour faire partie d'un groupe ou pour développer un sentiment d'appartenance. Pour Amélie, cette dynamique s'est transposée dans la plupart de ses fréquentations amicales, et ce, même lorsqu'elle s'est retrouvée au pénitencier de Joliette. Elle est devenue la femme de main de deux têtes fortes de l'endroit, mais a réalisé bien vite que celles-ci ne l'appréciaient pas réellement et qu'elles voulaient simplement profiter des violences qu'elle était prête à commettre :

Mon ALC [m'avait rencontré] parce qu'il y avait des rapports protégés. Un, entre autres, qui disait que j'avais tenté de m'introduire du cannabis dans ma cavité corporelle, cavité vaginale. Il y avait juste Solange avec moi dans les toilettes. Moi, je pensais tellement que c'était mes amies. Je pensais qu'il y avait une caméra cachée. Je la croyais pas quand elle m'a dit qu'il y avait pas de caméras. Pis quand elle est venue me voir cette dernière fois au trou, je pleurais. Je disais : « Elle sont même pas venues me dire bonjour ». Elle m'a dit « Tu penses-tu vraiment que c'était tes amies ? » [...] Là encore, le rejet. (Amélie, 43 ans)

3.5.2 *Les fréquentations amoureuses*

Des relations de couple ou des fréquentations amoureuses ont marqué les trajectoires de vie des trois participantes. Jeune adulte, Hannou se rappelle qu'elle ne souhaitait pas développer de relations amoureuses. En fait, elle voyait plutôt chez l'autre la possibilité d'obtenir de l'argent et des biens, confie-elle :

Dans ce temps-là, ça m'intéressait pas nécessairement d'avoir un chum chum. C'était plus pour avoir... Euh comment on dit ça... Être financièrement... Pour avoir ce que je veux dans le fond, pour avoir du matériel.(Hannou, 35 ans)

En 2001, quelques mois avant la mort de son père, elle se souvient avoir rencontré un trafiquant de drogues dans un motel. Ils ont échangé leur numéro de téléphone et, de fil en aiguille, une relation d'exclusivité s'est créée. Cette liaison s'est révélée explosive et instable affirme Hannou qui, de son propre aveu gérait difficilement sa jalousie, ce qui menait souvent à des confrontations physiques entre les deux partenaires. Elle comprend de cette situation qu'elle avait peur de perdre le confort et le statut financiers qu'il lui apportait via la vente de stupéfiants. Elle a mis un terme à cette relation cinq ans plus tard parce qu'elle n'en pouvait plus d'être constamment en état de stress en raison de la jalousie qu'elle éprouvait. Elle affirme que ce fut la seule relation amoureuse significative dans sa vie.

Ça a été on and off. Je suis allée habiter avec lui... On a pris un appartement. Souvent quand on se chicanait je prenais mes affaires et je partais chez ma mère. Un moment donné, les voisins ont appelé la police, parce qu'ils entendaient crier. Quand la police est arrivée, lui il est sorti par le balcon. Ensuite, on a dû changer d'appartement, parce qu'il faisait du trafic et c'est pas une bonne chose que la police soit venue à l'appartement. Après on a changé d'appartement, mais dans le deuxième appartement, à peine qu'on était en train de le meubler, que j'ai décidé de mettre un terme à la relation. (Hannou, 35 ans)

En somme, Hannou signale que, pour elle, les relations sont difficiles puisqu'elle vient avec un bagage rempli d'expériences de vie difficiles. Elle comprend que c'est à travers l'estime de soi qu'elle va pouvoir assumer son passé et arrêter de vivre de la honte par rapport à celui-ci. Ainsi, elle dit devoir s'aimer avant de pouvoir accepter que quelqu'un l'aime :

Bien c'est sûr qu'ils comprendraient pas parce que ce sont des choses qu'ils ont pas vécues et c'est comme tout à fait normal de pas vivre tout ça. C'est aussi le fac, peut-être, entamer une relation avec quelqu'un ou quelque chose comme ça c'est... Ça revient à la confiance. À la confiance en soi. C'est-à-dire le fait de manquer de confiance, ça fait qu'on pense qu'on est pas nécessairement la bonne personne pour les autres vu qu'on en avait vu trop dans la vie. Qu'on en a fait trop.(Hannou, 35 ans)

On trouve dans le récit de Clara une expérience semblable à celle vécue par Hannou qui s'inscrit dans sa relation avec un conjoint qui a duré le plus longtemps : sept ans. Elle rapporte que son conjoint était lui aussi impliqué dans des activités délinquantes. Toutefois, aucune violence physique n'aurait été exercée d'une part et d'autres au cours de cette relation :

C'était une personne violente. Il avait des armes à la maison, des mitraillettes, des ci, des ça. Il menaçait des gens avec ces armes, mais il m'a jamais touchée... Mais c'est une personne qui dégageait de la violence. Le regard violent. (Clara, 36 ans)

En plus de lui apporter une sécurité matérielle assurant sa consommation de psychotropes, ce partenaire apportait également à Clara une certaine sécurité physique. Elle dit avoir été confiante que personne ne s'en prendrait à eux parce qu'il était reconnu dans le milieu comme étant dangereux et que personne n'oserait le défier :

Il m'a toujours tout donné, j'avais rien manqué : la drogue, l'alcool, la bouffe, le logement. Toute, c'était payé. C'était comme un pimp, mais je faisais pas la rue. [...] Quand il savait qu'il partait, il me laissait un peu de drogues, pas d'argent, mais un peu de drogues. Pis, il partait, mais je savais jamais quand il allait revenir. [...] Je savais qu'il y avait d'autres pitoues autour de lui. Moi, je m'en foutais, j'avais ce que je voulais. [...] Je savais que personne pouvait m'atteindre avec lui. Il était dangereux. Quand j'avais plus de drogues, je prenais les armes et j'allais faire ce que j'avais à faire. (Clara, 36 ans)

C'est aussi l'anxiété que vivait Clara qui l'a poussée à mettre un terme à cette longue relation. Elle précise qu'alors qu'autrefois ce partenaire lui apportait de la sécurité, elle se sentait désormais en danger à force de vivre dans une ambiance de délinquance. Elle sentait également que cette relation l'éloignait de sa famille, qui est très importante pour elle :

J'étais plus capable. Les armes à la maison. Moi j'étais rendue paranoïaque. J'avais peur que quelqu'un rentre dans la maison pis que c'est nous autres qui passent au lieu que ça soit eux qui passent. Ouais, j'étais plus capable de vivre comme ça. Pis, j'étais pas capable d'avoir ma famille à la maison. Tu sais, plein de drogues partout, les armes qui traînent sur le comptoir. Non. (Clara, 36 ans)

Dans un autre ordre d'idées, Clara est la seule des trois participantes qui s'identifie bisexuelle. Elle dit avoir toujours senti qu'elle appréciait la présence des filles, mais que son attirance s'est particulièrement concrétisée suite à une agression sexuelle vécue à l'adolescence :

J'ai jamais ramené un petit gars à la maison. Non. J'ai eu des petites amies, je ramenaient des petites filles à la maison. Non, 14-15 ans. J'étais pas mal attiré par les filles. D'après moi c'est à cause de mon agression. (Clara, 36 ans)

Clara signale en particulier une relation significative avec une femme qu'elle a rencontrée dans un restaurant. Par contre, c'est différence entre leurs mondes aurait poussé Clara à mettre un terme à la relation. En effet, sa conjointe ne consommait pas et mettait de la pression pour qu'elle reprenne sa vie en main. Elle rapporte que cette insistance est devenue pesante à la longue :

J'ai eu une copine pis elle je l'ai laissée parce que moi je consommait trop, pis elle consommait pas. [...] Elle me tombait sur les nerfs! [ton agressif] Elle voulait trop. Elle était pesante là. C'était une bonne personne, mais elle pouvait pas comprendre mon cheminement dans ce monde-là. Elle pouvait pas me comprendre pis elle essayait de me dire quoi faire. Quelqu'un qui a pas connu ça peut pas dire : « Tu devrais faire ça comme ça ». (Clara, 36 ans)

Autrement, Clara relate une certaine instabilité. Elle se dit être incapable de s'investir dans une relation sérieuse ; ses affiliations se limiteraient donc à des relations fondées sur le sexe :

Les autres, c'étaient tous pour coucher. Je restais pas avec un gars plus que deux trois semaines. J'étais pas capable d'entretenir une relation. Ou dire à quelqu'un : « Vraiment, je t'aime », j'étais pas capable de dire ça. Il fallait que... Ouais. J'ai pas eu d'autres relations, c'était juste sexuel. That's it. Pis, il y en a eu beaucoup! [rires] (Clara, 36 ans)

Amélie est celle des trois participantes à notre étude qui a eu le plus grand nombre de relations marquantes. Elle est aussi la seule mère. Elle a rencontré le père de sa première fille à l'adolescence. Elle explique l'état de dépendance amoureuse qui l'a alors submergée, et qui avait malgré tout un effet positif qui consistait à l'isoler de ses pairs négatifs. Amélie se souvient qu'ils se sont laissés après la naissance de sa première fille, parce qu'elle avait avec son enfant une relation fusionnelle qui ne laissait de place à personne d'autre :

J'ai eu comme une accalmie quand j'ai connu le père à ma fille. [...] Je dis une accalmie, ouais, parce que j'avais plus d'amis autour de moi. J'étais toujours avec mon chum. J'étais vraiment dépendante de lui, il était dépendant de moi. On était toujours ensemble, on consommait. Pas tant de violence parce que... Je dis ça... Dans le fond, on se parlait mal. On était pas dans la douceur non plus, c'était rough. (Amélie, 43 ans)

Quelques mois plus tard, elle a rencontré le père de sa seconde fille, qui eut l'effet d'un pacificateur dans sa famille, selon elle. Il était professeur et ne prenait pas de drogues, contrairement à son copain précédent, dit-elle :

Mon père l'a beaucoup aimé, ma mère aussi l'aimait beaucoup. Pis lui avait le tour de, comment je dirais ça, il avait le tour d'emmener l'apaisement dans tout le *free for all* de ma famille. Quand on était tous ensemble, c'était relax, c'était cool. On dirait qu'il a comme eu de la maturité qui s'est installée dans ma vie à moi malgré toutes les troublances. (Amélie, 43 ans)

C'est à la suite d'une dépression post-partum et à la mort de sa mère, raconte Amélie, qu'elle est réellement tombée dans l'enfer de la drogue. Elle reconnaît que son conjoint tentait de la supporter malgré tous ses déboires, notamment le fait qu'elle soit incarcérée pour cinq vols qualifiés. À un moment, il lui aurait néanmoins posé un ultimatum et la jeune femme a quitté le domicile pour aller vivre seule. C'est à ce moment dit-elle qu'elle s'est prostituée pour subvenir à sa consommation :

Après ma première sentence, il espérait encore que j'allais revenir. Il m'a attendu de 2001 jusqu'à 2006, facilement. Il a pas eu de blonde. Des histoires d'un soir, mais il avait rien de sérieux parce qu'il était sûr que j'allais changer, que j'allais me prendre en main. Et à ma deuxième sentence, il a fait ok... [...] Il est pas revenu aux visites [familiales]. Il a toujours été là par exemple au téléphone. C'est un super bon père pour ma fille, il est une grande présence dans la vie de ma deuxième aussi. (Amélie, 43 ans)

Une autre relation paraît avoir été marquante dans sa trajectoire de vie parce qu'elle a mené à une rechute de consommation de drogues. C'était un homme plus âgé qui lui payait tout ce qu'elle voulait. Amélie précise qu'elle était alors dans une période où elle essayait de se reprendre en main alors qu'elle était en maison de transition. Cette relation, qu'elle juge maintenant malsaine, aurait contribué à sa rechute parce qu'elle sentait qu'elle profitait de lui, situation qui, dit-elle, la rendait inconfortable :

J'ai recontacté un ancien client que j'avais eu. C'est un sugar daddy un peu. Lui est tombé comme en amour avec moi. Il s'est mis à m'acheter du beau linge pour mon travail, prendre soin de moi. C'est un sugar daddy complètement, tu sais. Moi je voulais pas avoir de relations sexuelles parce que, en tout cas, j'essayais de prendre des bonnes décisions, de me dire que je voulais plus faire ça de ma vie, tout ça. [...] Il avait quand même soixante-dix et quelques années. J'avais des problèmes de conscience parce que je savais qu'il avait au-dessus de vingt millions à la banque pis je savais qu'il avait pas de famille faqu'il me laisserait sur son testament. (Amélie, 43 ans)

Alors qu'elle est recherchée pour un sixième vol qualifié, elle rencontre un client de la prostitution appelé Ezra et développe une relation avec lui. Elle mentionne que c'était un musulman qui avait plusieurs années d'études, mais présentait des valeurs laxistes. Les deux s'aimaient follement, mais Amélie raconte que l'homme a pris la décision de retourner dans son pays natal pour suivre *le chemin qui lui était tracé* :

Voir sa famille pis dire qu'il est avec une québécoise catholique blabla. Ça a fait un scandale. Ezra était comme... Aller avec son cœur ou suivre sa famille et marier une musulmane que sa famille avait décidé qu'il allait marier depuis longtemps. Bref, de suivre l'histoire de sa vie. Lui c'était à ça qu'il était destiné. Finalement, Ezra est parti. (Amélie, 43 ans)

Suite au départ d'Ezra, Amélie dit avoir vécu une grande peine d'amour. Elle confie vivre encore de la colère parce qu'il ne lui a pas donné de nouvelles lorsqu'il est revenu au Québec. Cela a réveillé en elle sa peur de l'abandon et du rejet, conclut-elle :

Ce que je lui reproche encore, c'est qu'il connaissait toutes mes cordes sensibles ce gars-là. J'ai vraiment été un livre ouvert. Le rejet, l'abandon, pas me parler. Il savait que c'était des affaires de fou pour moi ça. M'ignorer, c'est la pire chose qu'on peut me faire dans la vie. Pis tu me fais ça !(Amélie, 43 ans)

En somme, les relations amoureuses ont teinté la trajectoire des participantes de plusieurs façons. Globalement, on comprend qu'Hannou et Clara voyaient essentiellement dans leurs fréquentations une sécurité financière et matérielle, alors qu'Amélie développait une certaine dépendance envers ses partenaires auprès desquels elle cherchait à combler ses besoins affectifs.

3.6 La consommation

En construisant les frises de vie, on voit que la consommation est entrée tôt dans la vie des femmes interviewées. Toutes relatent différentes situations où des collègues d'école, durant l'adolescence, leur ont offert de la drogue. Avec les années, on constate une escalade dans la consommation ; alors qu'au départ il s'agissait principalement d'alcool et de marijuana, les drogues dures se sont graduellement ancrées dans leurs habitudes, comme le racontent Hannou et Amélie :

À la fin de l'année scolaire, il y a comme une fête. Pis j'ai consommé avec mes amis d'école. J'ai fumé un joint avec eux. Ensuite, j'ai commencé à m'en acheter et à consommer. Toute seule. Pis d'aller à l'école. Pis après ça, les premiers jours, ça fait vraiment de l'effet. Tu es comme jammée dans ta tête. J'ai manqué, j'ai coulé une matière. Pis là-bas (à l'école qu'elle fréquentait) on peut pas couler aucune matière. Faque j'ai changé d'école après et après ça... La consommation est devenue plus régulière. (Hannou, 35 ans)

Un moment donné, sur l'heure du dîner de l'école, on a été dans la maison. Il était venu me voir pis il m'avait dit : « Tu veux-tu fumer du hash ? ». Moi j'avais fait semblant que j'en avais déjà fumé. J'avais jamais fumé de ma vie, tu sais. On est allé en arrière du cabanon. Il m'a fait fumer avec une torche pis des couteaux pis une bonbonne. J'étais pétée raide, j'étais tellement gelée. On est allés prendre l'autobus pour aller à l'école. (Amélie, 43 ans)

Ces évènements semblent être arrivés dans des périodes où Hannou et Amélie cherchaient des stratégies pour se soustraire à d'importantes difficultés. La première précise qu'elle venait d'apprendre que son père était gravement malade. La situation a empiré lorsqu'il est décédé et qu'elle s'est rendue au Maroc pour les funérailles, sans se présenter aux obsèques :

Aussitôt qu'il est tombé malade, moi j'ai commencé la consommation, graduellement. Mais après ça, c'était régulier, c'était la marijuana, mais après ça ça a passé à autre chose. C'est-à-dire que quand mon père est mort, moi j'étais en train de faire de la coke. Après ça, j'ai été pour ses funérailles au Maroc, mais j'ai pas vraiment assisté à rien, j'étais toujours en train de consommer... [...] C'est très mal vu consommer là-bas. Je consommait, j'étais vraiment frustrée parce que la perte de mon père ça a été vraiment un choc. [silence] (Hannou, 35 ans)

Amélie, elle, raconte qu'elle vivait beaucoup de violence de la part de sa mère et craignait les réactions de son père :

La première affaire que je me suis rappelée, je sais plus comment de temps, mettons une heure après, quand j'ai commencé à débuzzer, la première affaire que je me suis rappelée [après] une heure : je me suis pognée avec ma mère hier. Tu comprends-tu que j'ai accroché vite. C'est la première pensée que j'ai eue après avoir consommé ma première drogue, ça a été ça. Là, ça marche, j'y pensais plus. Parce que tout l'avant-midi, j'avais focussé là-dessus. Mon père, qu'est-ce qu'il va dire, mais qu'il arrive. C'est sûr qu'elle allait aller lui dire que je l'avais traitée de nom. Ça a été mon premier flash de dire : « Ah ok... », faque j'ai fumé beaucoup. Beaucoup, beaucoup. (Amélie, 43 ans)

Clara, pour sa part, explique qu'elle était influençable de manière générale et qu'elle était prête à tout pour se faire aimer. C'est dans ce contexte qu'elle se souvient avoir d'abord accepté de consommer :

Moi, je suis vraiment une personne très influençable. Tu me dis de faire ça je vais le faire. Juste pour être avec vous autres. Juste pour être avec la gang, pour être aimée, pour avoir un brin d'attention. Ça a commencé pis ça a dégringolé quand même assez vite. Moi, à 17 ans je me shootais à l'héroïne. (Clara, 36 ans)

Hannou et Amélie sont toutes les deux en mesure d'identifier des moments précis où leur consommation s'est cristallisée comme une dépendance. La première raconte que c'est le jour où elle a changé le contexte de sa consommation, c'est-à-dire que ce n'était plus exclusif aux sorties et aux soirées. La prise de substance s'est alors immiscée dans son quotidien :

Je sortais dans le club, j'en achetais, je terminais avant de rentrer à la maison. Mais il y a une fois que le lendemain matin en me réveillant chez moi, ben il m'en restait encore. Pis j'ai décidé d'en consommer et pis... à partir de ce jour-là ben c'est parti, parce que c'est très addictif comme substance. (Hannou, 35 ans)

La seconde explique que c'est plutôt quand sa mère est tombée malade qu'elle a changé de mode de consommation. Elle se rappelle qu'elle se rapprochait finalement de sa mère qui, dans son souvenir, avait été son ennemie toute sa vie ; les émotions étaient trop dures à gérer pour elle et la consommation y palliait :

André s'occupait des enfants pour que je puisse aller m'occuper de ma mère. On s'est rapprochés, c'est sûr, c'est toujours ça qui arrive. Sans rien régler, sans rien régler... Il s'était passé comme quelque chose, on dirait qu'on avait fait la paix ou qu'on... Mais moi, j'ai pas été capable de... j'ai pas passé au travers ça. Je me suis remise à consommer. Pis j'avais eu mon premier épisode de consommation de drogues dures dans ce temps-là. [...] J'ai revu quelqu'un que j'avais pas vu depuis longtemps pis je me suis shootée avec. Mon premier épisode de toxicomaniaque de drogues injectables c'est là. (Amélie, 43 ans)

Les substances consommées par les participantes à notre étude sont variées et ont changé au fil de leur parcours de vie. Hannou dit avoir commencé avec la marijuana et l'alcool, puis l'ecstasy s'est inscrit dans sa vie. Elle raconte avoir mis de côté la marijuana et l'alcool parce que sa consommation de crack est devenue régulière :

L'ecstasy, ça a commencé par l'ecstasy pendant quelques mois. Je dirais trois mois comme ça. Peut-être trois quatre fois par semaine, mais les trois quatre jours par semaine c'était non-stop. C'était trente pilules en vingt-

quatre heures avec beaucoup d'alcool. La marijuana, tout le temps. Ça c'était pendant les premiers mois, l'ecstasy. Ensuite, quelqu'un m'a fait essayer le crack et, au début, c'était trois quatre fois par semaine aussi, en sortant dans les clubs avec l'alcool et la marijuana. Après peut-être un mois ou deux, même pas, c'est resté pas long, le crack est devenu régulier. Après ça, j'ai mis de côté l'alcool, j'ai mis de côté de la marijuana aussi, pis c'était le crack. (Hannou, 35 ans)

Clara relate qu'elle a pris une grande variété de substances, qu'elle en a essayé plusieurs, et ce, en utilisant différents modes de consommation :

J'ai consommé pendant quinze ans de ma vie. Par injection, inhaler, ouais. J'ai fait pas mal toutes les drogues. Je pourrais t'énumérer ceux que j'ai pas fait. (Clara, 36 ans)

Amélie rapporte également avoir commencé avec la marijuana et l'alcool, pour ensuite consommer de la coke et de l'héroïne. Elle est actuellement sur un programme de méthadone en raison de cette dépendance. Elle raconte qu'elle s'arrangeait aussi pour avoir des prescriptions de médicaments :

Je consommais des médicaments par exemple. Des benzos, des ativans... Pas tous les jours, j'avais la main assez facile là-dessus, pis les prescriptions j'aimais ça en avoir, j'aimais ça en avoir pour décompresser mettons. (Amélie, 43 ans)

La prise de substances psychoactives, on l'a vu dans la recension d'écrits, peut avoir de nombreuses conséquences. D'abord, il est rapporté que la santé physique et mentale est altérée. Le corps change et devient plus fragile comme le décrivent Hannou et Amélie :

J'étais plus pareille physiquement, j'ai perdu beaucoup de capacités. Mentalement, c'était aussi difficile à gérer un peu, mais moi, n'importe quoi qui était difficile à gérer je consommais. Faque je n'avais plus rien à gérer dans le fond... (Hannou, 35 ans)

La vraie misère noire. Les bras vraiment maganés, mais frette-sec là. (Amélie, 43 ans)

Ensuite, la prise de drogues a un effet sur les relations interpersonnelles ; elle crée une distance en particulier avec la famille. L'entourage peut craindre la personne qui consomme, s'inquiéter pour elle ou subir une violence que les proches ne connaissaient pas auparavant. Amélie raconte plusieurs situations où son frère, son père et son copain se sont éloignés d'elle à cause de son abus de substances :

Mon frère, je me rappelle, mon frère m'a dit ça à ma première thérapie, qu'il avait peur de moi quand je consommais. Parce que je me suis mise à faire de l'acide pis tout ça, je voyais des affaires. Il m'a dit : « Je m'enfermais dans ma chambre, je barrai ma porte, j'avais peur ». Ça devait pas être beau. (Amélie, 43 ans)

Mon père a eu une intuition. Il est allé fouillé mon manteau pis il y avait plein de seringues dans la poche. Mon père m'a dit : « C'est quoi ça ? ». Je dis : « Non, c'est un vieux manteau », j'y ai sorti, je disais n'importe quoi, il savait ben... Faque mon père, c'était comme s'il venait de perdre sa femme pis sa fille. Parce que lui, il se

rappelait ce qui s'était passé. C'était ça qui s'en venait. Il fallait qu'il gère la mortalité, le deuil, organiser les funérailles, pis il savait que sa fille était en train de se péter la gueule. (Amélie, 43 ans)

J'ai trouvé du Rivotril liquide dans la pharmacie. Je connais pas ça, j'ai mis plein de gouttes dans mon verre d'eau. J'ai perdu la carte complètement. Je me suis mise à dire des conneries à Ezra. Ça a l'air, moi je me rappelle pas. J'ai un trou noir encore. Je me rappelle juste que j'étais à l'aéroport à [nom de ville]. Ezra était en tabarnak. (Amélie, 43 ans)

Ainsi, on comprend que dans les périodes où elles réussissent à réduire ou arrêter leur consommation, il leur arrive souvent de rechuter. Avant sa plus récente incarcération, Hannou calcule qu'elle est restée sobre durant dix-sept mois par elle-même. C'est lorsque sa mère était en voie d'avoir une importante opération qu'elle a rechuté, parce que, dit-elle, c'était trop difficile à gérer. Aussi, plus tôt dans sa vie, alors qu'elle était en maison de thérapie, Hannou raconte qu'un simple désaccord pouvait mener à une rechute :

Ma mère voulait aller au restaurant, manger au restaurant, moi je voulais pas. Pis juste pour ça, je me suis fâchée. J'ai laissé le lift de ma mère en plan pis je suis partie direct à la consommation. C'est ça que j'ai fait. Après ça, j'ai rechuté...(Hannou, 35 ans)

Les rechutes peuvent aussi s'immiscer progressivement dans la vie des femmes, lorsque celles-ci ont moins de projets et moins d'encadrement. C'est ce que racontent Hannou et Amélie dans les passages suivants de leur entrevue :

(Les rechutes) ça a été aussi le manque d'aide, le manque de... Je veux dire, le manque de vie. [...] Le manque de projets, le manque d'activités, le manque de choses autres que d'aller à des rendez-vous, et cetera.(Hannou, 35 ans)

J'ai fait ma transition six mois, ça a été correct, j'ai pas consommé. Mais aussitôt que je suis sortie de la transition, ça a été petite rechute, petite rechute là. Laisse une chance, laisse deux chances. Laisse le DEP. Ça s'est installé tranquillement. (Amélie, 43 ans)

Autrement, le seul fait de rencontrer une connaissance du milieu peut faire retomber dans ses vieilles habitudes de consommation, raconte Amélie :

J'ai vu quelqu'un que je connaissais qui avait de la dope. Je suis allée tout simplement. Je suis partie avec. Je suis partie sur une bonne rechute. Ma fille m'a retrouvée au centre-ville, pis tout. (Amélie, 43 ans)

Bref, les trois femmes que nous avons rencontrées dont nous traçons ici l'histoire de vie expliquent que la consommation de substances psychoactives leur permettait, entre autres, de se soustraire à leurs émotions et aux difficultés qu'elles vivaient.

Ainsi, elles auraient embarqué rapidement dans un cercle vicieux dans lequel la consommation est utilisée comme stratégie d'adaptation. De plus, lorsque les femmes cessent momentanément de prendre leurs substances de prédilection, elles sont submergées par ce qu'elles décrivent comme étant « la dure réalité » et s'en sortent en allant consommer, comme le relatent Hannou et Amélie :

Mais, c'est sûr que dans la consommation de crack, mais vraiment régulièrement, pis beaucoup, on ressent rien. On ressent pas... Les problèmes sont pas là. C'est-à-dire que même s'ils sont là, on deal pas avec. [...] Faque j'imagine que j'ai ressenti trop d'affaires, pis je réussissais pas les émotions, et cetera. Si on arrive pas à identifier nos émotions, ben on sait pas vraiment, on sait encore moins comment y faire face. (Hannou, 35 ans)

J'ai dégelé pendant trois jours-là, c'était la première fois je dégelais. Vraiment, j'en avais pas pis j'avais pas de pilules, j'avais rien. C'était la première fois depuis que j'étais libérée que je dégelais. Pis ce que j'ai vu, j'ai pas aimé ça. (Amélie, 43 ans)

En somme, la consommation de substances psychoactives a réellement transformé la vie des trois participantes à notre étude. Elle a influencé leurs relations, leur santé et leur avenir. Hannou décrit avec simplicité à quel point cette dépendance peut détruire une personne :

C'est sûr que la consommation, la vie, la consommation, c'était pas drôle. C'était stressant, c'était compliqué, c'était sale, c'était... Beaucoup de négligences, beaucoup de tout. (Hannou, 35 ans)

3.7 La prostitution

Les expériences de prostitution se sont présentées dans les trajectoires de vie tracées par les femmes rencontrées dans des moments où, concèdent-elles, elles voulaient avoir de l'argent, principalement pour être en mesure de payer leur consommation de drogues et d'alcool. Pour Hannou, c'est à la fin de sa relation de sept ans qu'elle s'est retrouvée à faire de l'escorte alors que pour Amélie, c'est à la fin de sa relation avec le père de sa deuxième fille :

J'ai aussi commencé à faire de l'escorte, ouais. Parce que j'étais habitué à avoir un train de vie avec de l'argent, avec lui. Toute seule, il fallait que je m'assume encore. (Hannou, 35 ans)

C'était flip-flop là à ce moment précis. C'est comme si j'avais 12 ans à peu près d'âge mental. Il y a même pas eu de réflexion, tout ce que je voulais, moi, c'était me geler. Je suis partie trois mois après de ma maison. Je suis rentrée dans la prostitution, j'ai commencé à faire de l'escorte. Double vie. Travailler à la petite cantine du coin. J'étais rendue la junkie du village. J'étais jugée par tout le monde. J'empruntais de l'argent. (Amélie, 43 ans)

Lorsqu'elle s'est retrouvée à devoir faire la rue, Hannou dit avoir pris les occasions qui se présentaient à elles pour éviter d'avoir des relations sexuelles avec ses clients. Elle allait même jusqu'à les voler et à partir sans payer :

Quand je suis arrivée tout de suite sur la rue, ça a pas été trop difficile parce que bon, j'étais jeune, j'étais encore fraîche. [...]L'escorte, c'était quelques mois, c'était pas longtemps. Ensuite, c'était faire semblant de faire des clients et que je faisais pas. Ensuite, j'ai commencé à en faire, mais quand j'avais l'opportunité de pas le faire et de juste prendre l'argent, c'est ça que je faisais. (Hannou, 35 ans)

Clara s'est aussi adonnée à la prostitution, mais elle affirme y avoir rapidement mis fin parce qu'elle craignait pour sa sécurité. Elle explique qu'elle connaissait bien les risques associés et ne voulait pas mettre sa vie en danger :

La prostitution, j'ai pas fait ça longtemps par exemple, parce que je me suis rendue compte vite qu'il pourrait m'arriver des choses vraiment graves. J'ai beaucoup de gens autour de moi qui sont morts... Qui se sont faites assassiner dans un parc... La prostitution, j'ai pas fait ça longtemps, une couple de mois. (Clara, 36 ans)

Clara raconte qu'elle a dû se faire avorter quatre fois durant cet intervalle dans sa vie qui reste flou en raison de sa consommation. L'avortement était presque rendu une méthode de contraception pour elle, avoue-t-elle. Elle n'envisageait pas la possibilité de garder l'enfant puisqu'elle était trop ancrée dans un mode de vie instable et dangereux, dit-elle :

C'est tout dans mes déboires de prostitution. Avec des mauvais partenaires, des pushers avec qui je couchais. Je tombais enceinte, je me faisais avorter et même pas deux ou trois mois après je retombais enceinte. C'était facile pour moi, c'était vraiment facile pour moi de le faire. [...] Le bébé était pas encore formé, j'étais sur la consommation. Je réalisais pas vraiment qu'il y avait un être en dedans de moi. Je portais pas attention à ça. Franchement, je m'en crissais vraiment. (Clara, 36 ans)

Amélie précise qu'elle utilisait la prostitution non seulement pour s'acheter des substances psychoactives, mais également pour survivre alors qu'elle vivait dans des *piaules*, lieux de consommation et de vente. Quand elle dénichait des clients non violents, riches ou prêts à payer, elle dit qu'elle pouvait bénéficier d'un endroit où dormir, se laver, se cacher ou manger :

Tout ce que je veux c'est un client qui va m'amener à quelque part : je suis fatiguée, je veux dormir. Je veux de la dope, un ou l'autre. Ou dormir, ou de la dope. Je suis tannée d'être dehors pis là je me suis sauvée des polices, tu sais. J'avais hâte qu'il se passe quelque chose.(Amélie, 43 ans)

3.8 Les problèmes de santé

3.8.1 La santé mentale

Il est possible de déceler dans les histoires de vie des trois femmes interviewées des moments où elles mentionnent avoir eu à tout le moins des symptômes de dépression, bien qu'elles n'aient pas été diagnostiquées par un médecin, affirment-elles. Hannou relate avoir vécu très difficilement la perte de son père, qu'elle venait juste de retrouver alors qu'il avait été absent toute sa vie. À l'adolescence, Clara s'est fait agresser sexuellement par trois inconnus, et elle dit avoir vécu longtemps avec les conséquences qui en découlaient, entre autres parce qu'elle n'était pas capable d'en parler à son entourage :

Dans cette période-là, il y a eu un été où j'ai passé un été à dormir. C'est-à-dire que je dormais jour et nuit. Avec le... Dans ce temps-là, je comprenais pas trop c'était quoi, mais maintenant, avec le temps, c'est quand même des signes de dépression sûrement. (Hannou, 35 ans)

J'étais... On dirait que je faisais comme une dépression, mais j'ai jamais été consulter. Mais moi, je sentais que je feelais pas bien en dedans de moi. Je me sentais sale. (Clara, 36 ans)

Amélie, elle, a reçu un diagnostic de dépression post-partum à la naissance de sa seconde fille. Elle considère que cette période l'a réellement ancrée dans la consommation puisqu'elle a commencé à ce moment à utiliser des seringues pour consommer par intraveineuse :

J'étais dans mon bébé blues, j'étais probablement en dépression assez grave aussi. Je suis allée voir un médecin, il m'avait donné des pilules pis tout, des antidépresseurs. Que j'ai pas pris, j'ai juste pris les Valiums. Mais lui, il l'avait dit, c'est ça, que j'ai commencé à m'injecter de la coke. Dans mon post-partum. Pis ma mère biologique, elle c'est une femme dépressive. Elle en a fait beaucoup. Je sais pas si j'ai ça dans mes gènes...(Amélie, 43 ans)

Amélie a également été diagnostiquée avec un trouble de personnalité limite lorsqu'elle a été évaluée en lien avec sa judiciarisation. Toutefois, elle remet en cause ce diagnostic parce qu'elle n'a pas l'impression que cela la décrit quand elle est à jeun de substances illicites. Elle juge que certains critères du trouble seraient plutôt conditionnels à son implication dans le milieu de la rue, de la drogue et de la criminalité, plutôt qu'inhérents à sa personnalité :

La première évaluation psychologique que j'ai eue, c'est à cause qu'il y a de la violence dans mes dossiers. Il m'avait mis trouble de personnalité limite, mais c'est jamais revenu dans aucune autre. [...] C'est sûr que tu es trouble de personnalité limite quand tu consommes, tu les as quasiment tous [les critères]. Antisocial... Mais quand je consomme pas, je suis pas tant là-dedans, je suis plutôt prosociale. Je suis pas une femme qui... Je suis pas mesquine. Je me retrouve pas là-dedans, mais peut-être que je le suis pis que je le sais pas. (Amélie, 43 ans)

3.8.2 *La santé physique*

Pour ces femmes, le fait d'être en contact avec des pairs délinquants rend à risque de recevoir des coups ou de vivre de la violence. Cela peut mener à des blessures plus ou moins graves qui ont un impact sur la qualité de vie. Hannou soutient qu'alors qu'elle était dans une relation malsaine avec son ex-conjoint, elle a eu la clavicule cassée lors d'une altercation violente et s'est alors retrouvée à l'hôpital :

Un moment donné, lui, il m'a saisie, parce que j'étais en train de le frapper, et cetera, il m'a saisie et m'a juste pitchée, comme ça, il m'a juste lancée. Ben moi j'ai atterri sur un porte qui était très épaisse et puis j'ai cassé ma clavicule. [...] Mais pour la clavicule, on fait juste mettre une ceinture sur les épaules, qui tient les épaules comme ça. Ma clavicule a guéri, mais elle a guéri croche pareil, en forme de Z. (Hannou, 35 ans)

Aussi, lors de ses nombreuses sorties en ville, deux autres évènements paraissent avoir laissé des séquelles chez Hannou. D'une part, elle dit avoir reçu un coup de poing dans une file d'attente pour un bar. Cette fois-ci, elle a dû se faire opérer et a perdu de la sensibilité dans le visage :

Quand que j'ai été à l'hôpital, j'avais une fracture dans l'os en dessous de l'œil. Ça, c'est un os qui est très mince. Ce qu'on m'a faite, c'est qu'on m'a opérée à l'intérieur de la bouche, comme ça, et en en haut de l'œil, ici comme ça. Ils sont rentrés par là pour arranger l'os, allonger des plaques, pas des plaques, mais du métal. J'ai du métal. [...] Et aussi, j'ai un peu moins de sensibilité d'un bord, parce qu'il y a un nerf ici, qui est le nerf de la sensibilité dans le visage et on en a deux. Alors celui qui a été écrasé un peu, il est moins sensible. (Hannou, 35 ans)

Elle dit encore s'être fait jeter hors d'un véhicule en mouvement et s'être retrouvée dans le coma. Depuis ce temps, elle rapporte avoir perdu l'ouïe d'une oreille et signale qu'elle perd parfois l'équilibre :

Je me suis réveillée à l'hôpital, j'ai été quatre jours dans le coma. J'ai eu une commotion cranocérébrale, fracture de l'épaule au coude, bras gauche et ligaments déchirés complètement du genou droit. J'ai eu aussi une fracture à l'oreille, dans l'oreille, c'est-à-dire que j'entends plus de l'oreille droite. Le côté de la tête qui a été frappé, eh bien ils m'ont cousu en arrière ici, pis j'entends plus de l'oreille droite. J'étais supposé faire un suivi, mais bon... Je suis restée quatre jours dans le coma et deux semaines à l'hôpital. (Hannou, 35 ans)

Clara, pour sa part, raconte que l'homme qu'elle a fréquenté pendant plusieurs années est porteur de VIH, et le lui a dit seulement après avoir eu des relations sexuelles non protégées avec elle. Elle est aujourd'hui séropositive et a porté longtemps le stigmate de sa maladie, éprouvant un malaise à en parler. Bien qu'elle l'assume aujourd'hui et que ses traitements ont fait effet, elle doit vivre avec ce diagnostic, déplore-t-elle :

J'ai attrapé l'hépatite pis le VIH par un de mes conquêtes. J'ai été sept ans avec ce gars-là. Pis après deux ans de fréquentations, il m'a dit qu'il était malade. Faque moi, tout de suite en panique, je suis allée voir le médecin. Il m'a diagnostiqué comme quoi que j'avais le VIH. J'aurais pu faire plein de choses. J'aurais pu le faire accuser de *whatever*, mais ça m'enlève pas que j'ai la maladie quand même. (Clara, 36 ans)

Clara reconnaît que, dans son parcours de vie, alors qu'elle se prostituait, les pratiques sexuelles non protégées auxquelles elle s'adonnait auraient pu être graves pour sa santé. Elle raconte s'être fait avorter à cinq reprises et avoir fait une fausse couche. Elle aurait chaque fois souhaité garder l'enfant, mais elle a considéré que la consommation d'héroïne aurait mis en péril sa santé :

Je consommais beaucoup beaucoup. Pis mon bébé, il aurait eu besoin d'un sevrage d'héroïne. J'ai toujours consommé faque... Mes grossesses, je consommais. Je voulais pas arrêter de consommer. Il était pas question que je mette au monde un enfant dans la misère. (Clara, 36 ans)

Il est établi que la consommation soutenue ou abusive de substances psychoactives a un effet direct sur la santé des individus. Clara révèle qu'elle éprouve de la difficulté avec sa mémoire et attribue cette situation à sa période de dépendance aux drogues. Elle s'estime toutefois chanceuse de ne pas être plus mal en point :

J'ai pas beaucoup de mémoire. La consommation, j'ai quand même fait trois arrêts respiratoires et deux réanimations par hôpitaux. Je suis vraiment chanceuse d'avoir toute ma tête. J'ai de la misère avec ma mémoire. Les souvenirs, c'est pas des bons souvenirs. (Clara, 36 ans)

En effet, elle a fait trois arrêts respiratoires en raison de doses de fentanyl beaucoup trop fortes. Selon ses dires, elle a dû être réanimée à l'hôpital à deux reprises. Heureusement, elle a pu recevoir de l'aide rapidement, mais il n'est pas exagéré de dire qu'elle a frôlé la mort, comme elle l'explique dans le passage suivant :

Je me suis ramassée à l'hôpital à deux reprises. Une fois, c'est mon frère qui m'a fait le bouche-à-bouche et qui a appelé l'ambulance pour avoir des soins. Il était venu me chercher dans une place à consommation pour me sortir de là, pis j'étais en arrêt respiratoire. Pis les autres fois, c'est le monde de la place qui ont le pris le... J'ai fait des convulsions, je respirais plus ça a de l'air ; moi je m'en souviens pas. Je me suis réveillée à l'hôpital pis j'avais comme peur, les gens autour de moi, mais c'était le médecin et l'infirmière. Faut dire que j'étais dans un autre monde. J'ai vraiment eu peur cette fois-là. [...]Peur de mourir. (Clara, 36 ans)

Amélie, elle, dit que sa dépendance a énormément compliqué une opération qu'elle a dû subir pour son dos. Elle ne pouvait pas prendre n'importe quel antidouleur parce que cela aurait pu la mettre à risque de faire une rechute. On constate par son histoire que la consommation peut venir influencer les soins de santé reçus, pas seulement en lien avec la toxicomanie :

C'était un lipome que j'avais à me faire enlever. Joliette appelle à la transition pour me dire : « On a une place pour toi, pour ton opération », c'était genre deux trois jours après. J'ai dit « Ok c'est cool ». Moi je prenais de la méthadone fac je lui dis : « Quelle médication je vais avoir besoin, parce que moi, faut que je parle à mon médecin de la méthadone pour ça ». Ils m'ont dit : C'est une opération dans le dos, c'est sûr que tu vas avoir mal ». J'ai dit : « Là faut être prudent, on s'entend, je suis dépendante ». Ils avaient décidé, bon, ils avaient trouvé la médication, genre des dilau' un pendant un mois pour 24 heures. (Amélie, 43 ans)

La consommation orale de drogues dures peut également détruire et déraciner les dents. Autant Hannou que Clara signale avoir dû avoir recours à des services de dentisterie pour réparer leur sourire. Pour Clara, ce sont surtout les mélanges qu'elle a faits qui ont brisé sa dentition : héroïne, speed, kétamine, GHB et cocaïne :

Mes dents étaient extrêmement détériorées. (Hannou, 35 ans)

Ils ont déchaussé. À cause de la drogue. Tout le reste, c'est mes dents. Elles sont super belles, sont super en santé. Pis là, je pouvais jouer du piano sur mes dents, tellement... Dans le fond, la racine, elle pognait plus après l'os. Faqu'ils déchaussaient toutes seules comme ça : toum toum toum. [...] C'est l'estime ça, c'est l'estime. Tu sais, le regard (de l'autre)... (Clara, 36 ans)

Bref, les participantes à notre étude estiment que les difficultés qu'elles ont vécu ont transformé leur apparence physique. La violence subie, les relations sexuelles à risque et la consommation de drogues ont laissé des traces sur elles. Ces changements ont pu venir affecter l'estime de soi, via le regard que l'on porte ou que les autres portent sur soi, comme l'expliquent Hannou et Amélie :

Quand j'ai eu mon accident, j'ai perdu 30 livres d'un coup. Je pesais 160 avant, pis après quand je suis sortie de l'hôpital, j'étais maigre maigre maigre, j'étais à 130. J'étais plus pareille. Ils m'ont rasé les cheveux pour faire les points de suture. (Hannou, 35 ans)

On s'était donné un point de rendez-vous et André avait passé à côté de moi. Il m'a pas reconnue. Juste pour te dire comment j'avais changé physiquement, il m'a pas reconnue. Ça dit qu'est-ce que ça dit. Ça aussi ça m'avait troublé profondément. On est arrivé au [nom de région] et j'ai dormi pendant trois jours. J'étais vraiment maganée. J'avais des straps sur les jambes. J'étais une vraie... J'étais vraiment... C'était pas joli mon affaire. (Amélie, 43 ans)

3.8.3 *Les comportements autodestructeurs*

Diverses expériences de vie ont amené les trois participantes à notre étude à avoir des comportements violents envers elles-mêmes. Hannou confie qu'elle vivait beaucoup d'incompréhension et de colère suite à l'évènement en voiture où elle a été propulsée hors du véhicule en mouvement. Elle explique que l'automutilation aidait à extérioriser des émotions qu'elle avait de la difficulté à gérer :

Après cet accident, il m'arrivait de me frapper, de me griffer, mais surtout de me frapper. Je me frappais la tête, le visage. [...] C'était le manque de consommation, c'était les frustrations, c'était beaucoup de choses. [silence] Je me suis calmée là-dessus, je fais plus ça... [rires] (Hannou, 35 ans)

Clara avoue également avoir eu des comportements autodestructeurs. Elle aurait développé ces comportements suite aux agressions sexuelles vécues alors qu'elle avait 13 ans :

Ah, j'étais agressive ! Même envers moi-même. [...] Ça a pas duré longtemps. Ça faisait mal ! [rires] J'étais jeune, tu sais. 13-14 ans, tu commences à... (Clara, 36 ans)

On peut aussi voir clairement, sur sa frise de vie, qu'Amélie a tenté à plusieurs reprises de mettre fin à ses jours, de manière directe ou indirecte. Elle concède que, dès sa jeunesse, elle a eu tendance à avoir des comportements dangereux lorsqu'elle vivait des émotions négatives et qu'elle avait besoin d'aide :

J'ai pris un gros pot de médicaments chez nous. Un pot d'Ativan au complet avec une grosse bière. J'ai essayé... J'ai fait une tentative de suicide dans le fond. C'était un cri à l'aide. Mon père avait passé la nuit. Il avait appelé Info-Santé pis Info-Santé lui avait dit : « Tant qu'elle vous répond, ça va aller ». Faqu'on avait passé la nuit, je m'en rappelle pas de ça, c'est mon père qui me l'a dit. Fallait que je lui serre la main, tout ça, pis quand je me suis réveillée, je marchais tout croche, je savais plus quel jour on était. J'avais juste une idée, c'était de m'en aller voir cette fille-là pour lui régler son compte : (Amélie, 43 ans)

Le récit d'Amélie montre que les idées noires l'ont suivie pendant plusieurs périodes de sa vie. Alors qu'elle a fait une dépression post-partum, elle dit avoir tenté de mettre fin à ses jours en consommant des médicaments. Même signal d'alarme quand elle s'est retrouvée en prison dans une autre province, isolée de sa famille dans un environnement complètement anglophone; Amélie se souvient avoir tenté de s'étrangler. Après avoir commis cinq vols qualifiés, elle dit s'être injecté cinq grammes de coke avec l'intention d'en finir. Ainsi, Amélie confie avoir attenté à sa vie à de nombreuses reprises. Elle raconte que c'était pour que toutes les choses qui n'allaient pas dans sa vie s'arrêtent :

Ça m'est arrivé une couple de fois : je m'en allais quelque part, je me ramassais en cuillère. Sans dire je fais ça, mais... Pis je disais tout le temps : « Appelez pas l'ambulance, je reviens tout le temps à moi après, appelez pas l'ambulance si jamais il m'arrive quelque chose ». Comme ça, ça allait me confirmer qu'ils allaient me laisser partir. J'étais suicidaire, quand même. Mais c'était pas tant de mourir, c'était que ça arrête, tu sais. (Amélie, 43 ans)

Il ressort des entrevues que nous avons réalisées, que les trois femmes interviewées ont eu une grande quantité de problèmes de santé physique, souvent en lien avec la consommation de psychotropes et la criminalité, des problèmes de santé mentale le plus souvent non diagnostiqués et des comportements autodestructeurs pour lesquels aucune aide ne leur aurait été apportée.

3.9 Les expériences liées aux systèmes judiciaire et carcéral

3.9.1 La description des expériences de judiciarisation et d'incarcération

Puisqu'elles résident actuellement en maison de transition, les participantes à la présente étude ont toutes eu des expériences de judiciarisation et d'incarcération. Déjà dans leur jeunesse, Hannou et Amélie ont eu des démêlés avec le corps policier et le système judiciaire. En effet, la première commettait des vols sur les personnes au métro. Elle affirme que la police était alors clémente avec elle :

J'étais encore mineure, pis je traînais au métro [nom de station], avec une de mes amies. J'arrivais à faire les poches de quelqu'un, pis après ça je traversais la rue et je rentrais dans la maison d'une autre amie. La police a eu les signalements pour aller où j'étais. Mais dans le fond, ce qu'ils faisaient dans ce temps-là, la police, c'était juste me prendre et me débarquer devant chez nous. Pas devant chez nous, comme deux coins de rue plus loin. (Hannou, 35 ans)

La seconde raconte s'être retrouvée en centre d'accueil à quelques reprises. Entre autres, elle aurait été placée deux ou trois semaines dans la section sécuritaire de l'établissement après s'être battue avec une fille de son âge :

J'avais fait tellement de fugues, un moment donné [mon père] a lâché prise : « Elle veut partir on va la laisser partir ». Familles d'accueil, j'ai jamais été longtemps : deux semaines, une semaine. Centre d'accueil : une semaine ou deux. J'ai fait mettons, peut-être 4-5 petites affaires de même. Mes parents se sont écœurés de ça... Euh mon père... Ma mère je sais pas, elle disait rien /.../ Il y a eu l'histoire de la fille que j'ai battue, ils m'ont ramenée au centre d'accueil pendant... mon Dieu, deux trois semaines facile. Là, j'étais au sécuritaire. Ah, c'était le bordel. J'étais mêlée. Je suis arrivée devant le juge, je savais pas quel jour on était à cause de l'histoire des Ativan. J'étais complètement fuckée. (Amélie, 43 ans)

Au cours de leur vie, les trois femmes ont commis une grande variété de délits. Hannou soutient avoir surtout effectué des vols sur la personne. Dans le cadre de sa relation amoureuse, elle a aussi été jugée coupable de 17 chefs d'accusation de voies de fait. De son côté, Clara dit avoir reçu une trentaine de sentences. Elle a été jugée au provincial à quelques reprises, mais sa dernière sentence en est une fédérale en lien notamment avec des séquestrations, des introductions par effraction, des incendies criminels. Finalement, Amélie dévoile avoir fait un total de sept vols qualifiés en menaçant des caissiers avec une seringue qu'elle disait remplie de sang sidatique. Son dernier délit est en lien avec une séquestration, une extorsion et un vol. Elle a été incarcérée en pénitencier à trois reprises.

3.9.2 *Les expériences négatives de judiciarisation et d'incarcération*

Le passage dans les systèmes judiciaire et carcéral ne s'est pas toujours bien déroulé pour les participantes au projet. Pour Clara, c'est surtout au provincial que son passage a été plus difficile. Elle déplore le manque de prise en charge et d'aide disponible :

Au provincial, il n'y avait rien pour m'aider. Je veux dire, on dirait que j'étais pas prête pour faire les démarches qu'il faut pour m'en sortir. Il n'y a pas de programmes, pas d'encadrement. Moi j'ai besoin d'encadrement, j'ai besoin de quelqu'un qui est là quand j'en ai besoin. Qu'est-ce que le fédéral donne ? (Clara, 36 ans)

Pour Amélie, une des pires expériences qu'elle relate est lorsqu'elle s'est retrouvée dans une prison dans une autre province. Elle se souvient que les conditions étaient selon elle inhumaines, qu'elle était isolée de sa famille et que personne ne parlait français :

Au provincial, dans une autre province, j'étais dans une prison quasiment avec des parterres en terre. C'était vraiment une prison épouvantable, des conditions épouvantables. [...] Pis j'ai été là, quoi, peut-être trois mois à peu près. Le temps du provincial de me trouver un avocat, le rencontrer. Avant, c'était quelque chose. L'affaire de l'Office de la langue française qui s'est mêlée parce que j'étais pas servie dans ma langue, tatati. Trouver une travailleuse sociale pour m'évaluer, parce que j'étais dépressive. (Amélie, 43 ans)

De retour au Québec, au cours de trois sentences fédérales qu'elle a eu à purger, Amélie a été placée dans le secteur à sécurité maximale à plusieurs reprises, y retournant environ aux six mois. Elle se souvient d'une période où elle s'est fait opérer alors qu'elle était en maison de transition. Son équipe de gestion de cas craignant une désorganisation de sa part. L'aurait alors envoyée au pénitencier à sécurité maximum pendant 12 jours, sans médication. Elle raconte en détail comment elle a vécu cette expérience laissant clairement entendre les difficultés qui se sont dès lors enchaînées pour elle :

Dans le trou, on a pas voulu me donner ma médication. J'ai eu mon attitude de rebelle adolescente de 12 ans. J'ai pas voulu prendre ma méthadone ; je suis tombée en sevrage de méthadone dans le trou. J'ai été... En fait, j'ai été douze jours à Joliette, pis j'ai été douze jours sans dormir. Ils m'ont sortie du trou, je suis arrivée dans rue j'étais complètement pété. J'ai été cernée jusque-là, j'étais un vrai monstre. Je criais. J'étais désaxée. J'étais en sevrage. Ils m'ont libérée comme ça eux autres... Tu penses qu'il est arrivé quoi ? Je suis allée me shooter. (Amélie, 43 ans)

Amélie raconte aussi avoir vécu plusieurs expériences négatives avec le corps policier et les autres intervenants des systèmes judiciaire et carcéral. Elle relate qu'alors qu'elle était en liberté illégale, la police est débarquée chez sa fille et a tout viré à l'envers, faisant beaucoup de grabuge pour, finalement, découvrir qu'elle ne s'y cachait pas :

Ils ont tout pété chez ma fille parce qu'ils pensaient que je me cachais chez ma fille. Ils ont tout cassé chez ma fille. Ils ont arraché les pans de murs. Ils ont vidé le garde-robe. Ils ont demandé à ma fille de leur montrer ses bras. Ils ont traité ma fille de junkie. Mais j'étais pas chez ma fille. Moi, le soir même, dans la nuit, j'appelle ma fille. Pis ma fille, elle me dit : « T'es où, toi tabarnaque ? ». Ma fille, elle sacre pas après moi : « Quoi, qu'est-ce qu'il y a ? ». Elle dit : « la police est débarquée ici, ils ont tout cassé chez nous ». Il y avait 3000 quelques piasses de dommage. (Amélie, 43 ans)

Bien qu'elle ait eu un bon service avec l'avocat de l'aide juridique, elle soutient qu'il a fallu que son conjoint débourse des montants d'argent supplémentaires pour s'assurer ses services. Autrement, elle pense qu'elle n'aurait probablement pas eu les réponses à ses questions.

Avec mon mari, une couple d'enveloppes à mon avocat... Il est allé porter une couple d'enveloppes parce que, je te dis, sur l'aide juridique, ils travaillent pas fort ben ben. Pas des gros montants, mais en tout mettons 2000\$. Quand on avait une question à poser ou quand je voulais savoir quelque chose, on lui posait la question avec de l'argent. Au moins, il s'occupait de mon dossier. (Amélie, 43 ans)

Une des fois où elle a été placée en détention à sécurité maximum, elle raconte que son équipe de gestion de cas est venue la rencontrer et lui a demandé de s'exprimer sur ce qui s'était passé. Amélie considère toutefois que ce n'était aucunement une atmosphère propice à la discussion et que, peu importe ce qu'elle aurait pu dire, les intervenants avaient déjà leur idée préconçue par rapport à la situation, comme elle en témoigne ici :

Je suis arrivée au trou, ils sont venus me voir : « regarde... , j'ai rien à vous dire. Peu importe ce que je vais vous dire... » Tu es là, pognée avec un plexiglas en avant de toi. Il y a cinq intervenants, trois screws, ils te demandent de t'exprimer... Tu veux que je te dise quoi ? Tu te sens opprimée. Il y a pas... Peu importe ce que tu vas dire, leur idée était faite de toute façon. (Amélie, 43 ans)

Même lorsque des agents correctionnels notaient qu'elle avait changé, elle se souvient qu'ils lui reflétaient que c'était impossible ou que cela ne durerait pas longtemps. Elle devait faire preuve de sang-froid et se concentrer sur elle-même afin de ne pas sortir de ses gonds, dit-elle :

On m'a donné du crédit un peu à la fin, mais pas tant. [...] Dans le sens : « Ah, tu me dis que tu as changé », ben je disais pas ça en fait, je disais pas rien à personne. « Tu veux nous montrer que tu as changée, mais dans le fond on sait bien tu es qui ». Non, tu sais rien. Tu sais rien de moi. Il y a des agents qui me disaient ça « Ouais, ça sera pas long, mé que tu sortes... ». Ouais, c'est ça, c'est beau, pis je répondais même plus, je m'en câlisse de ce que tu penses, de ce que tu dis sur moi. Je sais où est-ce que je m'en vais. (Amélie, 43 ans)

Hannou, de son côté, se souvient avoir vécu une expérience difficile lorsqu'elle a rencontré un avocat spécialisé en indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC) et pour la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) en raison de l'évènement où elle a été poussée hors d'une voiture. Couplé avec d'autres évènements, telle l'opération imminente de sa mère, cela l'aurait menée à une rechute parce qu'elle était envahie par un trop-plein d'émotions :

C'est sûr que je crois le fait d'avoir rencontré Me XXX (un avocat), et qu'il ait été très franc et direct avec moi : « Être toxicomane, ça t'empêche pas de faire ce que tu as à faire », il m'a dit pas mal ça. Alors, je dirais que ça m'a comme, remis ma façon que j'ai agi envers moi-même. C'est-à-dire, ça m'a remis en pleine face la façon que j'ai pas... J'ai pas essayé de me reconstruire après mon accident, tu comprends. J'ai pas essayé de... j'ai pas fait ce que je devais faire en temps qu'être humain. C'est ça... [silence] Alors, il y a eu ça, il y a eu aussi l'opération, la chirurgie de ma mère qui s'en venait, et j'imagine que ça a comme, c'était trop d'émotions. (Hannou, 35 ans)

Enfin, il appert que la judiciarisation peut avoir un effet négatif sur les relations familiales ou amoureuses. Clara explique que son père réalisait difficilement le gouffre dans lequel elle se trouvait en raison de sa toxicomanie et de sa criminalité, faque c'était difficile pour elle d'en parler

: « C'était dur pour moi de parler à mon père de mon problème de criminalité pis de consommation parce qu'il pouvait pas concevoir que j'étais rendue là ». Il s'en avait même pas rendu compte. Ma première incarcération, c'est ma mère qui lui a dit : « Ta fille... Ta fille est en prison ». (Clara, 36 ans)

3.9.3 *Les expériences positives de judiciarisation et d'incarcération*

En contrepartie, le passage obligé à travers le système judiciaire n'a pas eu que des effets négatifs. Hannou, particulièrement, estime avoir retiré du positif de son incarcération. Elle aurait utilisé cette période pour entreprendre des démarches en lien avec sa scolarisation. Aussi, elle se rappelle que sa mère la visitait régulièrement :

Pendant mon incarcération, j'ai fait tous les programmes que la Maison Thérèse-Casgrain et qu'Élizabeth-Fry offrent, par moi-même. Je fréquentais l'école aussi là-bas. [...] J'avais droit d'avoir une télé. On a droit d'aller à une bibliothèque, je prenais des livres. J'avais une télé. Ma mère venait me voir une à deux fois par semaine. Je lui parlais quatre à cinq fois par jour [rires] (Hannou, 35 ans)

Des avocats et des juges ont également su se démarquer dans le parcours judiciaire d'Hannou et Amélie. Celles-ci affirment avoir eu l'impression d'être écoutées et qu'ils croyaient dans la possibilité qu'elles puissent se réinsérer dans la société. Amélie constate notamment qu'il s'agit d'une manière d'avoir contribué à ce qu'elle ait eu l'espoir de s'en sortir :

Ils ont vu que l'avocat était au courant que ma mère allait se faire opérer. Vraiment, ça aurait été le comble du malheur s'il arrive quelque chose à ma mère pendant que je suis en prison. [...] L'avocat m'a vu sobre, en forme. J'imagine qu'il croyait un peu en moi. Justement, j'ai eu une sentence suspendue de trois ans. Après ça, je me suis arrangée pour ne pas me faire pigner, pendant trois ans. (Hannou, 35 ans)

Mon avocat m'avait annulé plusieurs fois, j'étais écœurée, mais j'ai compris pourquoi. Il voulait vraiment avoir le juge qu'on a eu. Le juge m'a vraiment... Il m'appelait madame, il m'a pas traitée comme une moins que rien. Il a vraiment pris le temps d'écouter l'histoire au complet, comment ça s'est passé. Pis quand la procureure essayait de me couper la parole, il y disait de me laisser parler. Il a été vraiment... Un juge de cœur. [Il m'a demandé] si je pensais encore que c'était possible pis... : « Oui, je pense encore que c'est possible, je suis remplie d'espoir en fait. Je suis en peine d'amour, mais je suis remplie d'espoir ». Faqu'il m'a donné trois ans. J'ai été vraiment chanceuse en tout. (Amélie, 43 ans)

En somme, bien que plusieurs expériences en lien avec les systèmes judiciaire et carcéral se soient avérées négatives pour les trois femmes participant à notre étude, il reste que l'incarcération a permis à Hannou et Clara de mettre un frein à leur consommation de substances psychoactives. En effet, elles rapportent avoir eu besoin d'un encadrement extérieur pour être en mesure de s'en sortir, et que leurs périodes de détention ont eu cet effet :

Mais je suis pas capable de m'en sortir toute seule. Je suis pas capable. Ça prend vraiment une force extérieure parce que c'est le crack, c'est vraiment vraiment dépendant pis euh... c'est ça. C'est comme un tourbillon qu'on est plus capable de s'en sortir. Faque regarde, l'incarcération a juste fait un stop. (Hannou, 35 ans)

Avant que je prenne ma sentence fédérale, je me suis toujours dit que je me sortirais jamais de ça. Moi, ça me prend une période d'accalmie pour être capable de me sortir de cet engrenage-là. Pis c'est sûr que mes fréquentations ça aidait pas. Je retournais toujours dans le même milieu, avec les mêmes personnes, le même type de violence. Ça été dur d'arrêter tout ça. Pis d'apprendre à me connaître aussi. Maintenant, je sais que j'étais pas comme ça. C'est pas moi, c'était pas moi. (Clara, 36 ans)

3.10 Les services publics, communautaires et l'aide informelle

3.10.1 Les services publics et communautaires à la rescousse

Au cours de leur parcours de vie, les trois participantes à notre étude ont utilisé différents services publics, communautaires ou encore des sources d'aide informelles pour les accompagner. D'abord, elles rapportent avoir employé des services de santé dans diverses circonstances. Hannou et Clara signalent qu'elles ont dû avoir recours à un dentiste pour réparer leur dentition détruite en raison de la consommation de drogues :

J'ai commencé à faire des traitements avec les dents, j'ai eu des implants. Bon, là, il me reste un rendez-vous pour terminer, il me reste quatre dents qui sont temporaires et que je vais juste aller voir le dentiste et il va me mettre les implants à la place. Ça c'est des traitements qui ont duré longtemps, parce que j'ai même eu besoin de la greffe osseuse, parce qu'il y a des dents qui étaient pas là pendant longtemps alors l'os a comme baissé. (Hannou, 35 ans)

Clara s'est également retrouvée à l'hôpital à deux reprises à cause d'arrêts respiratoires dus à une surdose de fentanyl. Elle déplore ne pas avoir eu le suivi nécessaire à ce moment, puisqu'elle a eu rapidement son congé et est retombée instantanément dans la consommation de substances psychoactives :

Je suis chanceuse de ne pas être légume. J'étais confuse, j'avais de la misère. Même quand je me suis réveillée, j'avais de la misère à dire la journée, la date, le jour. Pis là, après deux jours, ils m'ont laissée partir. Ils m'ont donné mon congé pis je suis retournée dans la rue. (Clara, 36 ans)

En raison de deux importants accidents, Hannou, pour sa part, devait faire un suivi auprès de son médecin, ce qu'elle n'a pas fait parce qu'elle était trop ancrée dans la consommation. Elle rapporte avoir repris ses démarches durant la période de 17 mois où elle est restée sobre, et avoir réussi à obtenir un nouveau médecin de famille :

Je me suis trouvé un médecin de famille. Grâce à l'aide d'une connaissance, parce que, sinon, apparemment que c'est difficile de se trouver un médecin de famille. Mais vu que j'ai grandi dans le sud-ouest, et qu'il y a six ans... Depuis 2013, on a déménagé dans le nord-est. On a plus le même CLSC qui nous suit. On a plus le médecin du CLSC qu'on connaît. Alors, je me suis trouvé un médecin de famille à côté du métro. Il m'a donné les références qu'il fallait, que je lui ai demandées. Ensuite, j'ai fait les démarches pour prendre des rendez-vous pour aller porter les références à l'hôpital pour avoir des rendez-vous.

Deux des trois femmes interviewées ont aussi eu recours à des suivis en psychologie. Ceux-ci ont pris place dans le contexte carcéral, en établissement fédéral. Ainsi, seulement Clara et Amélie ont eu accès à ce service. La dernière, qui a plusieurs années d'incarcération à son actif, raconte s'être battue pour continuer ses démarches avec la psychologue qu'elle connaissait déjà :

En arrivant, à cause de ma peine d'amour, j'ai tout de suite demandé. Ils voulaient prendre un nouveau psy. Ils disaient : « Prends un nouveau psychologue qui te connaît pas ». J'ai pas envie de repartir à zéro, moi là. J'ai plutôt envie de prendre celle qui me connaissait déjà : « Ouais, mais si tu veux vraiment changer... ». [...] Je me suis écoutée, j'ai fait à ma tête pis je suis allée comme je le sentais. Pis c'est sûr qu'ils ont dit : « Bon, c'est encore, c'est elle qui choisit. Pis elle va encore être contrôlante ». Mais c'était tellement pas ça. J'allais juste dans le sens où je voulais prendre soin de moi, pis je voulais le faire de la meilleure manière possible /.../ Elle a été là pour moi. Même au max. Elle a été vraiment là. Beaucoup de reconstruction positive, beaucoup de deuils, elle m'a aidée à faire des deuils. De me rappeler de (son conjoint) avec des bons souvenirs. D'arrêter de pleurer... Elle m'a pas dit d'arrêter de pleurer, mais aidée à vider ce flot de peine pis de colère pis de... J'ai fait une bonne job pis je suis sortie de Joliette. (Amélie, 43 ans)

Durant leur parcours carcéral, les femmes avaient accès à divers types d'interventions comme le suivi avec un intervenant ou l'accès à des programmes correctionnels axés sur les facteurs criminogènes. Amélie raconte avoir eu une mauvaise expérience avec une intervenante. Lors d'une séance de réflexion psychologique en lien avec son passage à l'acte délictueux, elle dit avoir parlé d'un vol qualifié qui n'avait pas été judiciairisé et s'est retrouvée sur le banc des accusés à cause de cet aveu accidentel :

Je suis avec (nom de l'intervenante), je suis dans son bureau à elle, pis je lui ai dit que je me suis toujours faite prendre sur le moment dans mes vols qualifiés, c'était pas organisé pis tout ça. Pis je lui dis : « Il y en a juste un que je me suis pas faite pigner à [nom de ville] » tatitata. J'arrive à l'accueil, le lendemain matin, l'intervenante était pas là, parce qu'ils ont appelé la police pour me dénoncer. [...] Dans ma tête, cette situation, j'ai fait : « Ouais vous êtes là pour nous aider jusqu'à la mesure que... Vous êtes pas vraiment là pour nous aider dans le fond ». (Amélie, 43 ans)

Pour ce qui est des programmes correctionnels, deux participantes, Clara et Amélie, rapportent en avoir retiré du positif. Clara explique plus précisément y avoir trouvé un espace de rétrospection et de compréhension de ses dynamiques :

Ça a été positif pour moi d'avoir une sentence fédérale parce qu'il y a beaucoup de programmes que tu as besoin de te concentrer sur toi, pis de savoir qu'est-ce qui s'est passé dans ton parcours. Pourquoi est-ce que tu as fait ces choses-là ? Pourquoi est-ce que tu t'es revirée vers ces choses-là ? C'est ça. J'ai fait tous les programmes qui m'ont été suggérés. J'ai vraiment travaillé sur moi. Apprendre à me connaître un moment donné, savoir ce que j'aime ce que j'aime pas. Pourquoi j'ai autant, je veux tellement que le monde m'aime ? Pourquoi il faut absolument que je sois aimée de quelqu'un ou quelque chose ? (Clara, 36 ans)

Amélie apporte plusieurs nuances, qui seront traitées plus loin, mais elle indique quand même avoir apprécié le programme *Prévention de la violence*. En fait, il s'agit surtout de l'intervenante du programme qui paraît avoir fait la différence pour elle :

J'ai fait le programme *Prévention de la violence*, pis je me suis vraiment investie dans mon programme. J'ai essayé de faire des vrais liens. J'avais XXX comme intervenante, ben comme agente de programme. Ça en a été une que j'ai... Qui s'est comme démarquée de la masse des autres intervenantes. Que je sentais qu'elle... Je sentais qu'elle avait vraiment le désir de m'aider pis que si j'allais plus loin avec elle, elle allait m'accueillir là-dedans pis qu'elle allait vraiment m'aider. [...] Ça m'a permis aussi de me maintenir à slow, en tout cas, pis de pas user de violence dans cette période-là. (Amélie, 43 ans)

Le seul type d'organisme ou d'intervention que toutes les femmes rencontrées ont utilisé à plusieurs reprises regroupe ceux spécialisés en dépendance. Il ressort des parcours de vie que la première thérapie ne mène pas à une cessation de la toxicomanie, peut-être parce qu'aucune des femmes n'a fait appel à cette aide de son plein gré. En effet, elles y sont surtout allées pour faire plaisir à leur famille, comme elles le formulent dans ces passages :

Après mon accident, j'ai commencé à faire... j'ai commencé à vouloir m'en sortir. On m'a conseillé de faire une thérapie, mais moi la thérapie fallait que ça soit la thérapie que je choisis. Alors j'ai choisi d'aller à [nom d'un organisme en toxicomanie]. Ça, c'est une thérapie de trois semaines. [...]Ma mère a payé les frais qui étaient de plus de trois mille dollars pour trois semaines. Faque, c'était comme des belles vacances, mais pas plus. Parce qu'en sortant de là, j'ai consommé encore. (Hannou, 35 ans)

Mes parents... ils se sont rencontrés. De ce que je sais, de par mes frères, ils ont eu un meeting de famille, pis qu'ils pouvaient plus me voir comme ça. Faqu'ils m'ont payé une thérapie pour que je puisse aller là. Mais encore là, c'était pas de mon plein gré, c'était comme forcé. Pour faire plaisir à ma famille, je l'ai fait jusqu'au bout. (Clara, 36 ans)

Ils m'ont envoyée en thérapie, ma première thérapie. [...] Je l'ai fait, ça durait six mois, mais c'était comme mon premier contact avec le milieu thérapeutique. Tout le discours que j'ai aujourd'hui, toute ma façon de voir ça, j'avais pas ça, tu comprends. Je comprenais pas la moitié de ce qu'ils me disaient. J'ai fait mon six mois, ma première fin de semaine [...], je suis retournée consommer tout de suite. Je suis retournée, j'ai demandé de l'aide. [...] La maison de thérapie m'a repris en me disant qu'ils vont me refaire faire deux étapes. [...]. Pis moi j'avais demandé de la refaire au complet. (Amélie, 43 ans)

Hannou et Amélie racontent une histoire commune ; elles ont eu une bien mauvaise expérience dans des organismes en dépendance. Hannou explique qu'elle a été accusée de ne pas être assez transparente par rapport à ses dépenses quand elle allait magasiner avec sa mère. Elle aurait été confrontée sur le sujet devant tous les autres usagers de la ressource :

Quand j'étais à la police, pis mon avocat m'a suggéré de faire une thérapie carcérale. Alors j'ai accepté, je suis allée en thérapie. Après deux mois, ils me laissaient sortir la fin de semaine. [...] Ils ont remarqué que... je dépensais de l'argent. [...] Le jour de mes cinq mois... , ils ont décidé de me mettre, de m'appeler devant tout le monde et de me confronter. Durant ma confrontation, ils ont décidé de faire un vote, de donner le vote aux résidents, c'est-à-dire les autres qui ont la même problématique, de faire un vote s'ils veulent me garder ou pas. Moi, ça m'a juste comme déstabilisée complètement. [...] Moi j'ai pris mes affaires, j'ai appelé un taxi. [...] J'ai trouvé quelqu'un qui m'a donné un lift jusqu'à une autre ville. J'ai pris un autocar, autocar Montréal, Montréal taxi, taxi vendeur de drogues. Donc ça, ça m'a juste emmenée à ma rechute carrément. (Hannou, 35 ans)

Amélie, elle, raconte qu'elle avait écrit en privé à son intervenant pour éventuellement parler de la prostitution dans sa vie, mais qu'elle n'était pas prête. Tout comme Hannou, elle soutient qu'elle s'en est fait parler devant tout le monde, de façon dégradante :

J'avais écrit dans mon journal de bord qu'il va falloir que je parle, faque j'avais fait de la prostitution, mais que j'étais pas prête à le faire maintenant, mais qu'il allait falloir que j'ouvre le livre là-dessus parce que ça me grugeait par en dedans. Le lendemain matin, il y avait du spot morning, ils m'envoyaient en avant. [...] Pis il me dit, il me demande : « Qu'est-ce que tu consommais toi ? » [ton menaçant]. Moi je venais d'apprendre les mots IV, faque je lui dis : « Je consommais IV ». Il me dit : « Comme ça, tu es une ostie de junkie ». Moi : « Ben, appelle ça comme tu voudras ». Il me dit : « Qu'est-ce que tu faisais pour payer ta dope ? ». Je dis : « Je faisais qu'est-ce que je pouvais ». Il me dit : « Tu faisais de la prostitution, toi ? Tu es pas une pute dans la vie ? ». Je venais juste d'écrire la veille, il l'avait lu dans mon cahier que j'étais pas prête à parler de ça. (Amélie, 43 ans)

Heureusement pour elle, Amélie se rappelle avoir eu par la suite de bonnes expériences en thérapie sur la toxicomanie. Même si elle n'était pas prête à apporter le changement prescrit dans sa vie, elle explique avoir appris beaucoup lorsqu'elle a utilisé différents services en dépendance :

Somme toute, j'ai fait une bonne thérapie sérieux. Je me suis donnée à fond, mais c'est souvent ça moi. Je performais dans les thérapies avec mon cœur, tout ce que je pouvais. C'est quand je sortais que ça flashait. Ma décision était pas prise. Aujourd'hui, je le sais que c'est ça, mais à l'époque, je le savais pas, mais à chaque fois, je performais. Je voulais, ça allait bien, je me donnais à fond, j'étais honnête... Je faisais : « Comment ça ça marche pas ». C'est une question de décision. Ça sert à rien de chercher super loin. La décision n'était pas prise. (Amélie, 43 ans)

Les plus récentes expériences de Clara et d'Amélie avec ce type d'intervention ont finalement eu l'effet escompté sur leur problématique de toxicomanie. Clara, qui avait renoué avec la religion selon ses dires, confie avoir bien apprécié l'approche des Alcooliques anonymes :

C'est 28 jours fermés. C'est avant de m'en venir ici. Là non plus on pouvait pas, aucune sortie. C'est basé sur les 12 étapes des AA. Ça, j'ai vraiment accroché là-dessus. Vraiment j'ai beaucoup travaillé. Ça fait comprendre beaucoup de choses. Pis ça fait comprendre que moi je peux pas. Tu sais, il y en a qui peut le faire socialement, mais moi je peux pas. (Clara, 36 ans)

Amélie, elle, aurait réussi à résoudre plusieurs pans de sa vie qui étaient restés en suspens, en particulier le deuil de sa mère. Elle explique qu'elle a toutefois complété la thérapie en sachant qu'elle retournerait au pénitencier, étant en attente de sentence pour son dernier délit :

J'ai fait une thérapie de six mois, pis cette thérapie-là à [nom d'un autre organisme, toxicomanie], c'était bizarre parce que j'étais en train de régler mes affaires. J'ai fait le deuil de ma mère. J'ai laissé partir ma mère. Je venais de régler des affaires, mais j'étais là j'étais en train de régler toutes mes histoires de Joliette, toute ma culpabilité, la haine, pis tout ça. Je savais que je retournais là après, tu sais. C'était comme fatal, que j'allais repogner du temps, ils pouvaient pas ne pas me donner du temps pour ce que j'avais fait. (Amélie, 43 ans)

À la lumière de ces passages, on constate que les femmes rencontrées ont toutes utilisé des services publics et communautaires d'interventions diverses. On peut se demander si ces services ont répondu à leurs besoins ou si d'autres services auraient été nécessaires.

À propos des services de santé, alors qu'elle était à l'hôpital pour un accident de voiture, Hannou relate s'être sauvée pour aller consommer. À son retour, elle a été attachée à un lit. Elle considère ne pas avoir eu les soins nécessaires, peut-être à cause de préjugés en lien avec sa toxicomanie :

Je devais faire un suivi en neurologie, en orthopédie, en ORL, j'ai rien fait parce que, même pendant que j'étais à l'hôpital, je me suis sauvée de l'hôpital. J'ai pris un taxi pour aller consommer. [...] Je suis retournée à l'hôpital. [...] Ils ont décidé de m'attacher sur le lit... J'imagine que j'ai pas eu droit à l'attention et aux soins que j'aurais dû, que quelqu'un de normal aurait eu. Vu que j'avais pas l'air... que j'avais pas envie de m'en sortir non plus. (Hannou, 35 ans)

Clara raconte une histoire semblable en lien avec une surdose qu'elle a faite. Elle dit que le corps médical l'a laissée partir rapidement et qu'elle est retournée dans la rue immédiatement. Elle estime qu'elle aurait dû avoir un accompagnement plus serré à cette période de sa vie, surtout qu'elle venait de frôler la mort :

Après ma première overdose, je pense que j'aurais eu besoin... Tu sais, au lieu qu'on me mette dehors de l'hôpital, toute seule de même... Je pense que j'aurais eu besoin que je sois référée à une place. Me semble que quelqu'un qui arrive en overdose, pis tu sais ce qu'il est en... Le médecin, il devrait prendre pour acquis que j'ai besoin d'aide. [nom d'hôpital], ils sont là pour ça. (Clara, 36 ans)

Les interventions correctionnelles auraient également présenté plusieurs lacunes dans le suivi des participantes, de leur point de vue. Durant sa probation, Hannou rencontrait une intervenante de suivi communautaire chaque mois. Celle-ci aurait quitté son poste en cours de route pour un congé de maternité. Hannou trouve que même si cette intervenante lui proposait des démarches pour se mettre en action, elle aurait dû être plus encadrée :

Je ne faisais pas de réunions de la fraternité. Je ne faisais pas de suivi avec un centre de la toxicomanie. J'ai pas vu de psychologue. Pourtant, ça, ce sont des affaires que mon intervenante communautaire, dans ce temps-là, m'a suggérées. Quand je suis sortie de prison, elle était en congé de maternité ; c'était quelqu'un d'autre. Elle est revenue au mois de septembre. Septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février, ma probation était terminée. Et tout juste avant la fin de ma probation, elle m'a conseillé de contacter [nom d'un autre organisme, dépendances], faire un suivi, pis je l'ai pas fait. Parce que je trouvais que ça allait bien, alors je pensais que j'étais capable de rester comme ça toute seule. (Hannou, 35 ans)

Amélie en a long à dire sur les programmes offerts au pénitencier. En effet, elle trouve que ceux-ci ne correspondent pas aux besoins de toutes les femmes. Pour elle, l'accent est trop souvent mis sur la criminalité et pas assez sur la source de sa violence :

Ce que je trouve plate c'est que, mettons, quand tu arrives dans un programme pénitencier, c'est toujours dans la culpabilisation. On revient pas à la source avec moi. Le pourquoi, moi, j'ai été capable d'aller jusque-là. Ils faisaient juste me confronter, faque je faisais vivre de la violence aux autres. On est jamais allé voir pourquoi, qu'est-ce que ça t'a fait en dedans, justement, le premier coup de poing que tu as donné. La confiance que ça apporte. Le mépris, la confiance, le mépris. C'est où dans ta vie, toi, qu'on t'a fait si mal pour que tu veuilles faire si mal aux autres. On va pas là. (Amélie, 43 ans)

Aussi, Amélie considère qu'il n'y a pas assez de place pour la victimisation vécue dans les interventions. Dans le cadre de son dernier délit, Amélie a craint pour sa vie puisqu'elle a été impliquée dans le crime par deux personnes dangereuses. Elle affirme qu'à aucun moment elle n'a trouvé d'espace qui pourrait accueillir de telles confidences :

On parle de la violence. Bon de la mienne que j'ai faite, ma victime, pis tout ça. Mais, on peut pas parler de moi, comment je me sentais. J'ai jamais pu dire comment je me sentais dans la chambre d'hôtel. J'ai jamais pu dire comment j'ai eu peur de XXX. J'en avais la chienne, j'en ai pissé dans mes culottes. Je me suis dit : « S'il le tue, c'est sûr qu'il me tue aussi ». Mais je pouvais pas parler de ça, parce qu'il y a une victime. Elle est où cette place-là ? Elle n'est pas là. (Amélie, 43 ans)

Avec du recul, Amélie comprend que ce ne serait peut-être pas l'idéal d'aborder ses propres difficultés dans le contexte de privation de liberté puisqu'il serait alors difficile de trouver un soutien extérieur auprès de codétenues ou d'agents correctionnels entre les séances :

En même temps, je comprends, parce qu'ils peuvent pas aller gratter nos bibittes et nous laisser aller sur le terrain après avec un gang de mongoles. Quand tu as ouvert une brèche ou un livre... Tu sais, la psychologue aussi c'est dur d'aller loin parce que tu as 55 minutes de thérapie, mais après tu retournes sur le terrain. Tu as pas personne, tu as pas de ressources à part des screws, pis ils se câlissent ben de ça. (Amélie, 43 ans)

En contrepartie, les services de psychologie ne sont pas facilement accessibles en communauté. Les trois participantes ont indiqué qu'elles auraient eu besoin d'un tel accompagnement au cours de leur vie. Hannou relate qu'elle aurait participé à un suivi psychologique pour traverser le deuil de son père :

C'est sûr qu'avec le temps, on arrive à faire le deuil, mais c'est juste avec le temps que je l'ai fait. Je l'ai pas fait vraiment le deuil, c'est juste le temps qui l'a fait. Peut-être que, dans ce temps-là, quand j'ai perdu mon père, peut-être que ma mère aurait dû comprendre que ça aurait été bon d'avoir de l'aide. Des ressources peut-être. Rencontrer un psychologue, quelque chose comme ça. Elle n'y a pas pensé, mais on pense pas... Dans ma culture, on fait les choses par nous-mêmes. C'est-à-dire que c'est pas très connu, voir un psychologue, ou une assistante, ou je sais pas trop... (Hannou, 35 ans)

Clara estime aussi qu'elle aurait eu besoin d'un accompagnement suite à l'agression sexuelle qu'elle a subie, mais elle vivait beaucoup de honte et a gardé la situation secrète longtemps. Même si elle rapporte que son frère lui a conseillé de chercher de l'aide lorsqu'elle lui a confié l'agression, une fois rendue adulte, elle dit n'avoir jamais sollicité ce genre de suivi, pensant que c'était derrière elle, avant de s'apercevoir que ce n'était pas vraiment le cas :

J'ai commencé par mon frère le plus vieux pis qu'il m'a dit qu'il faudrait que je consulte : « Ah, je vais pas consulter, ça fait déjà... Je vais passer par-dessus, c'est terminé », Mais non. (Clara, 36 ans)

Amélie pour sa part juge qu'elle aurait eu besoin de services en psychologie durant son adolescence. La violence qu'elle vivait au jour le jour était camouflée ; elle pouvait difficilement aller chercher de l'aide. Elle se souvient avoir pris une surdose de médicaments seulement pour réussir à rencontrer un psychologue :

Adolescente, ma mère faisait comme s'il n'y avait rien à la maison, que tout allait bien. Quand j'arrivais, que j'allais pas bien, ça fittait pas. C'était... C'est le parent qui était [victime] dans les années 80, c'était pas l'enfant. Aujourd'hui, on écoute l'enfant beaucoup. Dans ce temps-là, c'était ma mère. Ma mère, elle paraissait bien, j'avais que j'ai eu des bons parents. C'était tout caché, chez nous. C'était moi la... J'avais pas d'aide. Je m'en rappelle, j'avais déjà pris un pot de Tylenol juste pour aller chez la psychologue. (Amélie, 43 ans)

Lors d'une période d'incarcération au pénitencier, Amélie critique le traitement de ses idées suicidaires par l'établissement ; au lieu de lui offrir un soutien psychologique et médical, elle dit que le service correctionnel l'a envoyée en isolement avec une camisole de force. Elle a donc appris à réprimer ses demandes d'aide :

J'avais écrit une lettre à une intervenante : « Qu'est-ce que ça me donne de continuer, mes filles veulent plus me parler... ». Ils m'ont câlissée dans le trou avec une jaquette anti-suicide, toute seule. Ça a été terminos. J'ai plus jamais reparlé de mes idées noires. J'ai viré ça en niaisage dans ma tête. Pis en niaisage... Je niaisais pis tout... Je niaisais pas pantoute. J'avais un réel désir de mourir. Si tu dis ça, ils t'isolent, tout seul avec personne à parler, c'est ça qu'ils font [ton sarcastique]. (Amélie, 43 ans)

Bref, les participantes à notre étude mentionnent qu'elles auraient eu besoin de services publics et communautaires de différentes natures à plusieurs reprises au cours de leur vie. Or, l'aide qu'elle signale avoir reçue paraît être en majeure partie survenue qu'après leur judiciarisation. Plusieurs problématiques à l'enfance et à l'adolescence, tels la maltraitance, des agressions sexuelles et le deuil d'un proche, aurait ainsi été trainées à travers leur histoire de vie sans être réglées.

3.10.2 *L'aide informelle reçue et nécessaire*

Outre les services formels, il existe l'aide informelle qui prend souvent la forme de soutien offert par l'entourage de la femme. Hannou réalise qu'elle ne s'est pas beaucoup exprimée par rapport aux difficultés qu'elle vivait ; elle indique que, probablement, sa culture marocaine y est pour quelque chose. Elle mentionne par contre avoir lancé des signaux, mais que personne dans sa famille n'a vu la perche qu'elle tendait pour recevoir de l'aide :

Je suis pas quelqu'un d'extraverti, mais je veux dire... je suis quand même capable d'être sociable. Quand je suis dans le négatif, ben je me referme plus. Les éléments qui auraient pu faire en sorte... Tu sais je me suis pas tellement exprimée par rapport au mal que je ressentais. Ça non plus, mais c'est sûr qu'il y a eu des signes qui auraient pu sonner une sonnette d'alarme chez quelqu'un. Chacun était pris dans ses problèmes. (Hannou, 35 ans)

La seule conjointe stable qu'elle a eue, dit Hannou, était tendance à lui faire la morale et à être insistante pour qu'elle arrête de consommer des drogues. Clara confie que ce n'est pas ce dont elle avait besoin. Elle indique qu'elle aurait plutôt aimé avoir un soutien inconditionnel, sans autorité. Ceci lui vient possiblement de l'expérience vécue avec sa mère qu'elle décrit comme suit :

[Ma mère] a quand même toujours été tolérante envers moi, mais quand elle voit que c'est en train de prendre ma vie en contrôle, alors elle essaie de me remettre un peu de bon sens dans la tête. D'une façon agressive aussi, tu comprends. Je veux dire, quelqu'un qui te crie après pour essayer de te faire comprendre quelque chose, surtout à un certain âge, je veux dire, on va pas l'écouter nécessairement. (Hannou, 35 ans)

Clara fait entendre le même plaidoyer, elle qui partage un vécu semblable à celui d'Hannou, avec une mère qui tentait de la raisonner d'une façon qu'elle conçoit agressive :

Elle insistait toujours à me dire : « Mais Clara, pourquoi tu veux pas t'en sortir ? » [ton moralisateur]. Mais dis-moi pas ça, je suis pas prête à m'en sortir. On dirait qu'elle voulait trop. C'était trop. Tu sais, tu peux pas essayer de m'aider si moi j'ai pas envie de faire des efforts pour. C'est pas personne qui va être capable de me sortir de ça. C'est moi-même. Je peux avoir du soutien, ouais, mais tu peux pas le faire à ma place. (Clara, 36 ans)

Clara pense que le rôle de sa mère aurait dû être de lui offrir un soutien inconditionnel. Or, au contraire, elle dit que celle-ci consommait et s'enfonçait avec elle. Elle se serait attendue de sa mère qu'elle lui fasse connaître des ressources pour l'aider lorsqu'elle serait prête, ce qui n'aurait pas été le cas, car sa mère vivait aussi des difficultés :

Essayer de faire autre chose. Essayer de te sortir de ce milieu-là sans trop insister et sans trop mettre d'autorité maternelle; apporter du support à quelque part, une présence; me faire connaître des places, des numéros de téléphone que je peux appeler. Je sais pas; m'emmener chez elle. Pas consommer avec moi. Moi j'avais l'impression que « Yeah! C'est le gros party! Ma mère consomme avec moi, yes sir! » C'est après que « Voyons donc... ». (Clara, 36 ans)

Autrement, elle constate que dans ses pires périodes de consommation de substances psychoactives, elle aurait voulu que sa famille se manifeste et la sorte directement de ce milieu. Cela aurait pu être fait de manière inoffensive, c'est-à-dire en proposant d'aller manger ou d'aller discuter, juste pour la sortir de son environnement. Elle affirme que ce n'était pas les autres toxicomanes qu'elle côtoyait qui auraient pu l'aider :

J'aurais aimé ça que mes parents viennent me chercher! Mes parents, mes frères, je sais pas. Mais, comme je te dis, je suis sûre que s'ils ont pas fait ça, c'est parce qu'ils voulaient que je comprenne quelque chose là-dedans pis je voulais rien comprendre, ça a l'air. Ouais, j'aurais aimé ça qu'ils viennent me chercher dans les piaules. « Eille, sors d'icitte. Viens t'en à la maison, on va parler. On va manger un morceau ». Mais non. Pis je te le dis, le monde autour de moi, il y a pas personne qui aurait pu m'aider. C'était tout du monde comme moi. Mais sinon de l'aide... J'en demandais pas faque... J'en avais pas. (Clara, 36 ans)

En conclusion, les trois participantes à la présente recherche ont utilisé une multitude de services communautaires et publics. Elles identifient plusieurs lacunes, surtout en ce qui a trait aux services psychologiques, aux interventions concernant la violence et au soutien informel.

Maintenant que les grandes lignes dessinant les conditions de vie de ces femmes ont été tracées, il est intéressant de se pencher sur la socialisation de celles-ci afin de mieux comprendre comment cela a pu avoir un effet sur la place de la violence dans leur vie.

3.11 La socialisation : les attentes normatives de genre

3.11.1 Être une femme

Dès l'enfance, les femmes rencontrées avaient des croyances par rapport au fait d'être une fille, qu'elles partagent en entrevue. Pour Hannou, cela voulait entre autres dire qu'il fallait apprendre à s'arranger et à se maquiller pour être belle. N'ayant pas eu ce modèle de la part de sa mère, elle indique avoir rapidement développé des complexes et des insécurités dans ses relations amoureuses ultérieures :

Moi j'étais... mon corps était pas encore développé. Déjà moi, ma mère, c'est pas quelqu'un qui se maquille beaucoup, ou qui se maquille tout court. C'est quelqu'un de très simple, très naturelle, on peut dire. Alors, j'avais développé ça en étant jeune, je savais pas me maquiller, je savais pas me vernir les ongles, je faisais pas tout ça. (Hannou, 35 ans)

Hannou confie que, dans sa relation significative avec un trafiquant, elle se comparait constamment avec les autres femmes que son partenaire rencontrait. Elle signale qu'elle vivait beaucoup d'anxiété en lien avec cette jalousie permanente, et estime que, de cela, découla une dynamique de violence conjugale :

Je voyais de l'infidélité partout. C'est-à-dire que je croyais que le gars, bon je l'appelais à chaque dix minutes quand j'étais pas avec lui pour savoir qu'est-ce qu'il fait, il est où, avec qui ? J'étais.... bon, aussi, j'étais complexée physiquement quand j'étais jeune. [...] Avec, tu sais, les fréquentations, il y avait des femmes qui étaient plus femmes que moi, ok ? Alors j'étais jalouse, j'étais possessive, et je suis devenue agressive avec lui, physiquement. (Hannou, 35 ans)

Ayant été élevée avec quatre frères, un père au travail et une mère alcoolique, Clara raconte qu'elle n'a pas eu accès aux mêmes jouets que les petites filles qu'elle connaissait. Elle ne jouait qu'avec ses frères, par exemple aux camions ou à la lutte. Elle indique avoir ressenti un manque parce que sa mère ne s'impliquait pas dans son éducation et qu'elle ne pouvait pas être une petite fille comme les autres :

Moi je voulais jouer avec des petites poupées quand j'étais jeune ! Mais non, je jouais avec des camions. Les jouets d'enfants, de petite fille, d'enfant oui, mais de petite fille, j'en avais pas tellement. Tout le monde parlait des poupées Bout'chou, moi je connaissais pas ça. Non je jouais avec les petits camions. J'aurais aimé ça que ma mère joue avec moi. Tu sais, je suis la seule petite fille, je pense que... Mes frères ont fait leur job, ils ont joué avec moi, ils m'ont prêté des jouets. J'avais vraiment pas beaucoup de jouets de petite fille. Des cordes à danser... (Clara, 36 ans)

Clara est la seule qui s'identifie comme bisexuelle et révèle avoir développé une relation amoureuse avec une femme. Pour elle, les femmes sont moins menaçantes, sachant qu'elle s'est fait agresser sexuellement lorsqu'elle était jeune. Les femmes, pour elle, sont synonymes de simplicité et de confort :

Je m'entends bien avec les femmes, j'ai pas de problèmes. Tu sais, on se ressemble. On se ressemble pas toutes, mais je veux dire... Je suis capable de comprendre la femme. [...] C'est pas compliqué pour moi de me mettre en couple avec une femme. Je me sens mieux avec la femme qu'avec l'homme. (Clara, 36 ans)

En résumé, aujourd'hui, les trois femmes judiciairisées qui se prêtent aux entrevues ont leur propre définition de ce qu'est une femme. Peu importe si elles ont plus ou moins des stéréotypes de genre, elles décrivent principalement qu'être une femme, c'est d'être autonome et de s'aimer. Ce sont deux éléments qu'elles aspirent à atteindre de jour en jour :

Être une femme, c'est prendre soin de soi, savoir prendre soin de soi, s'apprécier. Être douce. Être sensible. Être fragile, j'imagine, mais bon. Mais être plus sensible pis avoir plus de compassion pis de... Être une femme, ça veut pas dire qu'on a besoin d'un homme pour réussir, pour avancer, pour vivre. Être fière. Forte. Courageuse. (Hannou, 35 ans)

C'est quoi être une femme, pour moi être une femme, c'est comme être un homme. C'est de se respecter dans ce qu'on est. Je sais pas. Je sais pas. [rires] Tu me pognes là. Vraiment. Parce que moi, être une femme, je suis une femme, mais je suis tom boy en même temps, faque je sais pas. J'ai été élevée avec des gars moi. Être une femme, c'est de se respecter dans ce qu'on est. Agir en conséquence. Je sais pas quoi dire... [...] C'est la même chose, je pense. C'est être capable de s'aimer. Je sais pas. Je sais pas je suis les deux on dirait ! [rires] Je peux pas te répondre. J'essaie d'y penser, pour vrai. [silence] (Clara, 36 ans)

Être une femme c'est quoi ? Être autonome. [...] Être bien dans sa peau. Être autonome, émotionnellement et financièrement. Être capable de dire quand ça va pas. Être capable d'aller chercher de l'aide. S'assumer. Améliorer les choses qui vont moins bien. Pas être trop orgueilleuse, pas être trop dans l'égo. Faut pas se dire : « Je peux tout faire toute seule », évoluer, aspirer à être toujours une meilleure personne, avoir plus de reconnaissance que de désirs. Avoir de la gratitude pour qu'est-ce qui est autour de moi. Regarder ce que j'ai, pas ce qu'on a pas. Être autonome, être autonome, autonome, autonome. Pas attendre après les autres pour en venir à mes fins. Mais d'aller vers les autres dans le besoin, par exemple. Être authentique. Être bien dans sa peau, je reviens encore avec ça. S'aimer comme on est. Ça ressemble à ça. (Amélie, 43 ans)

3.11.2 Être un homme

Les trois femmes qui participent à l'étude ont eu au cours de leur vie des relations amoureuses ou amicales avec des hommes. Ceux-ci étaient souvent vus négativement. Pour Hannou, les hommes étaient des victimes potentielles alors que pour Clara, ils étaient menaçants et dangereux :

Ça c'était dans mon jeune âge. Mais comme d'autres mondes, je vois juste les gens comme des victimes. [...] Quelqu'un que je vais utiliser, que je vais prendre ce qu'il a. C'était pas mal ça ma vision. (Hannou, 35 ans)

Avant mon agression, j'avais plein de monde autour de moi. Moi, je bougeais là, j'avais de la vie. Pis après ça ben, à l'école c'était plus difficile d'avoir des contacts avec les gars. Être amie avec des gars, c'était plus compliqué [...] baiser un gars en sachant que peut-être qu'il va me violer à soir. Ou la façon de me toucher ou de me parler, j'étais vraiment réticente à ça. [...] Moi après mon agression, là, je me foutais des hommes. Je voulais rien savoir. Pour moi, c'était tous des trous de cul. Ils étaient tous pareils. (Clara, 36 ans)

Le récit de Clara témoigne qu'elle a pu réaliser que les hommes n'étaient pas tous pareils lorsqu'elle a rencontré un ami homosexuel. Celui-ci a rapidement gagné sa confiance et lui a fait renouer avec la gent masculine, malgré les attributions négatives qu'elle avait développées envers eux en raison de son agression sexuelle :

J'avais un meilleur ami. Il est gai. Lui, son chum était violent avec lui. Pis moi c'était mon meilleur ami. On avait une relation de *best friends*. On avait toute sorte d'activités ensemble. Il me faisait rencontrer plein de gens. Même des hétéros. J'ai vu que c'est pas tous les hommes qui sont irrespectueux envers les femmes ou qui ont un besoin excessif de faire ça. (Clara, 36 ans)

Pour Amélie, initialement, la violence pouvait se classifier selon le genre. Ainsi, dans sa vision, la violence d'hommes serait principalement physique et grave alors que la violence de femmes serait plus bénigne ou psychologique. Ce qu'elle aurait appris dans sa famille et dans la rue par la suite lui a fait réaliser que la violence n'a pas de genre, ce qui fut une étape difficile pour elle parce que cette découverte allait à l'encontre de ses attentes normatives :

Moi, de me rendre compte que j'étais capable de fermer mon poing pis de taper quelqu'un, ça a été... Ça a été comme une brèche qui s'est faite. Ça dépasse, ça monte un step. C'était pas tirer les cheveux, c'était pas du grafignage, c'était de la violence d'homme, dans ma tête. Comme mon père m'avait fait. Dans ma tête c'était juste les gars qui faisaient ça, c'était pas les filles. [...] C'était les gars. C'était mon frère, c'était mon père. C'était les gars au bar. C'était les gars de bicycle. Les nouvelles, souvent c'était des gars. C'est rare que tu vois ça une bataille de fille, qui se sont battues à la sortie d'un bar. C'était les gars. J'ai vu que la violence a pas de visage, ça a pas rapport. La violence c'est de la violence. (Amélie, 43 ans)

3.11.3 *Le rôle de mère*

Bien que leur mère n'ait pas toujours répondu aux attentes des participantes, elles sont en mesure de se prononcer sur ce que pour elles une mère doit faire. Hannou et Clara rapportent surtout qu'une mère doit aimer, soutenir et offrir de la sécurité à ses enfants :

Être une mère, c'est toujours être là ! [rires] Être une mère c'est être présente. Donner l'amour, le soutien. Donner des conseils. Toujours. Passer du bon temps, rire. S'amuser ensemble. Être une bonne amie, très bonne amie, meilleure amie. (Hannou, 35 ans)

Ma mère m'a pas donné grand-chose, quand j'étais petite. La présence maternelle, là. Faut que tu sois là. Faut que tu hésites pas quand on en a besoin. Faut que tu donnes l'amours qu'ils ont besoin, la sécurité. C'est pas juste la sécurité, c'est la sécurité financière, la sécurité... Tu sais, j'veux dire, c'est ça, transmettre des bonnes valeurs. [silence] C'est tu ça ? [...] L'amour, être présent. Pas trop être surprotecteur, parce que quand tu surprotèges, ça fait des enfants qui sont pas capables de se débrouiller tout seul. (Clara, 36 ans)

Dans ses propos, Amélie donne s'appuie sur une source différente pour décrire sa vision du rôle de mère puisqu'elle a eu elle-même deux filles. Elle juge important de transmettre de belles valeurs, d'encourager son enfant et de lui apprendre à s'exprimer, ce que sa mère n'a pas pu lui apporter. Elle ne souhaite pas recréer avec ses filles son vécu.

Être une mère ? Aimer inconditionnellement, être disponible. Cajoler. Dire comment elle est bonne, elle est fine, elle est capable. Que ça soit un enfant solide. Qu'elle soit qui est capable de s'exprimer. Dire qu'elle a le droit d'avoir de la peine, droit d'être en colère. Avec des mots, évidemment. Laisser la place, d'être capable de m'effacer pour laisser la place à mon enfant. L'accepter dans ses différences, pis pas les comparer. Pas comparer mes enfants une dans l'autre. C'est quoi être mère ? Surtout être disponible. Donner des bonnes valeurs. Transmettre les meilleures choses que j'ai. Les encourager peu importe ce qu'elles font, même si ça fait pas mon affaire. Les respecter. Ouais, c'est pas mal ça. Surtout, les aimer. Surtout, surtout, surtout les aimer, pis le dire qu'on les aime. Pas juste de... qu'elles le sachent. (Amélie, 43 ans)

Mais le rôle de mère ne se limite pas à donner de l'attention et à offrir une présence. Clara l'a réalisé lorsqu'elle consommait avec sa mère. Elle juge que celle-ci a contribué à ses difficultés alors qu'elle aurait du l'aider à s'en sortir :

Tu sais, quand que quelqu'un rentre dans une place et voir la mère et fille en train de se geler la face, c'est parce que la dernière chose que tu veux c'est de voir ton enfant se détruire. [...] Criss, ma mère consommait. Ayoye. Dans ce temps-là, c'était le fun, mais c'est pas quelque chose de l'fun. Le côté maternel, je l'avais. Ma mère était là. L'attention de ma mère, je l'avais, mais pas pour les bonnes raisons. (Clara, 36 ans)

3.12 La violence

3.12.1 La violence vue

L'analyse des frises de vie montre que la violence a été présente sous différentes formes durant l'entièreté de l'histoire de vie des femmes interviewées. Dès son jeune âge, Hannou raconte l'avoir vue et côtoyée. Elle se souvient de la première manifestation d'acte violent perpétré par une de ses voisines, à son arrivée au Canada soulignant comment cette image l'a marquée :

La première fois que j'ai vu ça (la violence), c'est quand je suis arrivée ici. Une fille, une voisine qui fréquentait la même école que moi, un moment donné, elle m'a emmenée avec elle dans un parc. Elle, elle était tough, pis elle a décidé de sauter sur une fille et de juste battre la fille comme ça. Bon, j'ai pas participé, mais j'étais là avec elle quand même. (Hannou, 35 ans)

De manière générale, Hannou raconte que le quartier pauvre où elle habitait regorgeait de comportements violents. Les jeunes qu'elles côtoyaient discutaient souvent de criminalité, de consommation de drogues et de règlements de compte, se rappelle-t-elle. Les rues étaient dangereuses ; elle en est convaincue, puisqu'une fusillade ou une bataille pouvait y éclater à tout moment. Elle se rappelle même avoir vu une personne innocente recevoir une balle alors qu'elle se rendait au dépanneur du coin avec son père :

On va être assis dans un escalier devant un bloc ou quelque chose. Ils vont parler de la personne qu'ils ont abattue, tu comprends. Devant moi. Parce que c'est pas des affaires que je vais aller raconter. C'est comme leur chose à eux. Ils vont pas se sentir mal à l'aise de parler /.../ (Une foi) on marchait au dépanneur qui est au coin de la rue... En même temps que moi et mon père on y allait, il y a une madame avec sa petite fille que la petite fille fréquentait la même école primaire que moi. [...] Il y avait quelqu'un derrière un poteau et quelqu'un derrière l'autre poteau qui se tiraient dessus. Je te jure, la balle a passé en avant de moi, et elle a même atteint, je me rappelle plus très bien si c'était la madame ou sa fille. Je crois que c'est la madame. Elle l'a pas tuée, mais elle l'a eu à l'épaule ou quelque chose comme ça. Ça c'est comme vraiment vraiment souvent, tu pouvais entendre des coups de feu. Souvent, souvent. Très souvent. Très très souvent. (Hannou, 35 ans)

Dans le même ordre d'idées, Clara explique que la violence se trouvait partout sur la rue lorsqu'elle vivait de sa criminalité. Elle assistait constamment à des manifestations de violence qu'elle considère faire partie de la culture de la rue et de la délinquance :

C'est partout, dans les piaules ! Ça se fait partout sur les coins de rue. C'est vrai, tout se passe là, dans ce coin-là. Tu vois ça dehors. Des hystériques qui sortent pis qui agressent une madame. Ou ils déloadent quelqu'un sur le coin de la rue : vol de sac à main d'une vieille madame. Ça se voit ça constamment. (Clara, 36 ans)

Le milieu familial peut également être un espace où les femmes ont été témoins d'une violence qui n'était pas dirigée contre elles. Clara relate que sa mère était violente psychologiquement, mais seulement envers son père qu'elle décrit comme étant soumis. Il reste que les jeunes enfants assistaient aux violences de la mère et ont pu apprendre de l'exemple qui leur était accessible, mentionne-t-elle :

Ma mère a été violente, mais pas envers nous. Plus envers mon père. [...] Elle lui lançait des objets, des plats de sauce à spaghetti par la fenêtre, par la tête je veux dire. Les coups de poing sur la table pendant qu'elle parlait... Nous, on était pas loin, tu sais. On a tous été conscients de ça, mais jamais envers nous. Mais à part de ça quand même, tu sais quand il y a de la violence chez vous... C'est pas impossible que tu utilises ça dans ta vie. (Clara, 36 ans)

De même, le climat de violence verbale s'observait dans la famille élargie d'Amélie, selon ses dires. Lors des fêtes de famille, son père se « chicanait » souvent avec des membres de sa famille, que ce soit en lien avec des sujets comme l'homosexualité ou l'héritage. Elle se souvient d'au moins trois évènements où la violence verbale s'est manifestée et se souvient de la peur qu'elle vivait alors :

Mon père a eu des grosses chicanes assez violentes avec ses sœurs, ses frères, tout le temps dans le temps des fêtes. Je me rappelle une fois mon père, en tout cas, il avait failli se battre avec son frère parce qu'il avait vu sa sœur se mettre la main sur la main de son amie ; il avait compris qu'elle était gaie, qu'elle sortait avec une femme. Ça avait fait un scandale. Je m'en rappelle, j'étais couchée en dessous d'un lit tellement j'avais eu peur. Mon père avait perdu son dentier en gueulant comme un fou. Ma mère pleurait. (Amélie, 43 ans)

3.12.2 *La violence vécue*

Les participantes ont toutes vécu, à un moment ou à un autre, au moins un épisode de violence physique. Celle-ci s'est entre autres présentée à l'enfance dans le cadre de corrections. Hannou, qui est marocaine, explique que ce type de comportement serait inscrit dans sa culture. Elle se rappelle d'une fois où sa mère a fait preuve d'une violence marquante parce que, jeune fille, elle était rentrée plus tard qu'à l'habitude :

Je trouvais un gars cute, lui aussi me trouvait cute. On est resté un peu de temps au métro [nom de station de métro] après l'école. Pis je suis rentrée un peu plus tard que la normale. Ma mère et mon père, ils m'ont amenée à l'hôpital pour voir si j'avais pris de la drogue. Pis dans ce temps-là, je prenais pas de drogue du tout. En sortant de l'hôpital le docteur a dit que j'avais rien pris, mais j'ai eu la claque magistrale que j'ai jamais eue de ma mère. Elle m'a vraiment sacré une claque en face de l'hôpital. Pis j'avais rien fait de mal, tu comprends. (Hannou, 35 ans)

Du côté d'Amélie, la violence physique était principalement l'apanage de son père, bien qu'elle raconte que sa mère l'ait déjà réveillée avec un coup de poing. Elle est consciente que son père était impulsif et en venait aux coups rapidement, même si cette agressivité était renforcée par l'attitude de sa mère :

Mon père était impulsif pis c'est arrivé une couple de fois qu'il m'a frappée. Même ado, ça été une fois à poings fermés. Une shot, il m'a fendu la bouche pis toute. [...] Une claque, un coup de poing. J'étais pas séquestrée tout le temps, mais ça toujours été récurrent pareil. (Amélie, 43 ans)

Autrement, la violence physique s'est immiscée dans leurs relations amoureuses. Hannou, qui a été en couple avec le même homme pendant quatre ans, confie avoir été très violente et contrôlante envers celui-ci. Or, les comportements agressifs étaient parfois retournés contre elle. Elle se rappelle entre autres un moment où son partenaire a répliqué en la lançant sur une porte faisant qu'elle s'est cassée la clavicule :

Un moment donné, lui, il m'a saisi, parce que j'étais en train de le frapper, etc. Il m'a saisie et m'a juste pitchée comme ça, il m'a juste lancée. Ben moi, j'ai atterri sur un porte qui était très épaisse et puis j'ai cassé ma clavicule. (Hannou, 35 ans)

Amélie à son tour présente une histoire de violence de couple avec le père de sa première fille où elle comme lui pouvait manifester des comportements de violence :

Me faire traiter de nom pis accepter, pis répliquer de la même façon, tu sais, se pousser... ne serait-ce qu'une pousse, c'est violent pareil. Dire qu'on se tapait pas dans la face. Lui c'est arrivé une fois ou deux qu'il m'a donné des claques. Je me trouvais ben bonne parce que je rétorquais, mais c'était pas moi qui donnait la première. (Amélie, 43 ans)

Amélie raconte ce qu'elle décrit comme étant le seul vrai épisode de violence physique qu'elle ait vécu avec un homme. Les événements se sont déroulés alors qu'elle fuyait au Nouveau-Brunswick, après avoir rencontré cette personne en thérapie pour la dépendance. Elle dit s'être retrouvée dans un environnement où elle a craint pour sa vie :

Il s'appelait xxx. Je suis allée le rejoindre au Nouveau-Brunswick. Je me suis retrouvée avec une gang de micmacs violents, des ostis de fous. Pis lui, il a essayé de m'étouffer. [...] Pendant deux mois, il m'en a fait voir de toutes les couleurs. [...] Ils chiaient dehors, eux autres qui étaient sur la brosse depuis quatre cinq jours à se taper sur la gueule et à être des grands chums après. Des vrais fous. J'avais peur, je me suis dit : « Ostie, ils vont me tuer, c'est sûr qu'il va m'arriver quelque chose ». (Amélie, 43 ans)

Le milieu de la rue et de la criminalité paraît comporter plus spécialement un grand risque d'être victime de comportements violents physiques comme en fait foi l'histoire d'Hannou qui explique s'être retrouvée deux fois à l'hôpital en raison de blessures survenues lors de sorties nocturnes :

Un moment donné, j'attendais sur une file pour entrer dans un club, et j'étais sur l'ecstasy justement, et sur l'alcool, et j'ai reçu un coup de poing de quelqu'un. Je me rappelle plus pourquoi, mais j'ai reçu un coup de poing, bon. L'œil au beurre noir... Et il partait pas après deux trois semaines /.../ (aussi) J'ai eu un accident, je crois que j'ai été éjectée d'une voiture. Par exemple, quand moi j'arrive pour descendre d'une voiture et que la personne, exprès, décide d'appuyer sur le gaz. (Hannou, 35 ans)

De même, le milieu pénitencier comporte son lot de violence auxquelles les femmes qui s'y retrouvent sont exposées et participent. À cet égard, Amélie confie que, lors d'un séjour dans un tel établissement, elle qui utilisait souvent la violence envers les autres détenues en recevait autant. La façade de dure à cuire qu'elle adoptait alors ne servait qu'à se protéger dans cet environnement hostile et elle raconte qu'elle vivait difficilement cette violence partagée :

J'en ai mangé moi aussi des claques sur la gueule là-dedans. Moi aussi je me suis faite taper dessus pis me faire casser une tasse dans la face. J'ai tapé sur le monde, j'en ai mangé aussi des... J'ai joué à la tough, mais quand j'étais dans ma cellule après j'étais pas si tough que ça, quand j'étais tout seule le soir. J'ai brailé ma vie. (Amélie, 43 ans)

Clara ne se souvient d'un seul épisode où elle s'est fait violenter, et cela en raison de ses délits. Elle parle avec difficulté de ce moment où elle a été retrouvée après avoir commis un vol de plusieurs dizaines de milliers de dollars et a été battue avec intensité, recevant des menaces de mort aucunement voilées :

Ben moi, je me suis fait battre une fois dans ma vie. That's it. J'ai eu des points de suture, ici, je sais pas si tu vois. Des cicatrices. [...] Dans le fond, j'ai été défoncer un coffre-fort chez un gars de bicycle. Pis parce que j'étais une femme, lui il m'a pas tuée. Il me disait : « Tu es chanceuse d'être une femme ». [...] J'ai mangé deux coups de crosse icitte. Pis ça a fait un méchant trou. Pis c'est ça, il m'a dit que s'il me reverrait dans les parages, il me ferait crisser dans le lac. (Clara, 36 ans)

Quoi qu'il en soit, Clara considère que la presque absence d'évènements de victimisation physique violente est une rareté dans le milieu de la rue et de la criminalité. Étant donné une peur certaine de se faire attaquer, Clara justifie qu'elle préférerait être l'agresseuse que l'agressée :

Après tout ce que j'ai fait aux autres, j'ai été vraiment chanceuse que... Qu'il m'est rien arrivé même quand j'ai fait de la prostitution. J'ai jamais un client qui m'a violentée. De toute façon, j'avais pris mes précautions. J'avais toujours une arme, quelque chose, un couteau ou un canif. La peur était là, tu comprends. La peur était là. (Clara, 36 ans)

En bref, les femmes rencontrées mentionnent toutes avoir été victimes de violence physique dans différents contextes : relations de couple, relations familiales, ou dans le milieu de la rue et de la criminalité. Ces comportements violents ont pris place à divers moments de leur vie, que ce soit à l'enfance, à l'adolescence ou à l'âge adulte. Parfois elles ont, en retour ou d'emblée, manifesté elles-mêmes des comportements violents.

Toute comme celle physique, la violence psychologique et verbale s'est manifestée dans différents contextes. Amélie relate que, dès sa jeune enfance, sa mère adoptive la rabaisait, l'insultait et la punissait sans raisons valables à ses yeux. Elle dit avoir été constamment persécutée par celle-ci, autant verbalement que psychologiquement. Elle énumère, dans les passages suivants, de nombreux exemples que pouvait prendre cette violence pernicieuse :

Ma mère, d'aussi tôt que je me rappelle, elle était pas fine. Elle était dénigrante. Elle me traitait de nom, traitait de niaiseuse. D'arriver avec mes photos scolaires en maternelle, je me rappelle, j'étais avec ma photo pis j'avais gardé ma veste de laine que j'avais eu de ma marraine. Mais elle était verte pis elle était pas belle la veste, mais je l'aimais. Elle m'a dit : « Bon regarde ça, quelle star ». Tout le temps des commentaires, pis des affaires dénigrantes pour me rabaisser. « T'es pas fine, t'es pas bonne, tu feras jamais rien de bon dans vie, tu as l'air imbécile ». Elle était méchante, elle était vraiment méchante. [...] Me faire faire du ménage chez nous pendant qu'elle tricotait. Des tâches ménagères qui avaient comme pas de bon sens pour un enfant. C'était ou je faisais ça ou je pouvais pas sortir dehors. C'était simple comme ça. C'était beaucoup dans la punition; la punition, pis pas comprendre ce qu'on m'expliquait pas. [...] Oublier mon anniversaire. J'ai grandi vraiment avec des blessures de rejet, d'abandon, la violence psychologique, physique. J'ai pas été battue à coups de 2x4, mais c'était toujours des petites affaires. (Amélie, 43 ans)

Son père agissait de la même manière, mais de façon plus ponctuelle se rappelle Amélie qui soutient qu'il était poussé à agir par sa mère. À deux reprises, la petite fille qu'elle était s'est fait surprendre à découvrir sa sexualité. Puisque c'était un sujet tabou dans sa famille, elle affirme qu'elle ne s'est jamais fait expliquer les concepts d'intimité et de frontières ; elle ne faisait que vivre les punitions en conséquence à ses actions, des punitions qu'elles jugeaient exagérées :

Je m'étais fait pogner à jouer au docteur, j'avais cinq ans. On m'a rien expliqué ; ma mère est rentrée dans la chambre, elle m'a ramassée par un bras. C'était avec le petit voisin xxx. J'avais ça, cinq ans, j'étais en maternelle. [...] Pis quand mon père est arrivé, oublie ça là, ma mère : « Tu sais pas ce que ta fille elle a fait ». [ton accusateur] J'étais une guidoune, j'étais une prostituée, pis j'allais faire une guidoune dans vie. C'était déjà tout présent, ces espèces de mots-là, ce discours de marde-là. On m'avait pas expliqué que c'était pas bien, on m'avait pas expliqué que c'était l'intimité que c'est ça, qu'on fait pas ça. /.../ Mon père m'a pognée avec mon petit chum, je devais avoir 13 ans. Il avait comme un camper, en tout cas, il m'avait pognée là il m'avait dit : « Je vais t'emmenner à l'hôpital pis si tu n'es plus vierge je vais te mettre au couvent ». C'était de la menace, il m'a pas emmenée, mais moi, j'ai eu peur. J'étais pu vierge tu comprends. J'avais vraiment peur. j'avais eu beaucoup de partenaires. (Amélie, 43 ans)

Plus précisément, la violence verbale était présente dans de nombreuses relations interpersonnelles dans la vie des femmes interviewées. Hannou rapporte que sa mère a tenté à de nombreuses reprises de sortir sa fille de sa dépendance à la drogue, mais qu'elle le faisait de manière agressive. Alors que Clara consommait avec sa mère, les deux femmes échangeaient insultes et menaces constamment. La même situation se vit entre Amélie et son premier conjoint, alors que la femme raconte qu'elle acceptait de se faire rabaisser parce qu'elle répliquait.

Pour ce qui est de la violence psychologique, Hannou raconte en avoir vécue lorsqu'elle a mis fin à sa relation de quatre ans avec un vendeur de drogues. Selon ses dires, il l'aurait intimidée de diverses manières :

J'ai mis fin à la relation, il a mal pris ça. Il est venu, il a lancé des pierres sur le solarium chez ma mère ; il a fait des trucs comme ça. (Hannou, 35 ans)

Il est donc possible de constater que la violence psychologique et verbale s'est inscrite dans la vie des trois résidentes de la maison de transition, souvent cumulée à celle physique. Deux des trois femmes interviewées rapportent avoir aussi été agressées sexuellement au cours de leur vie. Clara attribue entre autres sa descente vers le milieu de la rue et de la criminalité à cette violence sexuelle. Elle décrit ici l'épisode arrivé dans une soirée, alors qu'elle n'avait que 12 ans et qu'elle fréquentait une maison des jeunes :

Je te dirais que ça a commencé à virer olé quand j'ai subi une agression sexuelle. [...] C'est trois personnes que je connais pas... [...] On était dans un party... Moi, dans ma tête de petite fille, c'était de ma faute parce que j'étais habillée indécente. [...] J'étais sous l'effet de l'alcool. Ils en ont profité pour...pour abuser de ça. Mais ça a commencé de ça, la violence. (Clara, 36 ans)

Clara confie être restée silencieuse pendant plusieurs années. Elle estime que ce lourd secret a eu des conséquences néfastes sur son estime de soi et sur ses relations interpersonnelles. Elle raconte s'être automutilée, s'être entourée de mauvaises fréquentations et avoir commencé à consommer des drogues quelque temps après l'agression sexuelle subie:

Après mon agression, je me sentais vraiment seule. Parce que je pouvais pas en parler à personne, il y a pas personne qui pouvait m'aider. Mais avant mon agression, j'avais plein de monde autour de moi. Moi, je bougeais là, j'avais de la vie. Pis après ça ben, à l'école c'était plus difficile d'avoir des contacts avec les gars. Être amie avec des gars, c'était plus compliqué. (Clara, 36 ans)

Le même type d'évènement est survenu à deux reprises durant l'enfance d'Amélie, mais ce sont des personnes qu'elle connaissait bien, des voisins, qui ont abusé d'elle. Elle réalise que ces agressions sont venues troubler ses relations et sa sexualité parce qu'elle a vécu beaucoup de culpabilité et qu'elle n'a pas appris à respecter les frontières interpersonnelles :

Un soir de semaine, la gardienne régulière pouvait pas venir, fait qu'elle a demandé à ce voisin-là de venir. Ma mère avait entièrement confiance en lui, je veux dire, il faisait partie de notre quotidien tout le temps. Pis lui, il m'a abusée. C'est arrivé juste une fois, mais... Ça été...il m'avait fait avec sa bouche un cunnilingus. Il m'avait pas violée ni rien, mais ça a tout fucké ma sexualité ça parce que ça chatouillait. Toute la culpabilité, je savais que c'était un secret parce qu'il m'avait dit de pas en parler. (Amélie, 43 ans)

(Une deuxième fois) J'étais tombée amoureuse de lui, je pensais vraiment qu'il était amoureux de moi et lui aussi m'a abusée. [...] Il avait 18 ans, j'avais 11 ans. [...] À chaque fois que mes parents étaient pas là il venait me rejoindre : « Tu veux tu me faire ça » Il me disait : « Branle-moi six fois, je vais t'aimer ». C'était des mots... Faque tu vois toute la sexualité déjà c'était pas normal. C'était déjà tout brisé. J'avais pas de repères, j'avais pas de personne à en parler. J'ai pas personne qui m'a dit c'était quoi les frontières. J'ai pas personne qui m'a dit c'était quoi les limites. (Amélie, 43 ans)

Amélie parle aussi d'un de ses oncles qui aurait agressé sexuellement sa mère et sa tante. Elle considère que l'attitude violente de sa mère, ainsi que son refus d'avoir des enfants, proviendrait entre autres de cet abus. Dans les fêtes de famille, Amélie dévoile que cet homme a déjà eu des comportements inappropriés envers elle :

Ostie de mononcle cochon dans le temps des fêtes, j'étais toujours mal à l'aise, mais mes parents faisaient jamais rien.. Tout le temps la main qui descendait plus bas que les autres. Ça pousse, commentaires impertinents toujours devant tout le monde. J'ai appris que c'était lui qui avait abusé de ma mère toute [...] pis de sa sœur, ma tante [...]. Les deux sœurs voulaient pas avoir d'enfants, pis les deux sœurs ont été abusées... (Amélie, 43 ans)

En somme, les frises de vie réalisées dans le cadre de cette étude exploratoire montrent clairement que la victimisation sexuelle a un effet sur la trajectoire de vie des femmes qui la subissent. L'isolement, la peur, une perte d'estime de soi et la culpabilité sont des éléments qui auraient poussé ces femmes à s'automutiler et à consommer des drogues, selon ce qu'elles en disent. Elles estiment également que leurs relations interpersonnelles ont été affectées notamment par la non-reconnaissance des frontières dans les relations interpersonnelles, le désir de plaire ou, au contraire, la méfiance et la peur envers les hommes.

3.12.3 La violence exercée

Les participantes à l'étude relatent, globalement, que c'est à l'adolescence ou au début de l'âge adulte, qu'elles ont commencé à manifester des comportements de violence physique. Amélie raconte avoir frappé une fille parce qu'elle pensait que son copain lui était infidèle :

Je me rappelle aussi que j'avais 16 ans, j'avais mon chum Thierry, c'est le père de ma première fille, mais on s'est connu j'étais ado. Il travaillait au dépanneur en bas de la rue chez nous. J'avais eu oui-dire qu'il m'avait trompée avec la caissière qui travaillait là. Je suis allée l'attendre après l'école, je lui avais fessé la tête dans la porte du dépanneur. Je lui ai pété le nez. (Amélie, 43 ans)

Pour Hannou, c'est à la mort de son père que l'agressivité l'aurait submergée :

Quand j'ai perdu mon père, j'ai eu des gestes de violence, c'est-à-dire que je... jeter la table, casser des affaires, mais j'ai aussi commencé à consommer. (Hannou, 35 ans)

Hannou rapporte ensuite que, puisqu'elle consommait, sa mère tentait de la raisonner pour la sortir de sa dépendance. Elle exprime qu'elle n'était alors pas prête à affronter les difficultés qu'elle vivait. Ainsi, elle se souvient avoir été violente envers sa mère lorsque celle-ci la confrontait :

Des épisodes (de violence), j'en ai eues aussi envers ma mère, parce que, je veux dire, quand elle me confrontait avec mes problèmes ça a touché des points sensibles que je voulais pas vraiment, auxquels je voulais pas faire face... Aussi, des fois, quand qu'elle ne voulait pas me donner de l'argent, ou des choses comme ça... [...] Prendre une tasse, la jeter sur la télévision, sur l'écran de la télévision. Euh... Je l'ai même déjà bousculée un peu... [silence]. (Hannou, 35 ans)

Au fur et à mesure que la violence physique s'inscrivait dans leur vie, les deux femmes constatent une certaine évolution de leur attitude. Elles observent une escalade dans la manifestation et la gravité de leurs comportements violents.

La violence, je veux dire, ça a été par étapes. Les crises de violence, tout ça, j'en faisais pis c'était du nouveau pour moi. [...] Alors, ça devenait de pire en pire..(Hannou, 35 ans)

C'est toute une escalade. Au début, c'est juste des poussades là. Des poussades : « Crisse de bitch, décrisse ». Pis après ça, la première claque arrive. Je me rends compte que je suis capable de taper. Parce que moi je savais pas. Parce que pour moi donner un coup... Une tape sur l'épaule, pousser ça allait... Mais d'être capable de te rendre compte que tu es capable de frapper quelqu'un au visage à poings fermés... Ça ouvre une grande porte. (Amélie, 43 ans)

À force d'utiliser de la violence dans la vie de tous les jours, des délits ont été commis et des accusations ont été portées contre les participantes. Hannou affirme avoir commis de nombreuses voies de fait, spécialement en contexte de violence conjugale :

Mes 17 premières charges que j'ai eues, hein, mes 17 premières charges, c'étaient toutes des charges de voies de fait. (Hannou, 35 ans)

Clara admet qu'elle n'hésitait pas à menacer avec des armes et à agresser des personnes pour avoir ce qu'elle voulait. Elle raconte avoir fait de l'extorsion, de la séquestration, des vols qualifiés et des incendies criminels :

C'était toujours la même chose ! Toujours la même chose ! Tu croises quelqu'un, bon j'ai pas d'argent. Quelqu'un qui a de l'argent, je lui crisse une volée et on vole son argent. Je rentre dans des piaules, qu'on appelle, pis je prenais possession de la place. Je me donnais un air de dure... que je suis pas finalement. (Clara, 36 ans)

Pour régler une dette de drogues contractée auprès d'un contact, Clara dit avoir déjà été jusqu'à accepter de mettre le feu à un bar moyennant une récompense monétaire, une action qu'elle dit regretter aujourd'hui :

[...] Avec un cocktail molotov. Pis, il y avait une petite famille qui restait en haut. Je pense que... Une chance que j'ai pas blessé personne. Pis 3000\$ là, est-ce que ça vaut ça ? (Clara, 36 ans)

Amélie indique avoir commis un total de sept vols qualifiés en situation de manque de drogues. Elle explique qu'elle avait à chaque fois le même *modus operandi* : elle prenait une seringue et menaçait des caissiers de magasin avec cette arme improvisée en disant qu'elle avait le SIDA :

J'avais fait six vols qualifiés en 24 heures. Je me présentais dans des commerces avec une seringue, c'est le gars avec qui j'avais consommé qui m'avait montré comment faire ça. Je me présentais dans des commerces en disant que j'avais le SIDA, pour avoir le *cash*. Faque, c'est de la vraie violence. En veux-tu de la vraie, c'en est. (Amélie, 43 ans)

Amélie affirme avoir recours régulièrement à la violence pour régler la plupart des conflits et pour se défendre. Elle l'illustre par cette anecdote :

Un moment donné, à cause de mon dernier délit que je vais te raconter, elle (une fille avec qui elle conversait) me dit : « Tu peux ben marcher avec la police ». Oublie ça, ça a débarré. J'ai descendu, j'ai sauté en bas du deuxième. J'ai même pas descendu les marches, j'ai juste sauté. Je l'ai ramassée. Je me suis mise à lui taper dessus, je lui ai donné peut-être... je la tenais. Quand j'ai vu qu'elle rétorquait pas, qu'elle se battait pas, j'ai fait : « Ok, c'est plate. C'est poche ». (Amélie, 43 ans)

L'usage de la violence par Amélie se serait poursuivi lorsqu'elle s'est retrouvée au pénitencier pour les délits qu'elle avait commis. Elle dit avoir alors utilisé la violence pour se faire aimer et respecter. Elle serait ainsi devenue la femme de main de deux autres détenues qui avaient du pouvoir dans l'établissement. Au fil du temps, elle dit avoir atteint un certain statut de détenue redoutée par ses pairs.

Un moment donné, je faisais un peu la job de *striker*, pour me faire aimer. Quand elles aimaient pas quelqu'un, je les aimais pas avec eux autres. Un moment donné, Solange, une des filles à qui je me suis collée en arrivant, pis sa blonde... Il y avait une fille qui l'avait traitée de sidatique à la cantine. Moi j'ai dit : « Ostie, je vais régler ça ». Ça avait pas de bon sens. Je suis allée voir la fille, je me suis battue avec.

En établissement de détention provincial, Clara dit aussi avoir utilisé la violence à plusieurs reprises pour arriver à ses fins, avec pour résultat qu'elle s'est retrouvée en institution à sécurité maximum :

J'étais dangereuse. Ben pas dangereuse, mais j'étais pas une bonne, une détenue modèle, non. J'étais pas une détenue modèle. J'ai battu du monde, j'ai volé des gens. En prison c'est facile. J'ai fait rentrer de la drogue. Je me suis fait pogner sur un trafic et je me suis ramassé au maximum. (Clara, 36 ans)

De même, dans les périodes où elle se retrouvait en communauté, Amélie avoue qu'elle exerçait de l'agressivité. Après avoir retrouvé un de ses voisins d'enfance qui avait abusé d'elle sexuellement, elle raconte être rentrée chez lui avec un bâton de baseball, dans le but de lui régler son compte :

Moi, à ce moment-là, j'ai retrouvé le pédophile qui m'avait agressée à cinq ans, par hasard. J'ai tout cassé chez eux. J'ai tombé dessus comme ça, par hasard. [...] Oublie ça, j'étais pétée raide. J'ai rentré là avec une petite batte. Tout ce que je voulais c'est qu'il s'excuse, qu'il reconnaisse. Mais il me disait qu'il avait jamais rien fait. (Amélie, 43 ans)

De retour en détention, Amélie dit avoir pris la décision de ne plus avoir recours à la violence pour évacuer ses émotions négatives et pour régler ses conflits. Par contre, elle reconnaît que cela ne s'est pas fait du jour au lendemain. Elle mentionne un évènement récent où elle a répliqué par la violence physique, mais pour la dernière fois assure-t-elle :

Il y a eu une chicane entre des filles, pis je suis allée dire ma façon de penser à quelqu'un parce qu'elle m'avait mise dans ses histoires. Pis là, la petite jeune de 19-20 ans me donne un coup de poing en arrière de la tête. [...] Je suis allée dans la douche. J'ai gueulé dans mon oreiller. J'ai frappé mon oreiller. J'étais pompée. J'ai pas été capable de me dépomper. [...] Je suis allée la chercher. Je l'ai emmenée chez nous. Je m'étais mise une canne de sauce tomate dans mes poches. Elle est rentrée entre les portes de mon unité. J'ai ramassé la canne, je lui ai donné un coup. Je lui ai dit : « Toi, je t'avais dit de rester dans tes talles. Viens pas jouer avec les vieilles détenues, tu sais pas à qui tu as affaire » [ton menaçant]. (Amélie, 43 ans)

En somme, il apparaît que la manifestation de comportements de violence physique, amorcée souvent à l'adolescence, s'est développée progressivement et atteint de nouveaux sommets à force d'être utilisée avec un certain succès, allant même jusqu'à la commission de graves délits violents. Il apparaît aussi qu'il s'agit d'un mode d'interaction dont il est difficile de se défaire, malgré les meilleures volontés et qui peut avoir des conséquences légales néfastes, allant jusqu'à l'incarcération, qui s'ajoutent parfois à une certaine dose de remords avec laquelle il faut vivre.

Si la violence physique exercée paraît s'être installée assez tard dans la vie des participantes à l'étude, soit à l'adolescence ou au début de l'âge adulte, celle psychologique a, elle, débuté plus tôt, notamment pour Hannou et Amélie. La première raconte qu'elle a eu une relation coercitive avec un jeune ami qu'elle fréquentait et qu'elle était même verbalement agressive envers sa mère :

Il avait le sous-sol chez sa mère. C'était pour lui, chez sa mère. Pis ben moi j'étais tout le temps chez lui, avec d'autres mondes aussi des fois. Je le manipulais, je le contrôlais, je le violentais même. J'étais aussi agressive verbalement envers sa mère. Pis sa mère avait appelé ma mère pour lui dire comme : « Fais quelque chose avec ta fille, on est plus capable ». (Hannou, 35 ans)

La deuxième se souvient d'un évènement qui l'a marquée alors qu'elle gardait un enfant plus jeune. Elle raconte l'avoir placé dans une situation inconfortable et l'avoir regardé pleurer. Elle comprend de cet évènement, qui lui a fait vivre beaucoup de honte, qu'elle se vengeait peut-être de la violence psychologique qu'elle subissait à la maison :

Je gardais un petit gars dans ce temps-là. Il commençait à marcher, il devait avoir un an, un an et demi. Pis un soir je l'ai pris pis je l'ai mis debout sur le comptoir. Je suis restée devant lui. Il pleurait, parce qu'il voulait descendre. Pis je le regardais pleurer, sans bouger, je faisais juste le regarder pleurer pis appeler sa mère. J'ai dû le *tougher*, je m'en rappelle plus mettons, trois quatre minutes comme ça. Après ça, je l'ai pris, je me trouvais donc ben monstrueuse, je l'ai réconforté. On aurait dit que je me vengeais, comme, de quelque chose. C'est fou, hein. J'ai eu honte de ça, longtemps. (Amélie, 43 ans)

Lorsqu'elles ont commencé à consommer régulièrement des drogues, Hannou et Clara soutiennent qu'il y a eu un changement dans leur attitude. Elles sont devenues plus promptes et plus portées à utiliser la violence verbale et psychologique. Surtout en situation de manque :

Sur le crack j'étais agressive, je pouvais être violente avec des étrangers pour avoir de l'argent, pour leur prendre ce qu'ils avaient. (Hannou, 35 ans)

Clara dévoile qu'elle n'hésitait pas à intimider les personnes autour d'elle pour obtenir ce qu'elle voulait :

Je criais, je criais beaucoup. Je suis une fille qui était vraiment hystérique. Tu me donnais pas ce que tu voulais, c'était action-réaction. /.../ C'était mon seul moyen d'avoir ce que je voulais. Tu sais quelqu'un qui est en hystérie ou en manque de consommation, ou en consommation même, ça fait peur. Tu sais pas la réaction de la personne. Je connaissais ma force, je savais le potentiel que j'avais pour faire peur à quelqu'un. (Clara, 36 ans)

Autrement, comme décrit plus tôt, la violence psychologique et surtout verbale s'est inscrite dans bon nombre des relations interpersonnelles vécues par les trois participantes à l'étude. Celle-ci se manifestait souvent de part et d'autre des parties impliquées. À titre d'exemple, Clara raconte que, durant la période où elle consommait des drogues avec sa mère, elle pouvait l'insulter, le plus souvent dans l'intention de lui soutirer de l'argent pour payer sa consommation amenant sa mère à répliquer aussi violemment :

Je la traitais de tous les noms, elle me traitait de tous les noms. Je la volais, elle me volait. Deux trois jours après, on était assis à la même table en train de consommer. C'était pu... C'était pas le fun comme moment. [Je pouvais dire] : « Ma crise de chienne ! » Voyons donc tu dis pas ça : « Envoie, donne-moi de l'argent parce que tu vas voir t'en auras plus d'argent dans ton porte-feuille ». /.../ Un moment donné, j'ai crissé un coup de poing dans le mur. Ça a laissé un trou pis je lui ai dit « Tu es chanceuse que ça soit pas ta face ! ». Ça a dégénéré. Elle, elle voulait aller se coucher, mais moi, je voulais pas. Je voulais qu'elle continue de me donner de l'argent. Ça me tentait pas d'aller sur le coin de la rue. (Clara, 36 ans)

Elle se rappelle aussi d'une fois où elle a vendu tous les meubles de sa mère pendant que celle-ci était partie en voyage. Si cela peut s'apparenter à une forme de violence économique, l'objectif premier de Clara était toujours de se procurer davantage de drogues :

Elle était partie en vacances à [nom de ville], pis moi j'étais en manque de drogues. Elle m'avait laissé son appartement. J'avais tout vendu ses meubles. Tout, tout, tout, tout. Lave-vaisselle, set de cuisine... Ouais. Pis en revenant à la maison, il y avait plus rien. (Clara, 36 ans)

Dans le même ordre d'idées, Hannou dit avoir profité d'un accès privilégié aux cartes de crédit de sa mère qui était malade pour se procurer les drogues qu'elle consommait. Encore une fois, il s'agissait d'opportunisme dans le but de satisfaire sa dépendance :

Ma mère m'avait fait une procuration à la banque que j'avais le droit de prendre ses cartes, de payer ses factures... Mais quand j'ai eu ma rechute, [...] j'ai utilisé son argent pour la consommation. [...] [Ma mère] aurait pu appeler la police, mais elle l'a pas fait. (Hannou, 35 ans)

En bref, la violence psychologique dont les femmes rencontrées disent avoir été auteures paraît s'être manifestée plus tôt dans leur vie que celle physique. Celle-ci était le plus souvent dirigée vers des membres de leur famille qu'elles haranguaient afin de répondre à leurs besoins qui, bien souvent, étaient en lien avec leur dépendance aux substances psychoactives.

3.13 Les logiques d'action

3.13.1 La provenance de la violence

Face à l'ensemble des comportements de violence exercés par les participantes à l'étude, de leur propre aveu, il est pertinent de se questionner sur ce que celles-ci comprennent de la provenance de cette violence ou comment elle l'explique. En premier lieu, les trois femmes ont mentionné, lors des entrevues, qu'une partie était certainement attribuable à l'apprentissage social. Pour Hannou et Clara, il s'agit principalement de l'école de la rue, alors qu'Amélie estime avoir appris cette violence de son milieu familial :

Le fait aussi de passer beaucoup de temps dehors, dans la rue, ça fait qu'on voit la violence. (Hannou, 35 ans)

Moi, c'est en voyant le monde aller, j'ai vu que c'était facile d'avoir ce qu'on voulait avec de la violence. (Clara, 36 ans)

C'était comme si je reproduisais le modèle qu'on me donnait. On dirait je me vengeais aussi de ma mère. Sur les autres. (Amélie, 43 ans)

En second lieu, les participantes maintiennent que l'expérience de traumatismes tels le deuil et le sentiment d'abandon ont pu faire naître en elles une agressivité propice à la violence. Hannou a vécu plusieurs deuils dans sa vie qui ont donné lieu à un grand sentiment d'abandon. Même si un déménagement et la rupture du lien avec sa grand-mère et sa meilleure amie ont marqué sa vie, elle explique ses premiers gestes violents par le deuil vécu à la mort de son père :

Mes premiers gestes violents, mais vraiment violents, et agressifs c'est quand que j'ai... Après la perte de mon père. Déjà que je l'ai pas eu toute ma vie, hein, je l'ai pas connu quand j'étais petite. Pour moi c'était comme un autre... Hum... c'est ça : un autre abandon ou rejet, bon. [...] Ça a été une grosse frustration la perte de mon père, ouais, ne grosse colère. Et j'avais aucun moyen de la relâcher. (Hannou, 35 ans)

Selon ce qu'elle raconte, l'agression sexuelle subie par Clara aurait créé un vide à l'intérieur d'elle qui l'a fait s'isoler des autres. Par la suite, elle dévoile qu'elle était prête à tout pour obtenir l'attention de ses pairs, probablement parce qu'elle avait perdu son estime de soi et qu'elle souhaitait aller le chercher dans le regard des autres :

Je pense que ça a parti de mes premières agressions sexuelles que j'ai eues quand j'étais jeune. Pis j'ai grandi avec ça. Rendue au secondaire, pour être aimée des autres, pour être dans la gang des autres, ben je disais oui à tout. C'est là que ça a parti, la consommation, la violence, l'intimidation des plus jeunes, les plus faibles que moi. (Clara, 36 ans)

Cette carence affective, Clara l'attribue aussi au rejet qu'elle sentait véhiculé par sa mère qui n'aurait jamais voulu avoir de fille.

C'est un manque causé... maternel. Parce que, moi, ma mère a toujours voulu avoir des petits gars, pis dans ce moment-là je me suis peut-être sentie mise à part, rejetée. Faque je pense que ça part de là, le besoin d'avoir de l'attention, de se faire aimer de quelqu'un. [...] C'est sûr qu'on a tous besoin d'être aimé à quelque part, mais à quel prix ? [silence] (Clara, 36 ans)

Amélie raconte avoir vécu une situation similaire puisque sa mère aussi ne semblait pas vouloir avoir d'enfants. Elle explique aussi sa violence commise comme le mal-être engendré par cet abandon parental :

Le fait que je sois une fille qui a des carences affectives, peut-être cette impression d'être mal-aimée, d'être pas aimée, fac j'ai envie des fois, j'avais envie, parce que je pense plus que ce soit d'actualité... Cette espèce d'impression là que les gens m'aimaient pas : « Ouais, mais si tu m'aimes pas, tant pis pour toi, je vais te cogner dessus », De me défouler sur eux autres. Pis, il y a aussi de tellement pas m'aimer, tellement me détester, de vouloir repousser les autres autour de moi, aussi il y a cette chose-là a déjà été présente, je pense. De me dire : « je vais essayer de les tasser, il y en aura pas du monde autour de moi ». (Amélie, 43 ans)

Clara et Amélie expliquent que la violence permet probablement d'évacuer tous les sentiments négatifs associés aux événements traumatiques vécus : colère, tristesse, rejet ou désir de vengeance. Conséquemment, elles disent projeter cette agressivité sur des personnes innocentes :

Je vois la violence comme un moyen de fuir sa réalité, je pense. Un moyen de faire vivre ce qu'on a vécu. (Clara, 36 ans)

Je me rappelle d'une que j'avais pris dans le coin d'un mur, je la tapais juste sur le bord là. Je me rappelle le bien que ça m'avait fait en pensant à mère. Je voyais ma mère, c'était elle que je voyais. (Amélie, 43 ans)

On dirait je me vengeais aussi de ma mère. Sur les autres. [...] Quand qu'il y avait quelqu'un de plus faible un peu. Ça c'était jeune, avant le secondaire. Quand le monde se mettait à piocher dessus (quelqu'un) là, ils me lâchaient pis j'embarquais avec les autres pis je chiais dessus. Que ce soit des mots, n'importe quoi, ça me défoulait, de faire que quelqu'un se sente mal, pis que quelqu'un sente ce que je ressentais. (Amélie, 43 ans)

En dernier lieu, les trois femmes sont unanimes pour dire que la violence qu'elles ont exercée prend aussi sa source dans leur dépendance aux substances psychoactives. Surtout en situation de manque, elles rapportent un changement dans leur comportement pour satisfaire leur dépendance, que ce soit dans la rue ou en détention :

Le crack, c'est une drogue que, crois-moi, quand t'en as pas dans le système, quand t'en veux, on devient violent. On devient violent, on devient agressif. Surtout avec les proches, surtout avec nos proches. (Hannou, 35 ans)

Moi la violence part toute de la consommation. Je suis devenue violente à cause de la consommation. C'est pas parce que j'ai vu ma mère crier sur mon père, parce qu'enfant j'étais pas violente. Mais vraiment, quand j'ai commencé à consommer des drogues fortes, c'est là que je suis devenue violente tranquillement. Quand j'étais en manque ou quand j'étais en train de consommer pis tu viens me faire chier, c'est là que j'étais violente normalement. Bon, après ça, la violence est venue. Mais c'était après. (Clara, 36 ans)

Tout ça (la violence) était relié à ma consommation d'alcool, de stupéfiants, parce qu'en faisant les jobs de bras, quand y en avait, on venait m'en donner. J'avais des privilèges. Je faisais pas ça juste pour... Oui c'était gratuit, mais en même temps non, dans le sens où je le faisais pour quelque chose. Je le savais que s'il y avait du stock, ils venaient me le dire. Pis je pourrais en avoir en plus. (Amélie, 43 ans)

En somme, il ressort des entrevues auprès des trois résidentes d'une maison de transition que nous avons rencontrées qu'elles attribuent la provenance de la violence qu'elles ont exercée à trois principaux facteurs, soit : l'apprentissage social, l'expérience de traumatismes et la toxicomanie.

3.13.2 *Les pensées associées à la violence*

Que ce soit pendant la commission d'un comportement violent ou juste avant, de nombreuses pensées peuvent venir justifier le passage à l'acte. Les trois femmes participant à l'étude en ont identifié quelques-unes lors des entretiens. La première est que « la violence permet d'avoir ce que l'on veut ou d'arriver à ses fins ». Ce désir égoïste peut être simplement d'avoir de l'argent, de la drogue ou encore de transmettre un message :

Vu qu'on vit de l'insécurité pour pas perdre la personne, parce qu'elle nous arrange, on devient possessive aussi, jalouse. Mais, c'était un mélange de plusieurs problématiques que j'avais à l'intérieur de moi qui ont fait que j'étais jalouse et très agressive et très violente. (Hannou, 35 ans)

La violence a embarqué avec ça parce que j'ai vite compris que pour avoir ce qu'on voulait, tu sais, je voyais les autres autour, j'avais besoin de faire peur. [...] J'ai été violente avec des personnes parce que j'avais besoin d'argent, besoin de consommation, ou une dette de drogue. L'incendie que j'ai faite, c'était pour une dette de drogue. [...] « Ça va être facile, ça va être payé, je vais avoir la paix, je vais pouvoir continuer à consommer, pis je vais pouvoir y redemander de la drogue ». (Clara, 36 ans)

C'est toujours fait en bric-à-brac mes affaires. J'étais pas une fille organisée, je voulais juste me geler. Peu importe les moyens que j'allais prendre pour y arriver, j'y arrivais. (Amélie, 43 ans)

C'était une façon pour moi de m'exprimer pis de passer mes messages. (Amélie, 43 ans)

La seconde pensée identifiée est que « la victime le mérite, que c'est de sa faute ». Cette déresponsabilisation permet d'accuser les autres pour les actes commis, en enlevant ainsi la culpabilité de sur ses épaules :

De tout faire subir aux autres, c'est comme ça que je vois ça. Tu sais « C'est de ta faute si j'ai plus rien à consommer, faque tu vas payer ». Tu vas le faire payer. Je vois ça comme ça. Parce que moi, c'est comme ça que je l'ai vécu. (Clara, 36 ans)

Si j'étais pas trop gelée, je faisais du bavassage intellectuel « Tu as bien fait », « Elle méritait rien que ça », « De toute façon c'était toi ou c'était elle ». Il y a pas d'arrêt, tu comprends. Il y a pas de [soupon], tu sais pas c'est quoi. Il n'y a pas d'analyse qui se fait. C'est juste de l'étourdissage. (Amélie, 43 ans)

Quand j'avais des petits élans de culpabilité, de me dire : « Criss, je suis pas correct » je me disais : « Ben c'était à eux autres de pas venir, c'était à eux de pas me dire oui ». Je me donnais toutes les bonnes raisons pour pas... [...] Des fois je me disais : « Mais oui, mais j'ai pris le beef pour telle fille ». Parce qu'ils avaient pogné un paquet de tabac à la clôture pis c'était pas à moi pantoute, mais j'avais pas donné la fille. Ça me donnait bonne conscience après d'aller refaire de quoi à quelqu'un d'autre en disant : « Ouais, mais quand c'est moi, je ferme ma gueule, ben... ». (Amélie, 43 ans)

La troisième pensée associée à la violence tient de « la minimisation ». Surtout sous l'effet de substances, la conscience de la portée de ses actes est moindre. Amélie l'explique avec simplicité dans le passage suivant :

Je me justifiais à moi-même, je me donnais la bonne... « Ouais, c'est pas si pire que ça ». Je minimisais beaucoup mes affaires. (Amélie, 43 ans)

La quatrième pensée est que « la violence est nécessaire pour avoir une certaine notoriété ou pour se faire aimer auprès de ses pairs ». Surtout en établissement de détention, une culture existe selon laquelle il faut être forte pour se faire respecter. À cet égard, Amélie rapporte avoir rapidement compris qu'elle devait entrer dans ce mode de pensée si elle ne voulait pas devenir une victime :

On sait que c'est une façon de s'affirmer, d'avoir un certain... Pas respect, mais je veux dire un certain... Se faire laisser tranquille, surtout quand on est une femme. (Hannou, 35 ans)

Je me disais : « S'ils ont peur de moi, je vais pas m'approcher pis ils vont pas me taper. J'ai juste à en ramasser une ». Pis après ça tout le monde. Mais tu sais, c'est un engrenage. La première arrive, pis après ça tu vois que ça marche pis que tout le monde te respecte /.../ Passer pour une king pen, ça apporte des privilèges en dedans, ça apporte un... Ça serait ben plus le fun de dire que ton intelligence, pis que tu fais de la bonne nourriture, que t'es fine avec les autres t'apporte un standing, mais en dedans, c'est pas ça. Le standing recherché quand t'es en dedans pis que tu consommes, parce que je consommais aussi, faut que je garde ça. (Amélie, 43 ans)

Mettons que je commençais [...] à me sentir plus éloignée ou plus rejetée, dans ma tête tu comprends. Si je me battais je savais que j'allais regagner l'estime. Je regagnais ce qui faisait que cette gang-là m'aimait. Cet amour de mes pairs. C'est *weir* dire ça, mais c'était ça quand même. C'est un peu ça. On tourne beaucoup dans le rejet, dans le paraître, dans l'estime de moi-même. (Amélie, 43 ans)

La cinquième pensée, qui est en lien avec celle précédente, est que la « violence permet de se défendre ou de protéger les autres ». Amélie raconte qu'elle a longtemps protégé son frère qui se faisait intimider et qu'elle a ainsi réalisé que la violence permettait de porter secours à des personnes vulnérables. Elle conclut qu'elle justifiait la violence en lui donnant un objectif noble :

Surtout dans ma première sentence, quand ils tapaient sur des plus démunis, j'étais la première à dire : « Câlissez-lui la paix, elle a rien fait. C'est facile, elle bouge pas. Viens voir avec moi, voir. Viens voir, m'écœurer comme tu l'écœures ». Pis la, tu sais ben qu'ils s'en allaient : « Prends-toi en à ceux de ta taille, au pire ». Ça venait me chercher. Probablement en rapport avec mon frère. J'ai beaucoup défendu mon frère jeune, parce que le monde l'écœurerait pis tout. (Amélie, 43 ans)

En somme, des pensées variées ont submergé les participantes à l'étude lors d'un passage à l'acte violent. Celles-ci avaient pour objectif de le justifier et d'y donner un sens. Elles ont pu être divisées en cinq catégories : a) la violence permet d'obtenir ce que je veux, b) c'est la faute de la victime, c) ce n'est pas si pire, d) je dois faire peur pour avoir de l'estime ou du respect, et finalement e) la violence permet de se défendre ou de protéger les autres.

3.13.3 Les émotions associées à la violence

Différentes émotions positives et négatives peuvent survenir suite à la commission d'un acte violent. D'une part, Clara et Amélie rapportent que le recours à la violence les faisait se sentir fortes ou créait en elles une forme d'apaisement. Amélie compare même l'euphorie engendrée par l'usage de la violence physique à une prise de drogue intraveineuse :

Moi, je me sentais comme la *though*. Je me sentais forte. Pis c'est pas ça. Il n'y a rien de fort là-dedans. Il y a rien de valorisant, pis moi je me sentais valorisée parce que je savais que j'étais capable de faire ça sur la personne. Pas besoin de personne pour faire mes affaires. C'est une mauvaise valorisation. (Clara, 36 ans)

Ça a resté comme ça, mais ça m'a fait un grand bien. Sérieusement, ça m'a vraiment fait du bien, sauf que je m'en voulais après. Ça m'a fait un bien fou. Autant que j'étais, avant d'aller la chercher, je criais dans la douche, dans mon oreiller, blabla, autant qu'après... [soupon] Autant que je me serais fait un hit. La même affaire. C'était le même sentiment, le même envahissement, ma tête, mon corps, tout. (Amélie, 43 ans)

D'autre part, les femmes rencontrées constatent après coup que la violence suscitait des émotions négatives. Hannou identifie la violence conjugale par elle commise comme étant une source de stress puisqu'elle était constamment dans un amalgame de jalousie et de contrôle :

Être agressif envers quelqu'un, ça nous libère pas de ce qu'on vit de pas bien, parce que c'est pas comme faire du sport. C'est pas pareil. Parce que veut veut pas, on se remet en compte, pis on vit du stress. C'est comme pas mal infernal. C'est infernal, être stressée, pis vouloir toujours savoir qu'est-ce que la personne elle fait, elle est où. Vouloir contrôler quelqu'un comme ça, c'est pas normal, c'est pas bien, ni pour la personne qui le vit, ni pour la personne qui le fait vivre. (Hannou, 35 ans)

Lors de ses introductions par effraction, il arrivait à Clara de ressentir de la peur puisqu'elle ne savait pas sur qui elle allait tomber. Même si elle était armée, il reste qu'elle rapporte avoir vécu dans la crainte de se trouver face à face avec quelqu'un qui répliquerait à sa violence :

Quand tu rentres chez quelqu'un pis tu sais pas s'il est là ou s'il est pas là. Pis tu le sais pas, il a peut-être une arme, c'est peut-être un malade, ou une femme. Ça, j'avais peur, à part ça j'avais pas peur. (Clara, 36 ans)

Finalement, Amélie raconte s'être sentie misérable après frappé une petite fille de son école primaire contre un mur. En effet, elle a réalisé que celle-ci était une victime de violence parentale, comme elle. Cela aurait brisé en elle quelque chose, lui faisant réaliser qu'elle n'était pas mieux que ses parents :

Quand je suis arrivée chez le directeur, la petite fille est arrivée avec une madame, je savais pas c'était qui, mais c'était sa travailleuse sociale. À ce moment-là, j'ai su que la petite fille était en famille d'accueil parce que son père la battait. Je me suis sentie tellement misérable. Ah misérable! Je jouais à la *tough*, je montrais pas ça, mais en dedans de moi il s'est passé, il s'est cassé quelque chose. Je me suis trouvée comme une monstre : de toute façon je suis comme mon père, je suis comme ma mère, je vais toujours être comme ça. (Amélie, 43 ans)

Ainsi, les femmes ont rapporté avoir vécu à la fois des émotions positives (se sentir forte, se sentir bien) et négatives (stress, peur et se sentir misérable) suite à l'utilisation de la violence.

3.14 Les perspectives futures en réinsertion sociale

Maintenant que les principales lignes des trajectoires de vie des trois femmes interviewées ont été développées en lien avec la violence, il est intéressant de se pencher sur la réinsertion sociale et l'intervention. Hannou et Amélie soutiennent que le changement dans leur attitude et dans leur manière de voir la vie s'est fait à travers différents déclics, menant à la désistance :

Je prends la vie plus au sérieux. Peut-être par sur tous les plans, mais sur certains plans, c'est-à-dire être active, avoir un métier. Ça c'est des choses que le déclic a été récent. Mais que j'ai commencé sur ce chemin pis j'avance. C'est formidable. C'est sûr que je comprends pas pourquoi ça m'a pris tant de temps pour comprendre ces choses-là, mais vaut mieux tard que jamais [rires]. (Hannou, 35 ans)

Si je regarde aujourd'hui, ma façon de voir les choses là, je pense, qu'initialement, ma décision d'arrêter était pas prise. Faque ça explique ben le reste. Tout était une raison pour y retourner. Quand ma décision était pas prise, elle était pas prise. [...] Pis quand je m'en allais dans le fourgon, je pleurais, je me suis dit : «Si j'arrête pas là, j'arrêterai jamais ». (Amélie, 43 ans)

Amélie se souvient de l'épisode, suite à sa décision consciente d'arrêter la violence, où elle a réussi à contenir son agressivité. Cet évènement, qu'elle décrit dans le passage suivant, a marqué une étape importante dans sa vie :

Il était une heure de l'après-midi pis je suis allée changer le poste de télé, pis je savais pas qu'elle était là. Elle était là avant que j'arrive en bas. Elle rentre dans l'unité, pis là elle me dit :« Eille tu as touché à ma TV ». « C'est pas ta TV, c'est la télé de l'unité ». Elle arrive pis elle me crisse une ostie de shot. Une ostie de shot. Je me suis levée. Je l'ai regardée. Je lui ai dit en Anglais: «You won't have the last word with me ». [...] J'ai sorti mes brioches du four. [...] Je me suis vue lui rentrer dans face. Le four à 400. Je l'ai regardée, j'ai regardé mes brioches, je l'ai regardé, j'ai rien dit. J'avais les yeux dans l'eau. J'ai juste dit« Tasse-toi ». Là, elle s'est tassée. J'ai pitché mes affaires pis là elle a voulu venir me retirer par le gilet. J'ai dit :« Brenda, même si tu me frappes, je vais pas te frapper. Je te dis que je te frapperai pas. Je vais pas aller là, je te le promets que j'irai pas là ». Je suis partie, je suis allée à l'accueil pis j'ai demandé d'aller dans le trou. Carrément. Pis je l'ai pas frappée. Ça été un point culminant [...]. La violence s'est arrêtée là. (Amélie, 43 ans)

Malgré les changements apportés à leur vie, Hannou et Clara sont conscientes qu'elles restent fragiles, surtout en ce qui a trait à la consommation. Il s'agit d'un combat de tous les jours parce qu'elles disent savoir qu'une rechute pourrait les reconduire à la violence et à la criminalité :

J'ai réalisé aussi que c'est pas parce qu'on arrête de consommer qu'on a plus le problème. C'est-à-dire, je suis fragile par rapport à ça, tout le temps. Alors, il est de mon devoir de faire en sorte que je me mette pas en position de rechuter. Et faut rester alerte et vigilante par rapport à ça tout le temps. (Hannou, 35 ans)

Moi je peux pas consommer. Il y en a qui consomme socialement, de temps en temps. Fumer un joint. Moi, je peux pas. C'est définitif., je peux pas. C'est comme si j'étais allergique : « Prends pas ça, tu es allergique ! » C'est ça je me dis, ça me garde les deux pieds sur Terre. (Clara, 36 ans)

C'est pourquoi elles font preuve de persévérance chaque jour afin d'atteindre leurs buts de sobriété et de réinsertion sociale. Elles souhaitent que leurs efforts portent fruit à long terme :

Je sais la capacité que... Je suis capable de faire, ma motivation, tout ce que j'ai fait, tout le travail que j'ai fait depuis. Ça va tout disparaître en quelques secondes. Ce que je suis en train de bâtir, je veux que ça reste jusqu'à ma mort. (Clara, 36 ans)

C'est sûr que chaque petite victoire, je suis contente. [...] Je me contente, je fais les efforts que je peux, le plus d'efforts possible. On a pas nécessairement les résultats tout de suite. (Hannou, 35 ans)

De son côté, Amélie juge important de briser les idées préconçues face aux femmes qui commettent de la violence. D'une part, elle veut montrer aux gens qu'il est possible de se soustraire de modèles parentaux inadéquats. En effet, elle n'a pas répété envers ses propres enfants la victimisation violente qu'elle a subie. D'autre part, elle désire défaire les étiquettes attribuées aux femmes lorsqu'elles se prostituent, volent ou violentent quelqu'un. Elle juge que ces aspects du passé ne sont qu'une parcelle de son identité qui ne détermine pas l'entièreté de sa personne :

Quand tu as été élevée d'une telle façon, c'est sûr que tu vas refaire la même chose. J'ai pas fait ça à mes enfants moi. J'ai fait autre chose, je suis pas en train de dire que je suis une super mère. La violence, c'est pas vrai que ça se reproduit pis que le schéma se reproduit à chaque fois. C'est faux. J'ai tellement entendu ça souvent : « Tu vas refaire la même affaire », « Quand tu as été élevée de même, un enfant qui a été battu va [battre], quelqu'un qui a été abusé va abuser ». C'est pas vrai. C'est pas vrai, pantoute /.../ C'est pas parce que j'ai fait de la prostitution que je suis une pute. C'est pas parce que j'ai tapé du monde, que je suis une batteuse de personnes. C'est pas parce que j'ai volé que je suis une voleuse. C'est pas vrai ça. C'est pas ça mes valeurs. C'est pas ça ma nature. C'est pas ça... Le geste que je fais ne définit pas qui je suis comme personne, comme femme. (Amélie, 43 ans)

Aussi, la femme souhaiterait que plus de ressources soient attribuées au développement de thérapies pour la violence féminine, qui est différente sur certains points de celle masculine. Elle considère qu'il faudrait sonder les femmes violentes afin d'avoir une meilleure idée de leurs besoins, parce que l'accent est trop souvent mis sur la dépendance et les victimisations dans les thérapies carcérales :

Il devrait y avoir des thérapies de violence pour femmes [...] Mises en place avec des femmes comme moi qui pourrais dire c'est quoi les besoins que j'avais à cette époque. De quoi j'aurais voulu parler. Qu'est-ce qui aurait été pertinent de mettre sur la table ? Les thérapies, c'est toujours toxicomanie, toxicomanie, gambling dépendance affective. (Amélie, 43 ans)

Même si elle accorde une grande importance au fait qu'il faut régler son passé de victimisation, Amélie rapporte avoir réalisé qu'il fallait avant tout être en mesure de gérer son impulsivité et son agressivité par des techniques de rationalisation, de relaxation et en se désaffiliant de ses pairs négatifs :

Un moment donné, j'ai fini par comprendre que peu importe la source, le ci, le ça, c'est qu'il fallait que je gère mon impulsivité. Pis de me parler, pis de penser aux conséquences de mes gestes. Tout est là dans le fond. Réfléchir avant d'agir. Qui je veux être dans la vie ? Une femme qui bat les gens, euh non. C'est pas dans les qualités que je veux avoir. Un moment donné, tu fais la liste. Tu fais : « Ok, comment j'y arrive ? ». Changer le monde autour de moi. Plus être avec du monde qui amène des histoires comme ça. Juste changer de réseau, ça fait la job aussi. Te tenir avec des gens pas agressifs aussi. J'ai changé mon réseau, j'ai changé mes amis, j'ai changé mes fréquentations du pénitencier. /.../ Il y a possibilité de demander de l'aide, il y a possibilité de travailler son impulsivité. Faut juste trouver ses propres moyens. Je le sais que ça marche, ancrer mes pieds à terre pis remplir mon ventre de souffle pis respirer. Ça fonctionne, peu importe où je vais être, ça fonctionne. (Amélie, 43 ans)

En conclusion, les trois femmes, qui sont en processus de réinsertion sociale, transmettent un message d'espoir face à la désistance du comportement violent. Toutefois, il reste un grand travail à faire dans la mise en place d'interventions qui aideraient ces femmes à cesser d'utiliser la violence comme stratégie d'adaptation.

CHAPITRE 4 :

Approfondir les résultats : la discussion

À présent que les conditions de vie, la socialisation et la violence pour les trois participantes ont été situées à travers leur récit de vie, il est intéressant de revenir sur les éléments les plus pertinents à la compréhension du comportement violent de ces femmes judiciairisées résidant en maison de transition. Afin d'avoir une meilleure vision des similarités entre les trajectoires et des évènements marquants en infléchissant, ou non, leur cours, les frises de vie ont été utilisées et ont servi de guide à cette interprétation.

Les conditions de vie des femmes ont été discutées dans la première partie de l'analyse. Ainsi, il ressort que les trois participantes sont toutes issues de la classe économique moyenne ou pauvre, ce qui constitue un axe de différenciation sociale pouvant avoir causé des situations de subordination (Bilge, 2009). Bien qu'elles verbalisent n'avoir manqué de rien financièrement, il apparaît que leur pauvreté a fait en sorte qu'elles ont été élevées dans des milieux défavorisés ou ce qui apparaît être des ghettos. De cette façon, elles ont été exposées très jeunes à des valeurs qu'on lit comme étant laxistes et à une certaine acceptation de la criminalité et des comportements violents. À force de baigner dans ce milieu, il est possible de supposer une potentielle normalisation ou un apprentissage de la violence (Buss, 1961). Aussi, comme le mentionnent Sommers et Baskin (1993), la fréquentation d'un quartier présentant un haut taux de criminalité est un facteur qui augmente la probabilité d'être exposé à des situations conflictuelles menant à la commission d'un comportement criminel. Par conséquent, les femmes que nous avons rencontrées étaient spécialement à risque de commettre des délits voire les actes violents pour lesquels elles ont été judiciairisées.

La culture dans laquelle baigne chacune des participantes a également pu influencer ses apprentissages. Bien qu'elles proviennent de familles bien différentes, on peut se demander qu'ont en commun ces femmes ?

D'une part, les influences culturelles peuvent se transposer par un seuil de tolérance plus élevé aux comportements violents. Par exemple, en acceptant les corrections physiques ou les jeux violents à l'enfance, il est possible que la femme acceptera plus facilement la violence dans sa vie.

D'autre part, toutes les femmes interviewées ont révélé qu'en raison des traditions familiales ou plus largement culturelles, certains sujets étaient vus comme tabous. Que ce soit en regard de la consommation de substances psychoactives, de la criminalité ou de la sexualité, il a été difficile pour elles de recevoir une éducation ouverte sur ces sujets. Par conséquent, on peut supposer que l'ignorance a pu mener à avoir des pratiques ou des attitudes risquées, faute d'avoir développé des connaissances sur, par exemple, les dangers de la consommation de substances ou sur l'importance du respect mutuel dans les relations amoureuses et sexuelles, autant le respect de soi que de l'autre.

Dans le même ordre d'idées, les fréquentations amicales, familiales et amoureuses des trois femmes ont pu contribuer à l'apprentissage social de la violence puisqu'elles ont toutes côtoyé, dès leur jeune âge, des personnes qui employaient ce type de comportement. Or, ce qui est probablement un des points communs les plus marquants ressortis des frises de vie est l'existence de traumatismes vécus au cours de leur vie en lien avec leurs relations interpersonnelles. Des exemples non exhaustifs de ces expériences négatives sont a) l'immigration au Québec d'Hannou et le décès de son père, b) l'agression sexuelle subie par Clara et c) l'adoption d'Amélie et la perception que sa mère n'a jamais voulu d'elle. Elles auraient toutes intériorisé ces événements traumatiques pendant plusieurs années de leur vie, accumulant colère, honte, culpabilité et tristesse. Il est en effet possible de faire un lien avec la théorie de l'intériorisation de la colère de Ogle (1996) qui soutient que les processus de socialisation inculqueraient aux femmes l'inhibition de leur colère. Leur victimisation précoce, associée aux besoins relationnels non comblés qui s'y rattachent souvent, amène à penser que ces femmes pourraient avoir eu peur d'être confrontées à une forme d'hostilité si elles avaient exprimé leur colère (Sorbelli, Eccleston, Ward et Jones, 2002). Par conséquent, ces sentiments négatifs intériorisés sont à risque d'exploser et de se manifester par un passage à l'acte violent, comme il fut le cas dans les trajectoires de vie de ces femmes.

Afin d'être en mesure de survivre, les femmes questionnées ont mentionné que la consommation d'alcool et de drogues s'est présentée dans leur vie comme une stratégie d'adaptation contribuant à geler leurs émotions négatives en lien avec leurs traumatismes vécus (Coffey et coll., 2002). Dans tous les cas, l'initiation à cette dépendance a eu lieu auprès de fréquentations liées à leur école secondaire, alors qu'elles présentaient de plus en plus de difficultés scolaires en cumulant les mesures disciplinaires ou les renvois. Par la suite, la dépendance aux substances psychoactives a été la porte d'entrée non seulement à la criminalité, mais aussi à la prostitution (Mosedale, Kouimtsidis et Reynolds, 2009).

Elles ont été ainsi absorbées par un cercle vicieux où la consommation leur permet de survivre au mal-être engendré par la prostitution et les comportements délictuels, mais où ces activités illicites permettent en contrepartie de payer leur drogue. Il est alors devenu très difficile pour elles se sortir de cette roue infinie. Il est même souvent ressorti des témoignages des participantes que la consommation était contributive aux comportements violents, surtout en situation de manque. Cela est possiblement une conjonction des effets de sevrage, mais aussi de l'exposition aux émotions refoulées dans leur passé et qui refont surface lorsque les effets des drogues se dissipent.

Les participantes au présent projet ont rapporté avoir souffert de multiples problèmes de santé physique et mentale. Notamment, en plus de l'abus de substances psychoactives, elles ont verbalisé avoir eu des symptômes s'apparentant à la dépression ou au trouble de stress post-traumatique. Aussi, les trois femmes ont révélé avoir eu des comportements autodestructeurs, variant de la mutilation aux tentatives de suicide. En d'autres mots, il paraît évident qu'elles étaient porteuses d'un mal de vivre. Tel que vu dans l'étude de DeHart et ses collaborateurs (2014), il est possible de faire le lien entre le risque accru de présenter des problèmes de santé mentale et les expériences traumatiques vécues par ces femmes. En effet, on observe sur les frises de vie que les comportements autodestructeurs se manifestaient dans des périodes où les femmes n'avaient pas accès à la consommation, ou qu'elles n'avaient pas encore commencé à consommer (dans le cas de Clara). De leur récit, on comprend qu'elles cherchaient ainsi à geler les émotions négatives reliées à leurs traumas et que, lorsque ce n'était pas possible, elles tentaient de mettre fin à cette souffrance par d'autres moyens.

En faisant l'état de la violence vue et vécue, il est possible on constate que ces femmes ont baigné dans la violence - physique, psychologique, verbale et sexuelle - de toutes les façons possibles. Le sens qu'elles donnent aux comportements de violence qu'elles ont manifestés a été investigué et, sans surprise, trois éléments ont été relevés, plus ou moins explicitement comme on a pu le voir, par les participantes comme pouvant expliquer la provenance de leurs comportements violents : l'apprentissage social, l'expérience de traumas et la consommation de substances psychoactives.

De ce fait, il a été possible de discriminer différents types de pensées qui ont envahi les participantes à l'étude lors d'un passage à l'acte violent. Celles-ci peuvent être divisées en cinq catégories : a) la violence permet d'obtenir ce que je veux, b) c'est la faute de la victime, c) ce n'est pas si pire, d) je dois faire peur pour avoir de l'estime ou du respect, et finalement e) la violence permet de se défendre ou de protéger et les autres.

Ces catégories ressemblent aux théories implicites sexospécifiques observées par Robitaille et Cortoni (2014). Par contre, celles dans leur étude qui étaient considérées neutres (« la violence est normale » et « je perds le contrôle ») n'ont pas été relevées dans le récit des trois femmes interviewées. Il est évident que cette différence peut s'expliquer par le petit échantillon participant au projet, mais il est tout de même intéressant de remarquer que les pensées identifiées sont seulement celles qui ont été catégorisées comme étant spécifiques aux femmes. Cela supporte l'idée que la compréhension du passage à l'acte comporte des différences liées au genre et que, par conséquent, il doit bien exister des besoins sexospécifiques dont doivent tenir compte les interventions visant le contrôle de la violence, tel que soutenu par plusieurs auteurs (Covington et Bloom, 2006 ; Tyagi, 2006).

Même si les femmes dans la présente étude n'ont pas d'emblée identifié cela comme étant une source de leur violence, il ne faut pas oublier un autre axe de différenciation sociale qui a été examiné dans le contexte de ce projet, soit le genre. Dès leur enfance, les trois femmes ont développé des attentes normatives de genre qui ont été transmises à la fois par leur environnement immédiat et par la société en général. Il faut comprendre que les femmes subissent une grande pression à atteindre certains standards attendus par la société. Ainsi, Hannou a intériorisé que les femmes doivent s'arranger et se mettre belle, mais sa mère handicapée ne lui a pas enseigné ce modèle. Rendue en relation de couple, la jeune femme a développé plusieurs complexes qui ont mené à une intense jalousie et, éventuellement, à de la violence conjugale coercitive de sa part. Elle vivait beaucoup d'émotions négatives associées au fait de ne pas être en mesure de répondre aux attentes normatives de genre. La réponse à cette pression exercée sur les femmes quant à leur apparence s'est donc exprimée en agressivité.

À l'inverse, certaines idées préconçues envers les hommes ont pu teinter les expériences de vie des femmes rencontrées. Ainsi, Clara considérait les hommes dangereux et menaçants en raison de l'agression sexuelle vécue. Amélie, de son côté, a longtemps différencié la violence des femmes de celle des hommes, qui serait plus agressive et physique, et elle a été profondément troublée de découvrir qu'elle utilisait une violence semblable à celle qu'elle considérait être celle des hommes.

Pourquoi les femmes questionnées se seraient-elles donc approprié une violence qui va à l'encontre de leurs attentes normatives de genre ?

En se retrouvant dans l'univers de la rue et de la criminalité, où les acteurs sont majoritairement masculins, les trois femmes rencontrées semblent avoir compris qu'elles devaient « faire peur » afin de combattre les agressions potentielles qu'elles pourraient subir. Étant donné les privilèges associés au patriarcat qui placent les hommes en situation de pouvoir et les femmes en situation de subordination, les participantes interrogées auraient ainsi tenté de récupérer du pouvoir afin d'éviter une partie des situations où elles seraient victimes. Pour ce faire, elles ont pu utiliser certains comportements violents plus agressifs, physiques, et qui vont à l'encontre des attentes normatives de genre.

En somme, plusieurs axes de différenciation sociale ont interféré avec les trajectoires de vie des participantes et ces dernières ont fourni de nombreuses pistes par rapport à la compréhension qu'elles ont de leur propre violence exercée. Entre autres, leur statut socioéconomique, leur culture et leur genre semblent avoir interagi de manière à occasionner des situations de subordination où la victimisation, les deuils et l'abandon, la consommation de substances psychoactive, la prostitution, des problèmes de santé, la criminalité et l'utilisation de la violence se sont inscrits.

Il reste certainement encore beaucoup à comprendre des comportements violents manifestés par des femmes. Le petit échantillon qui a fait l'objet de la présente analyse n'en révèle qu'un tout petit pan. Elle affirme toutefois l'intérêt de la méthode et le recours aux frises de vie pour la suite d'une enquête qui ne devrait certainement pas s'arrêter avec la conclusion du présent travail.

CHAPITRE 5 :

Quelques recommandations et pistes de réflexion

Malgré les limites mentionnées précédemment, la réalisation de cette étude exploratoire permet d'offrir des recommandations générales, évidemment encore imparfaites, concernant l'intervention et la recherche sur les femmes violentes judiciarisées.

En intervention, il est évident que ce projet de recherche suggère, comme il apparaît aussi dans les écrits précédents traitant du sujet, que les femmes violentes font face à plus d'une problématique. En effet, des problèmes d'attachement, de santé mentale et physique, l'adoption de comportements autodestructeurs, la toxicomanie, la prostitution et la victimisation sont autant de réalités ayant marqué la vie des femmes rencontrées. Dans un milieu comme la maison de transition Thérèse-Casgrain, où se prépare le retour en société des femmes judiciarisées, il faut donc prendre en compte que les femmes violentes accueillies sont susceptibles d'avoir besoin d'aide et de soutien en lien avec une grande variété de difficultés.

Plus précisément, il apparaît que l'expérience de traumatismes, de deuils et d'abandons pourrait être l'élément déclencheur de la consommation problématique de substances psychoactives, de la criminalité et des comportements violents. Le présent projet suggère qu'il faudrait accorder une plus grande importance à la résolution des traumatismes dans le traitement du comportement violent.

Aussi, la réalisation et l'analyse des frises de vie montrent que les participantes ont eu droit à des périodes d'accalmies dans le tumulte de leur vie, notamment alors qu'elles étaient aux études ou qu'elles occupaient un emploi. Sans être la panacée à leurs problèmes, ces occupations auraient contribué à leur donner, à divers moments, de l'estime de soi et l'espoir qu'elles pourraient peut-être reprendre un certain contrôle sur leur vie. En effet, suivre des études ou occuper un emploi paraît leur avoir notamment permis de répondre à leurs besoins de base, de structurer leur vie et d'obtenir de la valorisation. En lien avec ce résultat, il convient de promouvoir une intervention en lien, dans les limites du possible, avec la poursuite ou le retour aux études ou à l'emploi.

En ce qui a trait aux pistes d'intervention portant plus spécifiquement sur la violence, des logiques d'action appartenant aux participantes ont pu être isolées. Celles-ci mettent en lumière la contribution de l'apprentissage social, de la consommation de substances psychoactives et des traumatismes dans le développement de l'acte violent comme stratégie réactive considérée valide, offrant une meilleure compréhension de l'utilisation de la violence par celles-ci. En comprenant l'origine de ses propres actes violents, ses logiques d'action associées à l'expression de comportements violents ainsi que ses émotions suscitées par un passage à l'acte, il pourrait être plus facile pour une femme manifestant des comportements violents de développer de nouvelles stratégies d'adaptation positives en remplacement de la violence. L'apport des récits de vie des trois participantes s'exprimant dans le cadre de la présente étude amène à dégager des exemples de trajectoires de vie où s'expriment, à différents moments et de différentes façons, des comportements violents permettant aux intervenants d'être en mesure de mieux accompagner ces femmes dans la modification de leurs comportements.

Les frises de vie, employées comme outil méthodologique dans le présent projet, pourraient avoir une portée clinique intéressante. Il faut comprendre que les comportements violents ne sont pas apparus du jour au lendemain dans la trajectoire de vie d'une femme. Les dynamiques familiales complexes où les femmes peuvent parfois être à la fois agresseure et victime rendent difficile la compréhension de l'historique de violence (Kernsmith et Kernsmith, 2009). En traçant les grandes lignes de sa vie et des événements marquants qui la composent, il est possible d'avoir une meilleure compréhension de la façon dont la violence s'y est inscrite. Par conséquent, il devient plus facile de cibler les éléments qui ont contribué au développement de la violence et d'élaborer un plan d'intervention en conséquence. Ce type d'analyse clinique pourrait être effectué, par exemple, en centre de détention ou en maison de transition et servir d'éclairage lors de l'élaboration du plan correctionnel ou de retour en société de la personne judiciairisée. De cette manière, la femme peut effectuer un bilan de sa vie et prendre conscience de l'origine de ses passages à l'acte violent en vue de ne plus reprendre ce chemin. Une telle démarche s'ajouterait à la panoplie d'interventions cognitivocomportementales visant à modifier les pensées et les comportements liés à la violence ainsi qu'à la gestion des émotions négatives dont l'efficacité auprès des femmes a été établie dans certaines études (Dowd, 2001; Kernsmith et Kernsmith, 2009).

Pour le futur, il serait également intéressant de développer des projets de dépistage des filles à risque de développer des comportements violents. En effet, à plusieurs moments dans leur vie, il apparaît que les femmes rencontrées auraient glissé entre les mailles des réseaux d'aide.

Si elles avaient été identifiées par un système formel ou même informel, par exemple lors de surdose, de comportements autodestructeurs à l'adolescence, de décrochage scolaire ou de deuils parentaux, il est possible que les trajectoires de vie de ces femmes auraient pris une autre tangente. Sachant cela, il pourrait être pertinent d'effectuer de la sensibilisation ou de la formation auprès des milieux scolaires, hospitaliers ou familiaux, afin que ceux-ci soient en mesure d'identifier les filles à risque de développer des comportements violents et de les diriger vers des ressources d'aide appropriées tels des services de psychologie, de travail social ou encore la Direction de la protection de la jeunesse.

Un élément important en prendre en compte pour l'intervention est que toutes les femmes rencontrées dans la présente étude ont rapporté avoir vécu des expériences négatives avec les services publics et communautaires d'intervention. Elles ont mentionné avoir subi des situations frustrantes, culminant en une perte de confiance envers les intervenants et intervenantes. Il faut alors s'attendre à la possibilité qu'elles soient réfractaires à de nouvelles interventions en raison de ces expériences négatives. Le développement de l'alliance thérapeutique peut alors requérir un effort supplémentaire se traduisant par une clarification du rôle de l'intervenant et une grande transparence dans ses actions.

En recherche, un effort devrait se poursuivre afin d'identifier les facteurs sexospécifiques motivant la commission de comportements violents voire, plus largement, la violence. Le présent projet, en plus de l'apprentissage social et de la consommation de substances psychoactives ou de problèmes de santé mentale, suggère plus précisément que de vivre des événements traumatiques pourrait contribuer à l'intériorisation d'émotions négatives pouvant, à leur tour, se transformer en manifestation de violences. Malheureusement, peu d'études se sont penchées sur l'efficacité de la résolution des traumatismes sur le traitement de la violence chez les femmes. Comme le mentionnent Goldenson et ses collaborateurs (2009), il serait important que de prochaines études soient faites sur le sujet.

Amélie, pour qui les interventions correctionnelles actuelles ne répondaient pas à ses besoins puisqu'elle considère que les programmes visaient trop souvent la dépendance et l'agir délictuel, suggère d'intégrer les femmes violentes, notamment celles judiciairisées, au processus de développement des interventions. La recherche-action participative serait à cet égard une avenue intéressante puisqu'il est ainsi possible de bien cerner les besoins des participantes et de concevoir des réponses adaptées qui en tiennent compte en les faisant émaner d'eux. Par conséquent, un programme tel *Violente, moi ? Explorer, décider, agir autrement - Mieux intervenir auprès des femmes qui exercent de la violence* (Roy, Damant, Chbat, Johnson et Gervais, 2016) paraît particulièrement pertinent à poursuivre spécifiquement auprès d'une clientèle féminine, judiciairisée et violente.

Autrement, il pourrait être intéressant de comparer les logiques d'action des femmes violentes judiciairisées à celles non judiciairisées afin d'observer s'il existe des différences dans la conceptualisation de la violence. En effet, peut-être que l'emprisonnement influence les justifications internes de l'utilisation de la violence. Si de telles précisions étaient considérées par d'autres études, il serait alors possible d'adapter les interventions selon que la personne a été judiciairisée ou non, et aussi d'éventuellement améliorer les programmes sur la violence qui sont donnés dans les institutions de détention ou lors de suivis en communauté.

RÉFÉRENCES

- Babcock, J. C., Miller, S. A. et Siard, C. (2003). Toward a typology of abusive women : differences between partners only and generally violent women in the use of violence, *Psychology of Women Quarterly*, 27, 153-161.
- Bair-Merritt, M. H., Crowne, S. S., Thompson, D. A., Sibinga, E., Trent, M. et Campbell, J. (2010). Why do women use intimate partner violence? A systematic review of women's motivations. *Trauma, Violence and Abuse*, 11(4), 178-189.
- Barriga, A. Q., Morrison, E. M., Liao, A. K., et Gibbs, J. C. (2001). Moral cognition: Explaining the gender difference in antisocial behavior. *Merrill-Palmer Quarterly*, 47(4), 532-562.
- Bélanger, B. (2001). Juristat – La détermination de la peine dans les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 1999-2000. *Statistique Canada*, 21(10), 1-21. Récupéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/85-002-x2001010-fra.pdf>
- Bertaux, D. (2005). *Les récits de vie. Perspectives ethnosociologiques* (2e éd.). Paris, France : Nathan.
- Bertrand, M-A. (2003). *Les femmes et la criminalité*, Outremont :Athéna Éditions.
- Bilge, S. (2009). Les théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 1(225), 70-88.
- Blanchette, K., et Brown, S. L. (2006). *The assessment and treatment of women offenders. An integrative perspective*. Chichester, EN: John Wiley.
- Bloom, B., Owen, B., et Covington, S. (2003). Gender-responsive strategies. *Research, practice and guiding principles for women offenders*, 31–48.
- Bottos, S. (2007). *Les femmes et la violence: Théorie, risque et conséquences pour le traitement*. Service correctionnel du Canada. Récupéré de <http://www.csc-scc.gc.ca/recherche/092/r198-fra.pdf>
- Brennan, T., Breitenbch, M., Dieterich, W., Salisbury, E. J. et Van Voorhis, P. (2012). Women's pathways to serious and habitual crime : A person-centered analysis incorporating gender responsive factors, *Criminal Justice and Behavior*, 39(11), 1481-1508.
- Brickey, S. (2005). *Constituting the violence of criminalized women : Not bad, mad or victim will suffice* (thèse de doctorat). University of Manitoba.
- Buss, A. (1961). *The Psychology of Aggression*. New York : Wiley.
- Byczek, S. (2012). *Women's use of violence : an ecological system model* (thèse de doctorat). Indiana State University.
- Byrd, P. M., et Davis, J. L. (2009). Violent Behavior in Female Inmates: Possible Predictors. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(2), 379- 392.
- Carney, M. et Buttell, F. (2004). A multidimensional evaluation of a treatment program for female batterers : A pilot study, *Research on Social Work Practice*, 14, 249-258.
- Carrabine E., Iganski, P., Lee, M., Plummer, K. et South, N. (2004). *Criminology : A sociological introduction*. London et New York : Routledge.

- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*. Paris, France : Fayard.
- Chesney-Lind, M., et Pasko, L. (2012). *The Female Offender: Girls, Women, and Crime* (3e éd.). Thousand Oaks: SAGE Publications.
- Coffey, S. F., Saladin, M. E., Drobles, D. J., Brady, K. T., Dansky, B. S. et Kilpatrick, D. G. (2002). Trauma and substance cue reactivity in individuals with comorbid post-traumatic stress disorder and cocaine or alcohol dependence, *Drug and Alcohol Dependence*, 65, 115-127.
- Collins, P. H. (2000) *Black feminist thought*, New York and London : Routledge.
- Cortoni, F. (2009). Violence and women offenders. Chapitre dans J. Barker (Éd.). *Women and the Criminal Justice System : A Canadian Perspective* (pp. 175-199). Toronto, ON: Emond Montgomery.
- Covington, S. S. et Bloom, B. E. (2006). Gender responsive treatment and services in correctional settings, *Women and Therapy*, 29(3/4), 9-33.
- Cusson, M., Guay, S., Proulx, J., et Cortoni, F. (Dir.). (2013). *Traité des violences criminelles: Les questions posées par la violence, les réponses de la science*. Montréal, QC: Hurtubise.
- Daly, K. (1992). Women's pathways to felony court: Feminist theories of lawbreaking and problems of representation. *Review of law and women's studies*, 2(11), 11-52.
- Damant, D., Guay, F., Cantin, S., Thibault, S. et Shaw, M. (2005). *L'expérience et les pratiques des intervenantes travaillant auprès des femmes dans un cadre communautaire*. Fonds de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Québec, Canada : Rapport de recherche. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF).
- Dasgupta, D. S. (2002). A framework for understanding women's use of nonlethal violence in intimate partner violence : Does similar behavior imply similar constructs? *Violence Against Women*, 8(11), 1364-1389.
- DeHart, D. (2008). Pathways to prison : impact of victimization in the lives of incarcerated women. *Violence Against Women*, 14(12), 1362-1381.
- DeHart, D., Lynch, S., Belknap, J., Dass-Brailsford, P. et Green, B. (2014). Life history models of female offending : the roles of serious mental illness and trauma in women's pathways to jail. *Psychology of Women Quarterly*, 38(1), 138-151.
- Dowd, L. (2001). Female perpetrators of partner aggression, *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 5(2), 73-104.
- Dubet, F. (1996). *Sociologie de l'expérience*, Paris, France : Seuil.
- Dragiewicz, M. et DeKeseredy, W. S. (2012). Claims about women's use of non-fatal force in intimate relationships : A contextual review of Canadian research, *Violence Against Women*, 18(9), 1008-1026.
- Estrada, F. et Nillson, A. (2012). Does it cost more to be a female offender? A life-course study of childhood circumstances, crime, drug abuse and living conditions, *Feminist Criminology*, XX(X), 1-24.

- Fazel, S., Sjöstedt, G., Grann, M., et Långström, N. (2010). Sexual Offending in Women and Psychiatric Disorder: A National Case–Control Study. *Archives of Sexual Behavior*, 39(1), 161–167.
- Flemke, K. et Allen, K. R. (2008). Women's experience of rage : A critical feminist analysis. *Journal of Marital and Family Therapy*, 34(1), 58-74.
- Gobeil, R., et Barrett, M. R. (2007). *Rates of recidivism for women offenders*. Research Branch, Correctional Service of Canada. Récupéré de <http://www.csc-scc.gc.ca/research/r192-eng.shtml>
- Goldenson, J., Spidel, A., Greaves, C. et Dutton, D. (2009) Female perpetrator of intimate partner violence : Within-group heterogeneity, related psychopathology, and a review of current treatment with recommendations for the future, *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 18(7), 752-769.
- Gouvernement du Québec (2012). *Plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2012-2017*. Canada : Direction des communications du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
- Graves, K. N. (2007). Not always sugar and spice: Expanding theoretical and functional explanations for why females aggress. *Aggression and Violent Behavior*, 12(2), 131-140.
- Henderson, D. et Tickamyer, A. (2009). The Intersection of Poverty Discourses : Race, Class, Culture and Gender, dans Dill, B. et Zambana, R., *Emerging Intersections. Race, Class and Gender in Theory, Policy and Practice*, Rutgers up, New Brunswick, p. 73-100.
- Holtzworth-Munroe, A. et Stuart, G. L. (1994). Typologies of male batterers : three subtypes and the differences among them, *Psychological Bulletin*, 116(3), 476-497.
- Johnson, M. P. (2008). *A typology of domestic violence : intimate terrorism, violent resistance and situational couple violence*, Boston : Northeastern University Press.
- Johnson, M. P. (2011). Gender and types of intimate partner violence : a response to an anti-feminist literature review. *Aggression and Violent Behavior*, 16, 289-296.
- Kernsmith, P. et Kernsmith, R. (2009). Treating female perpetrators : State standards for batterer intervention services, *Social Work October 2009*, 341-349.
- Kong, R., et AuCoin, K. (2009). *Les contrevenantes au Canada*. Statistique Canada. Récupéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/85-002-x/2008001/article/10509-fra.htm>
- Koons, B. A., Burrow, J. D., Morash, M., et Bynum, T. (1997). Expert and offender perceptions of program elements linked to successful outcomes for incarcerated women. *Crime and Delinquency*, 43(4), 512-532.
- Kruttschnitt, C., et Carbone-lopez, K. (2006). Moving beyond the stereotypes: women's subjective accounts of their violent crime. *Criminology*, 44(2), 321–352.
- Kubiak, S. P., Kim, W. J., Fedock, G. et Bybee, D. (2013). Assessing difference among incarcerated women with assaultive offenses : isolated versus patterned use of violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 28(12), 2462-2490.
- Leisring, P. A., Dowd, L. et Rosenbaum, A. (2003). Treatment of partner aggressive women. *Journal of Aggression, Maltreatment and Trauma*, 7(1/2), 257-277.
- Logan, C., et Blackburn, R. (2009). Mental disorder in violent women in secure settings: Potential relevance to risk for future violence. *International journal of law and psychiatry*, 32(1), 31-38.

- Mahoney, T. H. (2013). Les femmes et le système de justice pénale. Statistique Canada. Repéré à <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2010001/article/11416-fra.htm#a3>
- Megargee, E. (1966). Undercontrolled and overcontrolled personality types in extreme antisocial aggression, *Psychological Monographs*, 80(3).
- Moffitt, T. E. (1993). Adolescence-limited and life-course-persistent antisocial behavior : A developmental taxonomy, *Psychological Review*, 100(4), 674-701.
- Mosedale, B., Kouimtsidis, C. et Reynolds, M. (2009). Sex work, substance abuse and service provision : The experiences of female sex workers in south London. *Drugs: education, prevention and policy*, 16(4), 355-363.
- Murdoch, S., Vess, J. et Ward, T. (2012). A descriptive model of female violent offenders. *Psychology and Law*, 19(3), 412-426.
- Murphy, B. S., Stevens, S. J., McGrath, R. A., Wexler, H. K., et Reardon, D. (1998). Women and Violence: A Different Look. *Drugs and Society*, 13(1-2), 131- 144.
- Ogle, R. S., Maier-Katkin, D., et Bernard, T. J. (1995). A theory of homicidal behavior among women. *Criminology*, 33(2), 173-193.
- Pence, E. et Paymar, M. (1993). *Education groups for men who batter : The Duluth Model*, New York : Springer.
- Pineau, G. et Le Grand, J-L. (2002). *Les histoires de vie* (2e éd.). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Poels, V. (2005). *Risk Assessment of recidivism of violent and sexual female offenders*. Department of Corrections, Psychological Service Rotorua. Récupéré de http://www.corrections.govt.nz/__data/assets/pdf_file/0017/672002/Risk-Assessment-of-Recidivism-of-Violent-and-Sexual-Female-Offenders.pdf
- Poirier, J., Raybaut, P. et Clapier-Valladon, S. (1993). *Les récits de vie : théorie et pratique* (3e éd.). Paris, France : Presses universitaires de France.
- Pollock, J. M., Mullings, J. L. et Crouch, B. M. (2006). Violent Women: Findings From the Texas Women Inmates Study. *Journal of Interpersonal Violence*, 21(4), 485- 502.
- Robitaille, M. P. et Cortoni, F. (2014). La pensée des femmes violentes : les théories implicites liées au comportement violent. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 46(2), 175-184.
- Rossegger, A., Wetli, N., Urbaniok, F., Elbert, T., Cortoni, F. et Endrass, J. (2009). Women convicted for violent offenses : adverse childhood experiences, low level of education and poor mental health. *BMC Psychiatry*, 9(81), 1-7.
- Roy, V., Damant, D., Chbat, M., Johnson, H. et Gervais, L. (2016). Points de vue des participantes et des intervenantes sur le développement d'un devis d'évaluation d'un programme pour les femmes exerçant de la violence, *Recherches qualitatives*, 35(1), 101-124.
- Sécurité publique du Canada. (2014). Aperçu statistique : Le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Repéré au <http://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2014-ccrs/2014-ccrs-fra.pdf>

- Shaw, M. et Dubois, S. (1995). Understanding Violence by Women: A Review of Literature, *Federally Sentenced Women Program*, Correctional Service of Canada.
- Sheenan, R., McIvor, G., et Trotter, C. (2007). *What works with female offenders*. Royaume-Uni: Willan publishing.
- Simpson, S. S., Yahner, J. L. et Dugan, L. (2008). Understanding women's pathways to jail : analyzing the lives of incarcerated women. *The Australian and New Zealand Journal of Criminology*, 41(1), 84-108.
- Sommers, I., et Baskin, D. R. (1993). The situational context of violent female offending. *Journal of Research in Crime and Delinquency*, 30(2), 136-162.
- Sorbello, L., Eccleston, L., Ward, T., et Jones, R. (2002). Treatment needs of female offenders: A review. *Australian Psychologist*, 37(3), 198–205.
- Statistique Canada (2011). Femmes au Canada : rapport statistique fondé sur le sexe. *Les femmes et le système de justice pénale*. Division de la statistique sociale et autochtone. Récupéré de <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2010001/article/11416-fra.pdf>
- St-Hilaire, G. (2012). *Le processus de passage à l'acte violent chez les femmes*. Université de Montréal, Montréal, Canada. Récupéré de la base de données papyrus.
- Suter, J., et Byrne, M. (2000). Female offenders are different from male offenders: Anger as an example. In *Women in Corrections: Staff and Clients Conference, Adelaide, Australia*. Récupéré de http://aic.gov.au/media_library/conferences/womencorrections/sutebyrn.pdf
- Swan, S. C., Gambone, L. J., Caldwell, J. E., Sullivan, T. P. et Snow, D. L. (2008). A review on research on women's use of violence with male intimate partners. *Violence and Victims*, 23(3), 301-314.
- Tower, L. E. (2007). Group work with a new population : women in domestic relationships responding to violence with violence, *Women and Therapy*, 30(1-2), 35-60.
- Tutty, L. M., Babins-Wagner, R., et Rothery, M. A. (2006). Group Treatment for Aggressive Women: An Initial Evaluation. *Journal of Family Violence*, 21(5), 341- 349.
- Tyagi, S. V. (2006). Victimization, adversity and survival in the lives of women offenders : Implications for social policy and correctional practice, *Canadian woman studies/Les cahiers de la femme*, 25(1-2), 133-138.
- Verona, E., et Carbonell, J. L. (2000). Female violence and personality evidence for a pattern of overcontrolled hostility among one-time violent female offenders. *Criminal Justice and behavior*, 27(2), 176-195.
- Wattanaporn, K. A. et Holtfreter, K. (2014). The impact of feminist pathways research on gender-responsive policy and practice, *Feminist Criminology*, 9(3), 191-207.
- Weizmann-Henelius, G., Sailas, E., Viemerö, V., et Eronen, M. (2002). Violent women, blame attribution, crime, and personality. *Psychopathology*, 35(6), 355-361.

ANNEXE 1

Schéma de la première entrevue

Formulaire de consentement

Remerciements, explications de la recherche, ainsi que lecture, explications et signature du formulaire de consentement.

Mise en contexte du présent projet

Comme on vient de le voir dans le formulaire de consentement, le but du projet est de mieux comprendre l'expérience de femmes qui ont des comportements violents. Pour ce faire, on se voit deux fois, une première fois aujourd'hui et une deuxième fois dans deux semaines. Aujourd'hui, j'aimerais que vous me parliez de votre vie en général. Aujourd'hui, on va se voir environ 1h30 et la 2^e fois aussi, donc ce n'est pas grave si on n'a pas le temps de tout aborder aujourd'hui. Est-ce que ça vous va? Avez-vous des questions? J'aimerais d'abord vous poser quelques questions, pour commencer à vous connaître un peu. Je vous rappelle que vous n'êtes pas obligée d'y répondre.

Données sociodémographiques

- 1) Quel est votre lieu de naissance ?
 - a) Si la personne n'est pas née au Canada : depuis quand êtes-vous au Canada ?
 - b) Dans quelle ville vivez-vous maintenant ?
- 2) Quelles sont les langues que vous parlez à la maison, le plus souvent ? Quelle est la première langue que vous avez parlé dans l'enfance ?
- 3) Comment vous définissez-vous en termes d'origine ethnique ?
- 4) Comment décririez-vous vos pratiques ou croyances spirituelles ou religieuses ?
- 5) Êtes-vous dans une relation de couple actuellement ?
- 6) Comment définissez-vous votre orientation sexuelle ?

Entretien

J'aimerais maintenant que vous me parliez de votre vie. Laissez la femme commencer là où elle veut. Si elle ne sait pas par où commencer : Allez-y comme vous le pensez. Pendant l'entrevue, suivre la femme dans son histoire et essayer de valider les repères temporels. Arrêtez l'entrevue quand la participante semble avoir atteint une limite en disant : Le temps file et la rencontre nous a permis de parler de plusieurs choses. Je sens que nous aurions encore plusieurs aspects à discuter, mais je vous suggère qu'on s'arrête ici et qu'on poursuive dans deux semaines.

Conclusion de l'entrevue et remerciement

Avant de terminer souhaitez-vous ajouter quelque chose à notre discussion ?

Je vous remercie sincèrement pour cet entretien. Ce que vous nous avez dit aujourd'hui va rester confidentiel. On se revoit donc dans deux semaines (prendre rendez-vous et demander si la femme autorise l'intervieweuse à la contacter pour confirmer l'entrevue 24 heures avant le moment prévu).
Merci encore !

ANNEXE 2

Schéma de la deuxième entrevue

Nous nous sommes vues il y a deux semaines. Vous m'avez raconté un peu votre vie. Je vais vous dire un peu ce que je retiens de la première entrevue et vous me direz si vous pensez que ça correspond à votre expérience et si vous avez des choses à ajouter ou à préciser.

Aujourd'hui, nous allons continuer à partir d'où vous voulez recommencer.

(Si la participante ne parle pas de la violence ou des services reçus, relancez comme ceci)

J'ai remarqué que vous ne m'avez pas parlé de violences subies ou agies. Pouvez-vous m'en parler un peu et me dire ce qu'est la violence pour vous ? Pouvez-vous me parler des violences que vous avez subies ou agies.

Relances : Comment en êtes-vous venue à agir de la violence ? Fouillez cet aspect de leur vie (cible, circonstances entourant l'expression de la violence, sentiments éprouvés suite aux événements de violence... aide recherchée en lien avec ces comportements, le cas échéant)

J'ai remarqué que vous n'avez pas du tout (ou peu) parlé de l'aide et des services que vous avez reçus dans votre vie. Pouvez-vous m'en parler un peu ? (Être attentif à aborder les deux aspects (soutien informel et plus formel) et chercher à connaître le motif de la recherche d'aide... (violence ou autre problème; s'informer si elle a cherché de l'aide spécifiquement en lien avec cette violence agie qu'elle s'attribue)

J'aurais quelques questions plus précises que vous n'avez pas abordées encore (demandez uniquement les questions qui n'ont pas été identifiées dans les deux entrevues)

1. Quel âge avez-vous ?
2. Quelle est votre citoyenneté ?
3. Quel est votre état civil (ex. : mariée, divorcée, séparée, conjointe de fait, célibataire, veuve) ?
4. Avec qui habitez-vous ? Est-ce votre première union ?
5. Avez-vous des enfants ? Si oui combien et quel âge ont-ils ? Sont-ils issus de la présente union ?
6. Quel est votre dernier niveau de scolarité ?
7. Occupez-vous un emploi ?
 - a. Si oui lequel ?
 - b. Quelle est votre principale source de revenus ? Avez-vous d'autres sources ? Est-ce votre revenu personnel ou familial ?
 - c. Dans quelle tranche de revenu vous situez-vous ?

Avant de mettre fin à notre rencontre, souhaitez-vous ajouter quelque chose à notre discussion ?

Je vous remercie sincèrement pour cet entretien. Ce que vous nous avez dit aujourd'hui va rester confidentiel en tout temps et va nous aider à mieux comprendre l'expérience de femmes comme vous. Et, si vous le désirez, vous pourrez recevoir un résumé des résultats de l'étude sur demande.

Merci encore !

ANNEXE 3

Formulaire de consentement à participer à la recherche



Trajectoires

de vie de femmes qui exercent de la violence dans divers contextes de vie

Cette recherche est réalisée par Dominique Damant (Université de Montréal), Valérie Roy (Université Laval), Marie-Marthe Cousineau (Université de Montréal) et Holly Johnson (Université d'Ottawa), en collaboration avec Lise Gervais (Relais-femmes), Odile Boisclair (R des centres de femmes), et Manon Monastesse de la Fédération des maisons pour femmes.

Il m'a été expliqué que :

1. Le projet de recherche vise à comprendre la réalité de femmes qui exercent de la violence dans un ou plusieurs domaines de leur vie (conjugal, parental, généralisé).
2. Ma participation à la recherche consiste à participer à deux entrevues individuelles d'environ une heure trente à environ deux semaines d'intervalle.
3. Les entrevues individuelles seront enregistrées sur enregistreur numérique et des questions seront posées sur :
 - La violence que j'ai subie et que j'ai exercée
 - La façon dont j'ai appris à être une femme
 - Les conditions de vie dans lesquelles j'ai vécu
 - Je peux choisir de ne pas répondre à certaines questions qui me seront posées.
4. Il est possible que le fait de participer à l'entrevue suscite des réflexions ou des souvenirs émouvants ou désagréables. On m'a informée que je peux contacter une intervenante de l'organisme si je ressens un besoin de soutien à la suite de l'entrevue.
5. Je peux me retirer de cette recherche en tout temps sans avoir à fournir quelque raison que ce soit ou à subir de conséquences négatives.

6. L'organisme et les intervenantes de celui-ci ne seront pas informés de ma décision de participer ou non à la recherche. Si j'ai choisi que les entrevues se déroulent dans les locaux de l'organisme, je suis toutefois consciente que la confidentialité de ma participation à la recherche risque d'être compromise.
7. Lors de chaque entrevue individuelle, je recevrai une compensation financière de 50\$ pour ma participation, et ce, même si je décide de ne pas compléter l'entrevue. Ma participation à la recherche me permettra de mettre à contribution pour réfléchir à mon expérience liée à la violence que j'ai exercée ou que j'exerce. Il n'y a aucun risque connu lié à ma participation à la recherche, d'autant plus que la confidentialité de mes réponses est assurée.
8. La confidentialité de mes réponses sera préservée de la façon suivante:
 - mon nom n'apparaîtra pas sur les enregistrements numériques ni dans le rapport de recherche ou dans toute autre activité de diffusion des résultats (ex. : publications dans des revues scientifiques ou présentations dans des congrès);
 - aucune participante ne pourra être identifiée ou reconnue : le nom des participantes et tous les noms cités durant l'entretien qui pourraient permettre éventuellement d'identifier les participantes seront remplacés par des pseudonymes.
 - Un code sera utilisé sur les divers documents de la recherche et seuls les chercheurs auront accès à la liste des codes;
 - tout le matériel sera gardé sous clé à l'Université de Montréal ou à l'Université Laval selon ma localisation géographique, et seules les chercheuses et les assistantes de recherche y auront accès.
 - Tout le matériel lié à ma participation, incluant les formulaires de consentement, les grilles d'observation, les enregistrements, et les transcriptions, sera conservé jusqu'en 2020. Considérant les énergies investies dans ce projet, les données anonymisées pourront permettre de réaliser des analyses dans le cadre d'autres projets menés par l'équipe de recherche et leurs étudiants des cycles supérieurs. Tout le matériel et toutes les données seront détruits par la suite puisqu'elles ne seront pas conservées pour une utilisation ultérieure.
 - En aucun cas, l'organisme et les intervenantes n'auront accès aux entrevues, aux questionnaires et au matériel de recherche.
9. Une fois la recherche terminée, une copie du rapport de recherche sera remise aux organismes ayant participé à la démarche. Je pourrai le consulter librement en faisant la demande auprès des organismes ou auprès de l'équipe de recherche.
10. Si j'ai des questions à propos de la recherche, je peux contacter Dominique Damant, professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal au 418-343-6596, ou à l'adresse courriel suivante, dominique.damant@umontreal.ca.

Je, soussignée, _____ [nom, prénom en lettres moulées], accepte librement de participer à la recherche « *Trajectoires de vie des femmes qui exercent de la violence dans divers contextes de vie* ».

Signature de la participante

Date : _____

Signature de l'assistante de recherche

Date : _____

Pour toute plainte ou critique concernant le projet, je peux entrer en communication avec l'Ombudsman de l'Université de Montréal au 514-343-2100 (courriel : ombudsman@umontreal.ca), l'Ombudsman de l'Université Laval au 1-866-323-2271 (courriel : info@ombudsman.ulaval.ca), avec ou avec l'Ombudsman de l'Université d'Ottawa au 613-562-5342 (courriel : ombudsman@uottawa.ca)

Ce projet a été approuvé par les comités d'éthique de la recherche de l'Université de Montréal (N° CERAS-2015-16-056-D), de l'Université Laval (N° d'approbation 2015-204).

ANNEXE 4

FRISES DE VIE

Figure 1 : Frise de vie de Clara

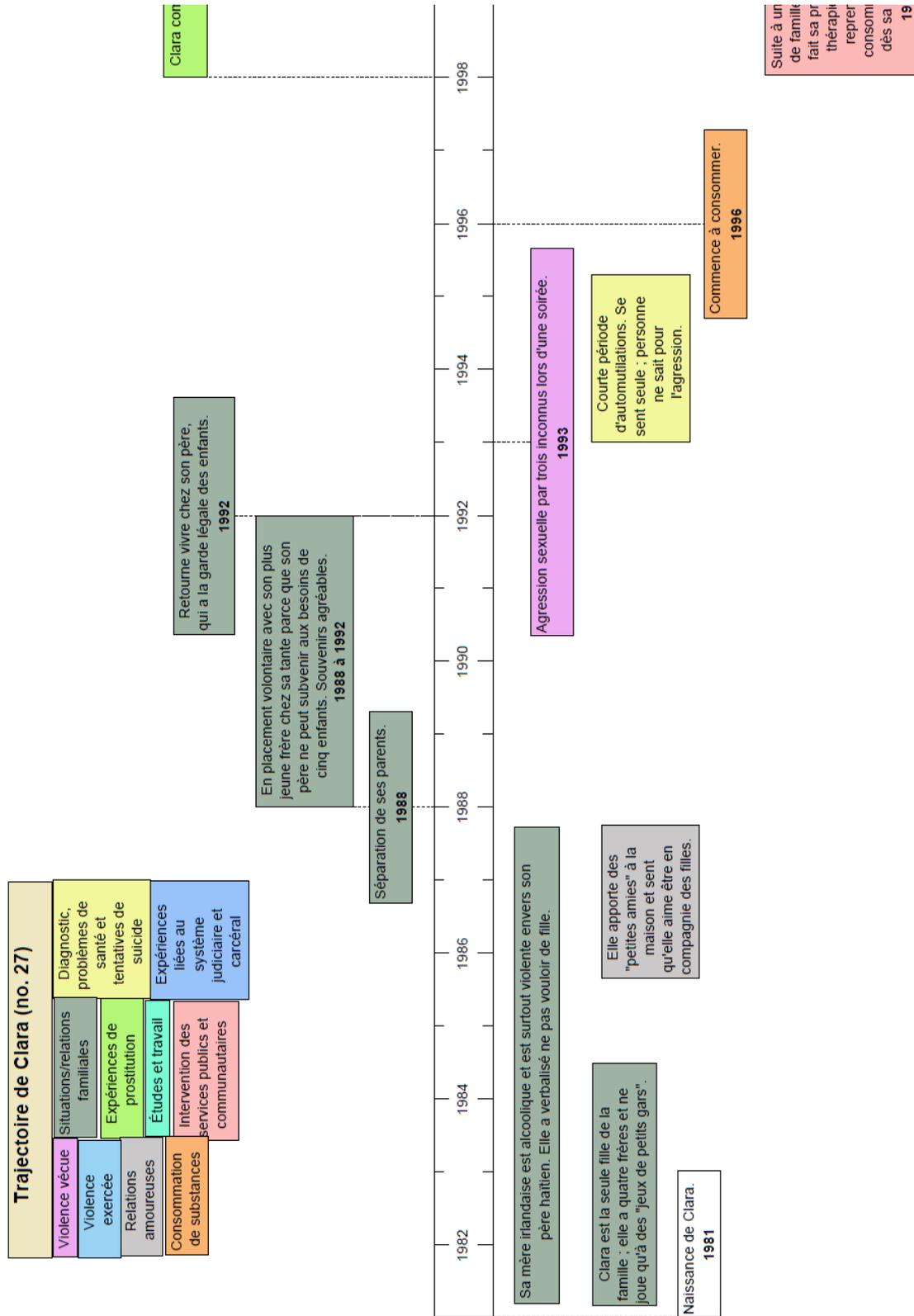


Figure 1 : Frise de vie de Clara - suite

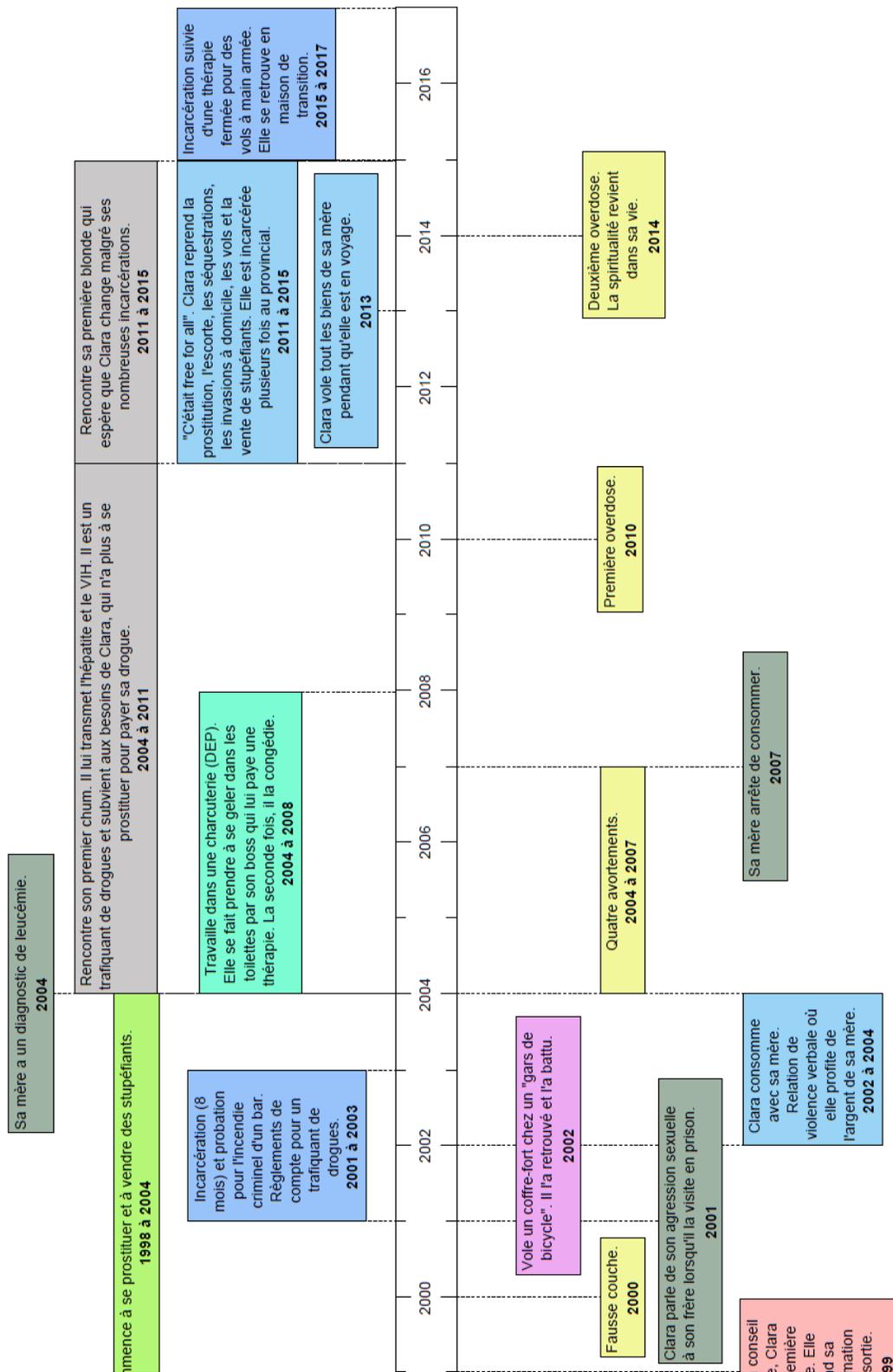


Figure 2 : Frise de vie d'Amélie

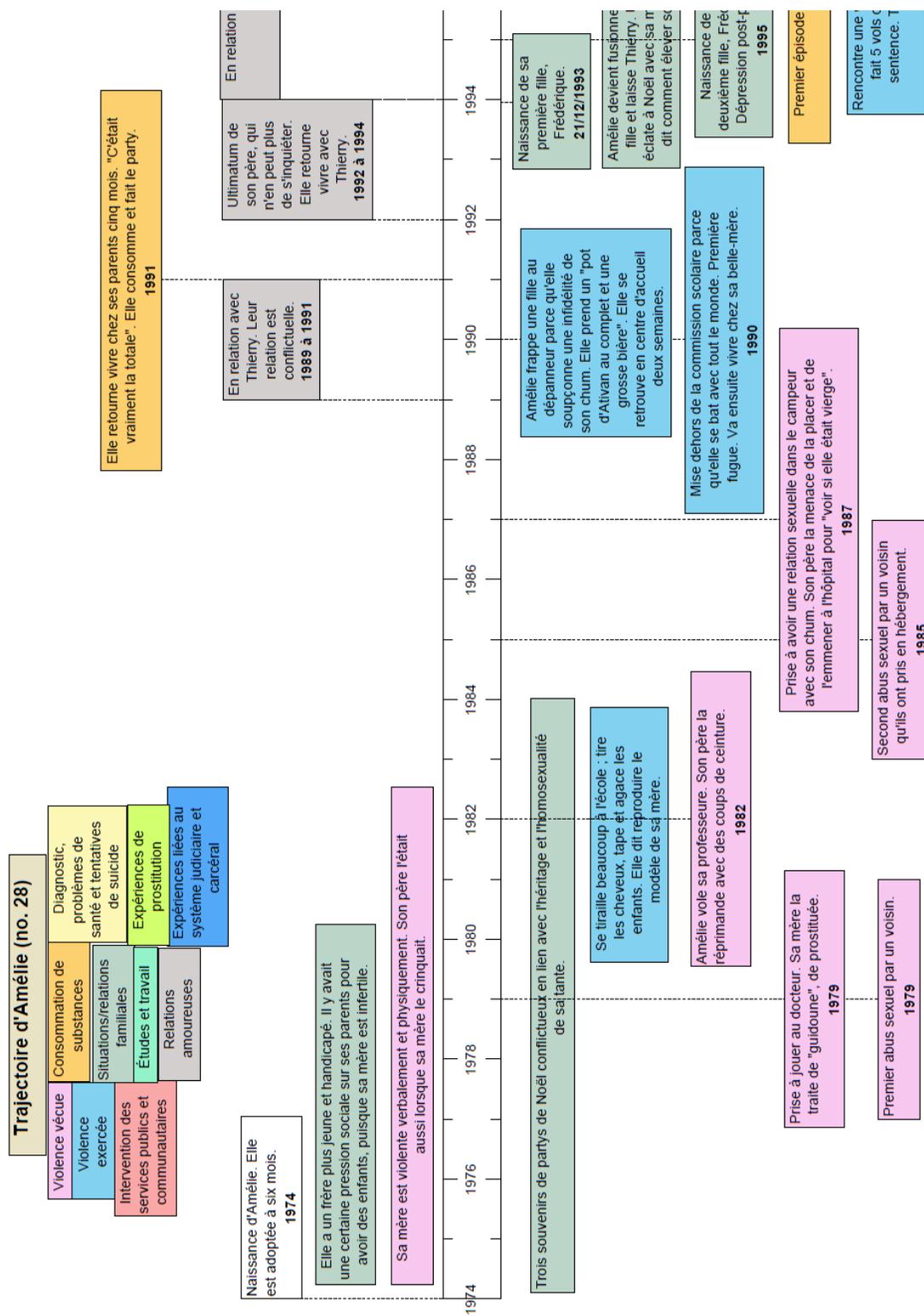


Figure 2 : Frise de vie d'Amélie – suite

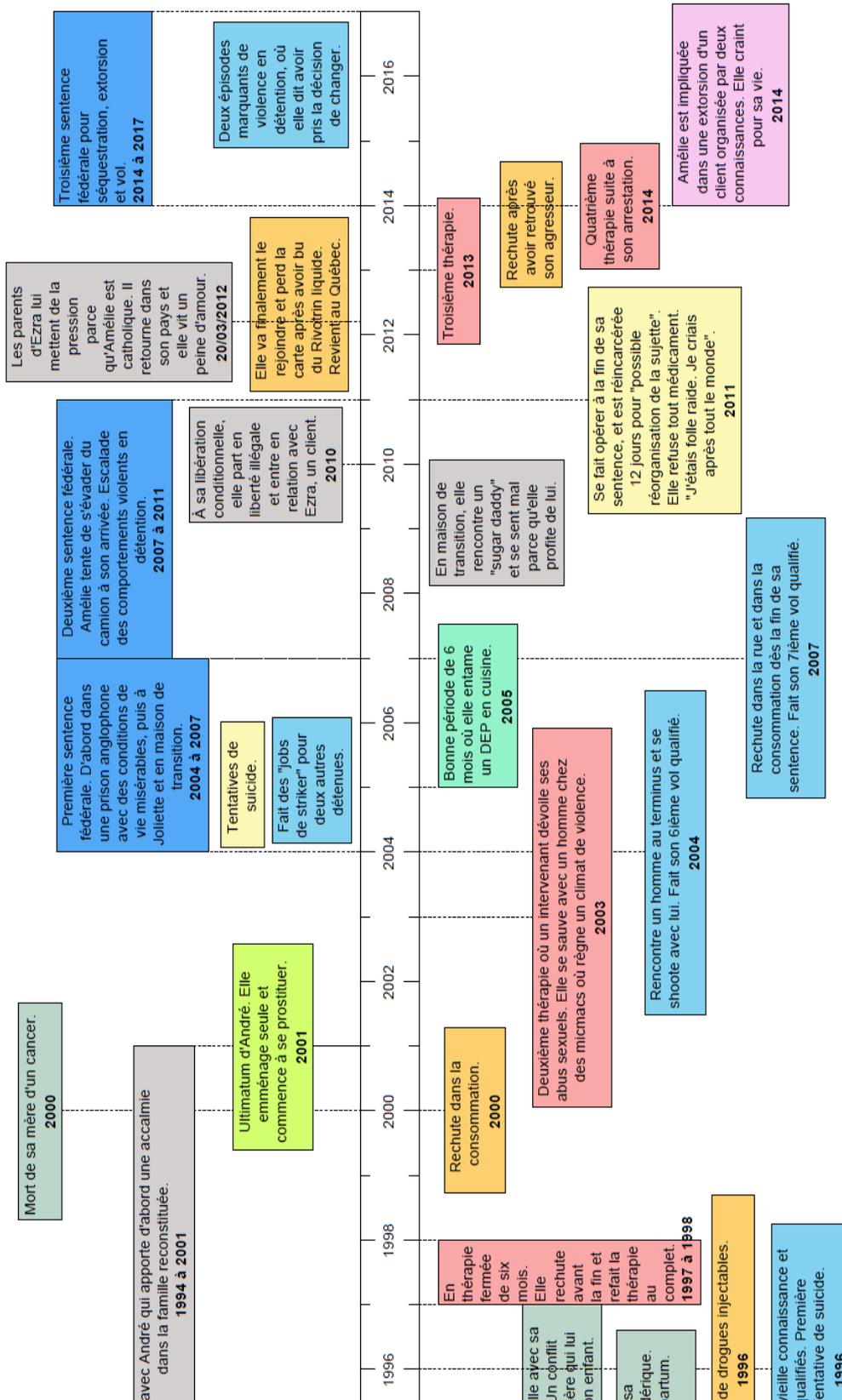


Figure 3 : Frise de vie d'Hannou

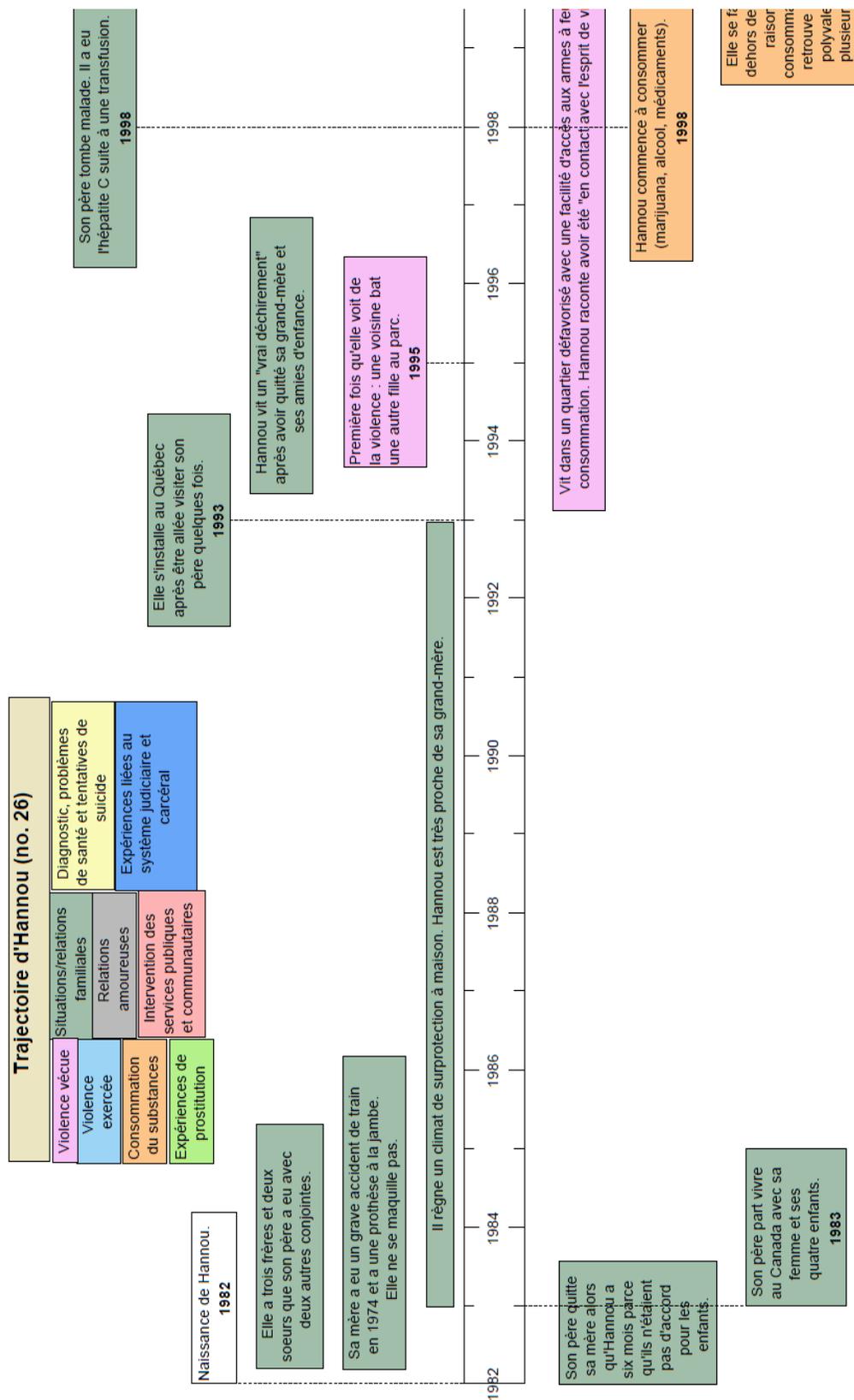


Figure 3 : Frise de vie d'Hannou - suite

